

**RAPPORT ANNUEL**  
**31.12.23**

# **CRELAN INVEST**

## **SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
publique de droit belge à compartiments multiples  
Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements  
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus et des documents d'informations clés.

# SOMMAIRE

<b>1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4</b>
<b>1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4</b>
<b>1.2 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>6</b>
1.2.1 . Informations aux actionnaires	6
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés	12
<b>1.3 . RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.23</b>	<b>14</b>
<b>1.4 . BILAN GLOBALISE</b>	<b>19</b>
<b>1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE</b>	<b>20</b>
<b>1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION</b>	<b>22</b>
1.6.1 . Résumé des règles	22
1.6.2 . Taux de change	23
<b>2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT OPPORTUNITIES</b>	<b>24</b>
<b>2.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>24</b>
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	24
2.1.2 . Cotation en bourse	24
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	24
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille	25
2.1.5 . Distributeurs	25
2.1.6 . Indice et benchmark	25
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	25
2.1.8 . Politique future	26
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque	26
<b>2.2 . BILAN</b>	<b>27</b>
<b>2.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>28</b>
<b>2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>29</b>
2.4.1 . Composition des actifs au 31.12.23	29
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	30
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	30
2.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	30
2.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	30
2.4.6 . Performances	31
2.4.7 . Frais	32
2.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	32
<b>3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT BALANCED</b>	<b>33</b>
<b>3.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>33</b>
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	33
3.1.2 . Cotation en bourse	33
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	33
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille	37
3.1.5 . Distributeurs	37
3.1.6 . Indice et benchmark	37
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	37
3.1.8 . Politique future	37
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque	37
3.1.10 . Affectations des résultats	38
<b>3.2 . BILAN</b>	<b>39</b>
<b>3.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>40</b>
<b>3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>42</b>
3.4.1 . Composition des actifs au 31.12.23	42
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	52
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	55
3.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	55

3.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	58
3.4.6 . Performances	58
3.4.7 . Frais	59
3.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	60
<b>4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT CONSERVATIVE</b>	<b>61</b>
<b>4.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>61</b>
4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	61
4.1.2 . Cotation en bourse	61
4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	61
4.1.4 . Gestion financière du portefeuille	65
4.1.5 . Distributeurs	65
4.1.6 . Indice et benchmark	65
4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	65
4.1.8 . Politique future	65
4.1.9 . Indicateur synthétique de risque	65
4.1.10 . Affectations des résultats	66
<b>4.2 . BILAN</b>	<b>67</b>
<b>4.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>68</b>
<b>4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>70</b>
4.4.1 . Composition des actifs au 31.12.23	70
4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	80
4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	83
4.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	83
4.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	85
4.4.6 . Performances	86
4.4.7 . Frais	87
4.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	87
<b>5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DYNAMIC</b>	<b>89</b>
<b>5.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>89</b>
5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	89
5.1.2 . Cotation en bourse	89
5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	89
5.1.4 . Gestion financière du portefeuille	93
5.1.5 . Distributeurs	93
5.1.6 . Indice et benchmark	93
5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	93
5.1.8 . Politique future	93
5.1.9 . Indicateur synthétique de risque	93
5.1.10 . Affectations des résultats	94
<b>5.2 . BILAN</b>	<b>95</b>
<b>5.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>96</b>
<b>5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>97</b>
5.4.1 . Composition des actifs au 31.12.23	97
5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	107
5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	109
5.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	109
5.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	111
5.4.6 . Performances	112
5.4.7 . Frais	112
5.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	113

# 1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

## 1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

### Siège de la SICAV

Avenue du Port 86C, boîte 320, 1000 Bruxelles

### Date de constitution de la SICAV

12 octobre 2011.

### Conseil d'administration de la SICAV

M. Danny Deceuninck, Product Manager chez Crelan SA, Président du Conseil d'administration ;  
Mme. Katrien Pottie, Business Development Manager, Amundi Asset Management Belgium, Administrateur ;  
M. Joris Cnockaert, Administrateur-Directeur de CRELAN S.A., Administrateur ;  
M. Bruno Tuybens, Conseiller indépendant, Administrateur indépendant ;  
M. Paul Mestag, Administrateur indépendant ;  
M. Steven De Landtsheer, Responsable Contrôle et Reporting Operations chez Crelan SA ; et  
M. Christian Steeno, Directeur Wealth Asset Management chez Crelan SA

### Personnes physiques chargées de la direction effective

M. Gregory Cabanetos, administrateur-délégué de Luxcellence Management Company S.A. ; et  
M. Pascal Pira, délégué à la gestion journalière de Luxcellence Management Company S.A.

### Type de gestion

La SICAV a désigné comme société de gestion au sens de l'article 44 de la Loi 2012, Luxcellence Management Company S.A., agréée au Grand-Duché de Luxembourg en qualité de société de gestion conformément à la directive 2009/65/CE et désignée ci-après comme la « Société de Gestion ». Luxcellence Management Company S.A. est entièrement détenue par CACEIS S.A., la maison mère du Groupe CACEIS et fait partie du même groupe que CACEIS Bank, Belgium Branch.

Dénomination : Luxcellence Management Company S.A.

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 2, Rue Jean l'Aveugle, L- 1148 Luxembourg

Constitution : 31.01.1994

Durée : illimitée

Conseil d'Administration :

- Monsieur Guillaume Fromont, administrateur, Président du Conseil ;
- Monsieur Gregory Cabanetos, administrateur-délégué à la gestion journalière ;
- Monsieur Lucien Euler, administrateur indépendant ;
- Monsieur Aurélien Veil, administrateur

Comité de Direction :

- Monsieur Gregory Cabanetos, administrateur-délégué à la gestion journalière ;
- Monsieur Pascal Pira, délégué à la gestion journalière ;
- Madame Valérie Vignoul, déléguée à la gestion journalière ; et
- Monsieur Gérald Stadelmann, délégué à la gestion journalière

Commissaire:

Ernst & Young Luxembourg, Société Anonyme, 35E Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, représentée par Monsieur Nicolas Banier.

Capital souscrit et libéré : EUR 1.000.000,00 entièrement libéré.

### Commissaire

Deloitte Réviseurs d'Entreprises BV o.v.v. CVBA, représenté par Monsieur Tom Renders, réviseur d'entreprises, Gateway building – Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, 1930 Zaventem.

### Promoteur

CRELAN S.A., 251 Boulevard Sylvain Dupuis, 1070 Bruxelles.

### Dépositaire

CACEIS BANK, une société anonyme de droit français au capital social de 1.280.677.691,03 euros, dont le siège social est sis 89 91 rue Gabriel Péri 92120 Montrouge France, immatriculée sous le numéro RCS Paris 692 024 722, CACEIS BANK agit en Belgique par l'intermédiaire de sa succursale belge, CACEIS BANK, Belgium Branch, située Avenue du Port 86C b315 à 1000 Bruxelles et inscrite au Registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise BE0539.791.736.

### Gestion financière du portefeuille

Amundi Asset Management, S.A.S, 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris, France (ci-après le « gestionnaire » ou « Amundi Asset Management »).

## **CRELAN INVEST**

### **Gestion administrative et comptable**

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320 - 1000 Bruxelles.

### **Service financier**

Le service financier de la SICAV et de chacun de ses compartiments est assuré par CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C boîte 320, 1000 Bruxelles.

### **Distributeur**

CRELAN S.A., 251 Boulevard Sylvain Dupuis, 1070 Bruxelles.

### **Liste des compartiments**

Opportunities  
Balanced  
Conservative  
Dynamic

## 1.2 . RAPPORT DE GESTION

### 1.2.1 . Informations aux actionnaires

#### Sources d'information

La SICAV est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM » de droit belge à compartiments multiples ayant opté, depuis le 18/06/2014, pour des placements répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et régie par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (la « Loi 2012 »).

Les statuts, le dernier rapport annuel ainsi que le dernier rapport semestriel peuvent être obtenus gratuitement sur demande, avant ou après la souscription des parts, auprès de CACEIS Bank, Belgium Branch ou auprès du Distributeur Global.

Les documents et renseignements suivants peuvent être consultés sur les sites internet mentionnés ci-dessous: le prospectus, les documents d'informations clés et le dernier rapport semestriel ou annuel paru :

<https://www.crelan.be/fr/particuliers/produit/crelan-invest-opportunities>

<https://www.crelan.be/fr/particuliers/produit/crelan-invest-conservative>

<https://www.crelan.be/fr/particuliers/produit/crelan-invest-balanced>

<https://www.crelan.be/fr/particuliers/produit/crelan-invest-dynamic>

Les coûts récurrents et les taux de rotation du portefeuille pour les périodes antérieures peuvent être obtenus auprès de CACEIS Bank, Belgium Branch.

Les paiements aux actionnaires, les rachats et les conversions d'actions sont effectués par l'intermédiaire des distributeurs.

#### Assemblée générale annuelle des participants

Le 2ième mardi du mois de mai à 11 heures 30 au siège ou à l'adresse indiquée dans la convocation.

#### Autorité compétente

Autorité des services et marchés financiers (FSMA), rue du Congrès, 12-14 - 1000 Bruxelles.

Le prospectus est publié après avoir été approuvé par la FSMA, conformément à l'article 60, § 1er de la Loi 2012. Cette approbation ne comporte aucune appréciation de l'opportunité et de la qualité de l'offre, ni de la situation de celui qui la réalise. Le texte officiel des statuts a été déposé au greffe du tribunal de l'entreprise.

#### Point de contact – Informations supplémentaires

Des explications supplémentaires sur la SICAV et ses compartiments peuvent être obtenues si nécessaire auprès du département Info et Conseil du Distributeur Global : +32 (0)3 247 18 00 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h).

#### Responsabilité du prospectus et des informations clés pour l'investisseur

Le Conseil d'Administration de la SICAV.

A la connaissance du Conseil d'Administration de la SICAV, les données du prospectus et des informations clés pour l'investisseur sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

#### Informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations

##### Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Tableau récapitulatif des risques jugés pertinents et significatifs, tels qu'évalués par le compartiment:

Type de risque	Définition concise du risque	Opportunités
Risque de change	Risque que la valeur des investissements soit affectée par la variation des taux de change.	Elevé
Risque de marché	Risque de chute de tout le marché ou d'une catégorie d'actifs pouvant affecter le prix et la valeur de l'actif en portefeuille et entraîner une baisse de la VNI.	Moyen

**CRELAN INVEST**

Risque de crédit	Risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations du compartiment, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des sous jacents sur lesquels est exposé le compartiment peut entraîner une baisse de la VNI.	Moyen
Risque de capital	Risque pesant sur le capital.	Moyen
Risques liés à des investissements réalisés dans d'autres OPC	Il s'agit du risque affectant les OPC en portefeuille, dont la valeur du compartiment sera largement tributaire.	Moyen
Risques liés aux investissements dans des marchés émergents	Risque accru par rapport à un investissement dans les marchés développés. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité réduite.	Moyen
Risques liés aux investissements dans des marchés frontières	Risque accru par rapport à un investissement dans les marchés émergents. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité réduite.	Moyen
Risque en matière de durabilité	Événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le compartiment.	Moyen
Autre risque	L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.	Moyen
Risque de contrepartie	Risque de défaillance d'un intervenant de marché, autre qu'un émetteur, l'empêchant d'honorer ses engagements vis à vis du portefeuille.	Faible
Risque de dénouement	Risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné.	Faible
Risque de liquidité	Risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable.	Faible
Risque de conservation	Risque de perte d'actifs détenus par un dépositaire ou un sous-dépositaire.	Faible
Risque de concentration	Risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé.	Faible
Risque d'inflation	Risque lié à l'inflation.	Faible
Risque lié à des facteurs externes	Incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal.	Faible

Type de risque	Définition concise du risque	Conservative	Balanced	Dynamic
Risque de marché	Risque de chute de tout le marché ou d'une catégorie d'actifs pouvant affecter le prix et la valeur de l'actif en portefeuille et entraîner une baisse de la VNI.	Moyen	Moyen	Elevé
Risque lié à l'utilisation de titres dits « spéculatifs à haut rendement »	Ce compartiment doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres dits « spéculatifs haut rendement » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié aux obligations convertibles	Il s'agit du risque de baisse des obligations convertibles lié aux variations de taux d'intérêt, aux variations des actions sous-jacentes, aux risques de crédit ainsi qu'aux variations de la volatilité. En cas de hausse des taux d'intérêt, de baisse de la volatilité implicite des obligations convertibles, de baisse des actions sous-jacentes et/ou de la dégradation du crédit des émetteurs des obligations convertibles détenues par l'OPCVM, la valeur liquidative pourra baisser.	Faible	Faible	Faible
Risque de crédit	Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations du compartiment, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé le compartiment peut entraîner une baisse de la VNI.	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de dénouement	Risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné.	Faible	Faible	Faible
Risque de liquidité	Risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable.	Moyen	Moyen	Faible
Risque de change	Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'Euro. En fonction du sens des opérations du compartiment, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) d'une devise par rapport à l'euro, pourra entraîner la baisse de la VNI.	Moyen	Elevé	Elevé
Risque de conservation	Risque de perte d'actifs détenus par un dépositaire ou un sous-dépositaire.	Faible	Faible	Faible
Risque de concentration	Risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé.	Faible	Faible	Faible



Type de risque	Définition concise du risque	Conservative	Balanced	Dynamic
Risque de contrepartie	Risque de défaillance d'un intervenant de marché, autre qu'un émetteur, l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille.	Faible	Faible	Faible
Risque de perte en capital	L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être intégralement restitué.	Moyen	Faible	Faible
Risque lié à des facteurs externes	Incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal.	Faible	Faible	Faible
Risques liés à des Investissements réalisés dans d'autres OPC	Il s'agit du risque affectant les OPC en portefeuille, dont la valeur du compartiment sera largement tributaire.	Moyen	Moyen	Moyen
Risques liés aux investissements dans des marchés émergents	Risque accru par rapport à un investissement dans les marchés développés. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité réduite.	Moyen	Moyen	Moyen
Risques liés aux investissements dans des marchés frontières	Risque accru par rapport à un investissement dans les marchés émergents. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité Réduite.	Moyen	Moyen	Moyen
Risque en matière de durabilité	Il s'agit d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par le compartiment.	Moyen	Moyen	Moyen
Autre risque	L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peuvent entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.	Moyen	Moyen	Moyen

Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Rien à signaler

Circonstances susceptibles d'influencer significativement le développement de la société

Rien à signaler

**Politique de rémunération**

En conformité avec la directive 2014/91/UE Luxcellence Management Company S.A. a établi et applique une politique de rémunération et des pratiques de rémunération qui sont compatibles avec une gestion saine et efficace des risques et qui n'encouragent pas une prise de risque incompatible avec le profil de risque et les statuts de la SICAV.

La politique de rémunération de Luxcellence Management Company S.A. est en ligne avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion, de la SICAV et de ses investisseurs et comprend des mesures pour éviter les conflits d'intérêt.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale, la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

## CRELAN INVEST

Dans la mesure où et uniquement si, ceci est applicable, l'évaluation des performances s'inscrit dans un cadre pluriannuel adapté à la période de détention recommandée aux investisseurs de la Sicav gérée par la Société de Gestion, afin de garantir qu'elle porte bien sur les performances à long terme de la Sicav et sur ses risques d'investissement et que le paiement effectif des composantes de la rémunération qui dépendent des performances s'échelonne sur la même période.

Les détails de la politique de rémunération, applicables au sein de Luxcellence Management Company S.A. (à tout type de rémunération versée par celle-ci en faveur de son personnel) sont disponibles sur le site internet suivant [https://www.luxcellence.com/files/Remuneration\\_policy\\_FR.pdf](https://www.luxcellence.com/files/Remuneration_policy_FR.pdf). Une copie papier de la politique de rémunération sera mise gratuitement à disposition des investisseurs de la SICAV sur simple demande à Luxcellence Management Company S.A..

### Méthodologie

Les chiffres mentionnés représentent la somme de chaque part individuelle de rémunération imputable au Fonds selon une méthodologie objective de ventilation qui reconnaît la nature multi services de la Société de Gestion. Par conséquent, les chiffres ne sont pas représentatifs d'une quelconque rémunération individuelle effective ou de leur structure de rémunération.

### Informations quantitatives

Le montant total de la rémunération octroyée au titre de l'année financière achevée le 31 décembre 2023 par la Société de Gestion à son personnel en ce qui concerne les activités entreprises pour le présent Fonds s'élève à 398,60XK €, montant qui comprend une rémunération fixe de 366,19K € et une partie variable de 32,41K €.

Le montant de la rémunération globale allouée par la Société de Gestion et attribuée au senior management quant au Fonds était de 96,23K €.

### **Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

La proportion maximale d'actifs qui peuvent être impliqués dans des opérations de financement sur titres et des swaps sur rendement total n'excéderont pas 70% des actifs nets du compartiment, tandis que le niveau escompté d'actifs qui seront engagés dans des opérations de financement sur titres et des swaps sur rendement total est de 17,5%.

Dans le cas d'opérations de financement sur titres et de la réutilisation pour la période sous revue, l'information sera reprise dans les compartiments concernés sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

### **Redemption gate**

La SICAV peut en outre refuser ou étaler dans le temps une ou plusieurs demandes de souscription, de rachat ou de conversion qui pourrai(en)t perturber son équilibre. En particulier et conformément à l'article 198/1 de l'Arrêté Royal 2012 et à l'Arrêté Royal du 15 octobre 2018 modifiant l'arrêté royal du 7 mars 2006 relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif, l'arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts, l'arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux sociétés de gestion d'organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE, l'arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et l'arrêté royal du 25 février 2017 relatif à certains organismes de placement collectif alternatifs publics et à leurs sociétés de gestion, et portant des dispositions diverses (ci-après « l'Arrêté Royal 2018 »), la SICAV se réserve la possibilité de modifier les modalités et conditions de rachat des actions applicable à chacun des compartiments de la Sicav et de ne pas exécuter les ordres des participants sortants si les demandes de remboursement, individuellement ou ensemble, représentent au moins 5% de la VNI du compartiment concerné.

La suspension concerne uniquement la partie des demandes de rachat qui excède ce seuil et sera appliquée dans la même proportion à toutes les demandes de sortie affectées par le mécanisme.

La portion des demandes de rachat qui n'a pas été exécutée suite à la suspension partielle est reportée automatiquement à la prochaine date de clôture, sauf en cas de révocation de l'ordre de rachat par l'investisseur ou de nouvelle application du mécanisme. Une nouvelle décision de suspension des rachats est requise chaque fois que les conditions d'application de ce mécanisme sont remplies.

Cette décision de suspension sera publiée sur le sites internet suivants :

<https://www.crelan.be/fr/particuliers/produit/crelan-invest-opportunities>

<https://www.crelan.be/fr/particuliers/produit/crelan-invest-conservative>

<https://www.crelan.be/fr/particuliers/produit/crelan-invest-balanced>

<https://www.crelan.be/fr/particuliers/produit/crelan-invest-dynamic>

Une politique expliquant les conditions d'application de cette suspension est disponible sur demande au siège social de la Société de Gestion.

Les souscriptions, rachats ou conversions d'actions dont la demande est suspendue seront traités sur base de la première VNI des actions déterminées après la suspension.

## CRELAN INVEST

Dans le cas d'application de ce mécanisme pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Durant la période du présent rapport, aucun compartiment n'a été concerné par ce mécanisme.

### Droit de vote

L'assemblée générale vote et délibère suivant le prescrit du Code des sociétés et des associations.

Sauf dans les cas prévus par la loi, les décisions sont prises, quel que soit le nombre de titres représentés à l'assemblée, à la majorité des voix.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou tout autre moyen de télécommunication une autre personne comme mandataire.

Les décisions concernant un compartiment déterminé seront, s'il n'en est pas disposé autrement par la loi ou les statuts, prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents et votants de ce compartiment.

### Informations relatives aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »)

#### 1. Introduction

Le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après, le « Règlement SFD » ou « SFDR »), impose aux acteurs des marchés financiers, tels que la Société de gestion, de fournir aux investisseurs et investisseurs potentiels des informations sur (i) leur politique relative aux risques en matière de durabilité, et (ii) leur politique en matière de prise en compte des incidences négatives des décisions d'investissement en matière de durabilité. Des informations complémentaires sont également exigées pour certaines catégories de produits financiers, tel que plus amplement expliqué ci-après.

SFDR fait une distinction entre (i) les produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales (visés à l'article 8 de SFDR), et (ii) les produits financiers qui ont un objectif d'investissement durable (visés à l'article 9 de SFDR). L'appartenance des compartiments de la SICAV le cas échéant à l'une ou l'autre de ces deux catégories est précisée comme suit dans les fiches signalétiques qui les concernent :

Article 6 de SFDR	Article 8 de SFDR	Article 9 de SFDR
Opportunities	Conservative	/
	Balanced	/
	Dynamic	/

Pour plus de détails sur la façon dont un compartiment se conforme aux exigences de SFDR, veuillez vous référer ci-dessous à la fiche signalétique de ce compartiment.

Les développements qui suivent sont relatifs (i) au risque de durabilité et à la gestion des risques de durabilité, (ii) au processus de sélection des investissements pour les compartiments dont la fiche signalétique indique qu'ils promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales (y compris en matière de gouvernance) (produits visés à l'article 8 de SFDR), et (iii) à l'évaluation des incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité, par le gestionnaire.

#### 2. Risque de durabilité

Un « risque en matière de durabilité » désigne un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un ou plusieurs investissements détenus par la SICAV.

On distingue dans les risques en matière de durabilité, les risques à court terme et les risques à long terme. Les risques à court terme sont des risques qui résultent d'un événement, soudain par nature, comme par exemple des incidents/accidents (comme des catastrophes naturelles), procédures judiciaires, amendes, etc. Les risques à long terme sont liés à des problèmes qui se développent à plus long terme au fil du temps, comme par exemple, l'impact sur la valeur d'une entreprise de certains problèmes liés à une mauvaise gouvernance, aux impacts du changement climatique, à la diminution de la biodiversité, etc.

Ce risque de durabilité affecte tous les compartiments, que ceux-ci fassent ou non la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales (y compris en matière de gouvernance) (produits visés à l'article 8 de SFDR).

Pour tous les compartiments, le gestionnaire tient compte de ces risques. En outre, les compartiments de la SICAV dont la fiche signalétique indique qu'ils promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales (visés à l'article 8 de SFDR) intègrent les risques de durabilité dans leur processus d'investissement et visent à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur au score ESG de son indice de référence ou de son univers d'investissement (lorsqu'il n'y a pas d'indice de référence). Le score ESG du portefeuille est la moyenne pondérée des actifs sous gestion du score ESG de l'émetteur sur la base du modèle de notation ESG d'Amundi.

En conséquence de cette prise en compte des risques en matière de durabilité, certains compartiments peuvent avoir un univers d'investissement qui se concentre sur les investissements dans des sociétés qui répondent à des critères spécifiques, y compris les scores ESG, et qui sont liés à certains thèmes de développement durable et démontrent leur adhésion à des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise. L'univers d'investissement de ces compartiments peut donc être plus réduit que celui d'autres fonds. Ces compartiments peuvent (i) sous-performer le marché dans son ensemble si ces investissements sous-performent le marché et/ou (ii) sous-performer par rapport à d'autres fonds qui n'utilisent pas les critères ESG lors de la sélection des investissements et/ou pourraient faire en sorte que le compartiment vende pour des raisons liées à l'ESG des investissements pourtant performants.

L'exclusion ou la cession de titres d'émetteurs qui ne répondent pas à certains critères ESG de l'univers d'investissement peut entraîner une performance différente par rapport à des fonds similaires qui n'ont pas une telle politique ESG et qui n'appliquent pas de critères de sélection ESG lors de la sélection des investissements.

La sélection des actifs peut s'appuyer sur un processus de notation ESG exclusif qui repose en partie sur des données de tiers. Les données fournies par des tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou non disponibles et, par conséquent, il existe un risque que le gestionnaire d'investissement évalue incorrectement un titre ou un émetteur.

### Règlement Taxonomie

Le Règlement (UE) 2020/852 du parlement Européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (ci-après « règlement Taxonomie ») vise à établir des critères pour déterminer si une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental, aux fins de la détermination du degré de durabilité environnementale d'un investissement.

Un investissement durable sur le plan environnemental est un investissement dans une ou plusieurs activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au titre du règlement Taxonomie.

Les obligations d'information listées dans le règlement Taxonomie complètent les règles reprises dans le règlement SFDR.

6 objectifs environnementaux sont cités par le règlement Taxonomie :

1. l'atténuation du changement climatique,
2. l'adaptation au changement climatique,
3. l'utilisation de ressources aquatiques et marines,
4. la transition vers une économie circulaire,
5. la prévention et le contrôle de la pollution,
6. la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Des précisions sur la mise en œuvre du règlement Taxonomie sont reprises dans la fiche propre à chaque compartiment.

### 1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés

Dans l'ensemble, l'année économique et financière 2023 a été marquée par une nette atténuation de la stagflation qui avait caractérisé 2022. En effet, l'inflation a beaucoup reflué, quoique restant, en fin d'année, au-dessus des cibles des banques centrales.

#### Etats-Unis

L'économie américaine a bien mieux résisté que prévu à la forte hausse des taux d'intérêt. Sur les 3 premiers trimestres de l'année, le PIB a progressé de 2,3%, les créations d'emplois ont été supérieures aux attentes tandis que le taux de chômage s'est maintenu à un niveau très bas (3,7% en décembre). L'épargne abondante accumulée par les ménages durant la crise du COVID, les réserves de financement et de trésorerie des entreprises (qui leur ont permis de ne subir que progressivement la hausse des taux) et des mesures budgétaires favorables à l'investissement expliquent ces bons chiffres.

Un ralentissement était toutefois perceptible en fin d'année. L'inflation, pour sa part, a beaucoup diminué. L'indice d'inflation Core PCE (suivi par la Fed), pour sa part, voyait sa progression ramenée à 3,2% (contre 4,9% en décembre 2022).

La Réserve fédérale a remonté ses taux à 4 reprises entre février et juillet, portant la borne haute des *Fed Funds* à 5,5%. En fin d'année, elle indiquait que le rythme des futures baisses de taux était désormais en discussion.

#### Zone euro

Début 2023, les craintes étaient vives de voir l'activité économique s'effondrer en raison des difficultés d'approvisionnement en gaz naturel. Toutefois, les prix de l'énergie ont rapidement baissé et la forte récession attendue

## CRELAN INVEST

n'a pas eu lieu. En revanche, l'activité n'est pas parvenue à accélérer plus tard dans l'année, en raison notamment de difficultés spécifiques au secteur industriel et de la hausse des taux d'intérêt. Ainsi, au cours des trois premiers trimestres, le PIB de la zone euro est resté quasi-inchangé.

L'inflation, pour sa part, a nettement reflué : en décembre 2023, la progression sur 12 mois de l'indice général des prix à la consommation n'était plus que de 2,9% (contre 9,2% en décembre 2022) et celle de l'indice sous-jacent de 3,4% (contre 5,2%).

La BCE a remonté ses taux directeurs à 6 reprises, lors de chacun de ses comités de politique monétaire (toutes les 6 semaines environ) de février à septembre, portant son taux de rémunération des dépôts à 4,0% (contre 2,0% fin décembre 2022). Elle a ensuite interrompu ce mouvement, mais ne s'engageait pas, en fin d'année, sur des baisses de taux imminentes.

### Emergents

Malgré un ralentissement au deuxième semestre, la croissance des économies émergentes est restée stable en termes annuels (progression du PIB d'environ 4%). Elle a bien résisté aux vents contraires de la reprise chinoise décevante (surtout au 2<sup>ème</sup> trimestre), des taux d'intérêts américains et mondiaux plus élevés et des crises et tensions géopolitiques. Le ralentissement de la demande domestique et la dissipation des chocs d'offre négatifs ont permis une modération de l'inflation, qui, à partir des prix des secteurs volatils et des biens, s'est progressivement diffusée à l'inflation des services, pourtant plus rigide.

Cette tendance a permis aux banques centrales des économies émergentes d'initier des cycles de baisses de leurs taux directeurs, alors même que la Réserve fédérale américaine continuait d'augmenter les siens. Le mouvement a débuté en Amérique Latine (concernant toutes les grandes banques centrales, à l'exception de celle du Mexique) et a gagné l'Europe Centrale et de l'Est.

Les politiques économiques, pour leur part, ont évolué dans une direction plus orthodoxe : au Brésil, le Président Lula s'en est tenu à des politiques prudentes, en Turquie, le Président Erdogan a effectué une volte-face en faveur d'une approche plus classique tandis que le nouveau Président argentin Mile a été élu sur un programme libéral très ambitieux.

### Marché obligataire

L'année 2023 s'est déroulée largement en deux temps. Après un premier épisode de hausse de taux jusqu'à fin octobre portés par la résilience des économies, la fin de l'année a été marquée par une forte baisse des taux courts et longs. Le 10 ans américain a clôturé l'année à environ 3,8% et le 10 allemand aux alentours de 2%. Le marché s'attend à ce que la Fed et la BCE entament leur cycle de réduction des taux en mars.

Néanmoins, la question qui se pose est de savoir si les investisseurs ne se montrent pas un peu trop optimistes, car une baisse déjà en mars semble un peu précoce.

### Marché Actions

Dans ce contexte de désinflation, les marchés actions ont connu une forte hausse. Le **MSCI World AC** augmente de +19,5% sur l'année. En plus des bons chiffres économiques, le MSCI USA (+25%) a profité et de la très bonne performance des « Magnificent 7 ». L'Europe (+11,2%) fait moins bien que son homologue américaine.

Le marché japonais (+25,9%) ressort en tête des marchés développés profitant de la baisse du yen, d'une amélioration de l'économie et de réformes encourageantes en termes de gouvernance des entreprises. Le MSCI Emergents clôture l'année en territoire positif (+7,1%) malgré la très mauvaise performance du marché chinois (-12,8%).

Au niveau sectoriel, tous les secteurs européens ressortent dans le vert à l'exception du secteur des biens de consommation de base (-3,4%). Les secteurs sensibles aux variations des taux d'intérêt ont su tirer leur épingle du jeu avec en tête le secteur de l'IT (+32,9%) suivi du secteur industriel (+23,6), du secteur bancaire (+19,2%) et du secteur de l'immobilier (+17,7%) qui a fini par se reprendre en fin d'année. Enfin, toujours en Europe, les valeurs dites « Value » (+9,7%) ont légèrement sous-performé les valeurs de croissance (+12,8%).

\*Performances en devises locales, USD pour les EM



## Crelan Invest SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le  
31 décembre 2023 - Comptes annuels

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Crelan Invest SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Crelan Invest SA (« la société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 mai 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Crelan Invest SA durant 12 exercices consécutifs.

### Rapport sur les comptes annuels

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 838 265 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 45 496 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Un aperçu des fonds propres et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous :

Nom du compartiment	Devise	Fonds Propres	Résultats
Crelan Invest Dynamic	EUR	119 059 870,28	8 989 216,44
Crelan Invest Balanced	EUR	349 426 993,49	24 091 573,39
Crelan Invest Conservative	EUR	91 367 979,08	5 361 412,37
Crelan Invest Opportunities	EUR	278 410 481,98	7 053 643,25

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Autres points

Le Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852, inclus dans l'annexe du rapport annuel n'est pas soumis au contrôle légal.

## **Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

## **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;



- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## Autres obligations légales et réglementaires

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses/leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions, du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

## Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Signé à Zaventem.

**Le commissaire**

---

**Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL**  
Représentée par Tom Renders

**Deloitte.**

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL  
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem  
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

## 1.4 . BILAN GLOBALISE

	Au 31.12.23 (en EUR)	Au 31.12.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>838.265.324,83</b>	<b>829.400.670,43</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>826.356.704,90</b>	<b>799.841.573,07</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	277.122.769,71	234.148.368,73
B. Instruments du marché monétaire	614.234,80	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	218.128.518,33	222.797.613,71
E. OPC à nombre variable de parts	321.505.941,14	330.795.776,72
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	7.175.304,27	-220.403,75
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	2.958.352,72	9.413.225,84
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)	1.112.424,89	657.156,91
ii. Contrats à terme (+/-)	-2.304.000,42	2.249.834,91
n. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option (+/-)	43.159,46	
<b>III. Créances et dettes à plus d'un an</b>	<b>-162.039,71</b>	
B. Dettes	-162.039,71	
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-5.433.926,48</b>	<b>-8.176.978,69</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	1.480.155,18	1.358.039,84
b. Avoirs fiscaux	308.347,21	172.562,50
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-1.827.516,46	-1.613.064,26
c. Emprunts (-)	-1.564.912,41	-12.528,80
d. Collateral (-)	-3.830.000,00	-8.081.987,97
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>18.469.675,48</b>	<b>38.779.541,44</b>
A. Avoirs bancaires à vue	10.511.179,81	28.307.570,88
C. Autres	7.958.495,67	10.471.970,56
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-965.089,36</b>	<b>-1.043.465,39</b>
B. Produits acquis	3.268.612,26	2.270.315,82
C. Charges à imputer (-)	-4.233.701,62	-3.313.781,21
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>838.265.324,83</b>	<b>829.400.670,43</b>
A. Capital	804.518.948,55	956.057.582,31
B. Participations au résultat	-763.443,97	-2.390.410,59
C. Résultat reporté	-10.986.025,20	10.486.939,81
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	45.495.845,45	-134.753.441,10
<b>SECTION 2: POSTES HORS BILAN</b>		
<b>I. Sûretés réelles (+/-)</b>	<b>7.212.070,06</b>	<b>4.685.931,19</b>
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	7.212.070,06	4.685.931,19
<b>II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)</b>	<b>227.463.224,00</b>	<b>59.228.418,75</b>
A. Contrats d'option et warrants achetés	36.425.339,37	56.415.742,97
B. Contrats d'option et warrants vendus	191.037.884,63	2.812.675,78
<b>III. Montants notionnels des contrats à terme (+)</b>	<b>799.429.923,68</b>	<b>603.230.680,96</b>
A. Contrats à terme achetés	608.739.232,83	390.091.276,24
B. Contrats à terme vendus	190.690.690,85	213.139.404,72

## 1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 31.12.23 (en EUR)	Au 31.12.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>42.246.196,00</b>	<b>-134.549.219,82</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	13.979.886,41	-47.801.684,95
B. Instruments du marché monétaire	-261.569,28	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	36.841.205,13	-45.924.723,47
D. Autres valeurs mobilières		-6.149,62
E. OPC à nombre variable de parts	24.855.275,96	-48.174.108,74
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-1.996.159,82	-12.944.904,47
j. Sur taux d'intérêt		
ii. Contrats à terme	2.781,77	
I. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option	-1.644.820,36	-108.856,13
ii. Contrats à terme	-17.323.896,73	21.386.353,23
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option	-899.297,77	-320.140,00
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-266.383,91	-17.315.123,09
b. Autres positions et opérations de change	-11.040.825,40	16.660.117,42
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>15.122.134,90</b>	<b>11.837.240,67</b>
A. Dividendes	6.432.170,17	7.038.458,51
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	8.351.444,35	5.229.925,49
b. Dépôts et liquidités	1.039.253,19	355.606,24
C. Intérêts d'emprunts (-)	-53.130,22	-212.541,24
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-688.275,47	-649.720,03
F. Autres produits provenant des placements	40.672,88	75.511,70
<b>III. Autres produits</b>	<b>3.015,91</b>	<b>11.630,03</b>
B. Autres	3.015,91	11.630,03
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-11.776.721,06</b>	<b>-12.053.091,98</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-846.323,25	-540.466,29
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-307.011,64	-335.576,39
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-3.551.819,39	-3.731.724,05
b. Gestion administrative et comptable	-275.829,40	-297.718,41
c. Rémunération commerciale	-6.155.252,27	-6.408.686,90
E. Frais administratifs (-)	-6.987,75	-15.898,28
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-890,41	-15.402,94
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-9.141,54	-7.261,97
H. Services et biens divers (-)	-55.298,69	-71.120,51
J. Taxes	-539.293,06	-647.449,31
K. Autres charges (-)	-28.873,66	18.213,07
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>3.348.429,75</b>	<b>-204.221,28</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>45.594.625,75</b>	<b>-134.753.441,10</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-98.780,30</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>45.495.845,45</b>	<b>-134.753.441,10</b>
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>33.746.376,28</b>	<b>-126.656.911,88</b>
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	-10.986.025,20	10.486.939,81
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	45.495.845,45	-134.753.441,10
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-763.443,97	-2.390.410,59

**CRELAN INVEST**

	<b>Au 31.12.23 (en EUR)</b>	<b>Au 31.12.22 (en EUR)</b>
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	<b>-37.739.164,66</b>	<b>115.670.886,68</b>
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	<b>8.263.487,71</b>	<b>10.986.025,20</b>
IV. (Distribution des dividendes)	<b>-4.270.699,33</b>	

## **1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION**

---

### **1.6.1 . Résumé des règles**

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

#### **Frais**

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

#### **Comptabilisation des achats et des ventes**

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

#### **Créances et dettes**

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

#### **Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés**

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante:

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements - B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

**Opérations en devises**

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique «I.H. Positions et opérations de change».

**1.6.2 . Taux de change**

	31.12.23			31.12.22		
1 EUR	1,6263	AUD		1,5693	AUD	
	1,4642	CAD		1,4440	CAD	
	0,9260	CHF		0,9847	CHF	
	7,4529	DKK		7,4365	DKK	
	0,8691	GBP		0,8869	GBP	
	8,6314	HKD		8,3163	HKD	
	3,9993	ILS		3,7554	ILS	
	156,3300	JPY		140,6600	JPY	
	11,2405	NOK		10,5138	NOK	
	1,7504	NZD		1,6798	NZD	
	4,3395	PLN		4,6808	PLN	
	11,0960	SEK		11,1218	SEK	
	1,4591	SGD		1,4300	SGD	
	1,1050	USD		1,0666	USD	
	20,3477	ZAR		18,0986	ZAR	

## 2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT OPPORTUNITIES

### 2.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Date de lancement le 23 mai 2016 avec un prix de part initial de 100,00 EUR.

#### 2.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectif du compartiment

L'objectif de gestion du compartiment est de générer un rendement attractif en investissant dans un univers de fonds actions, obligataires et diversifiés de qualité soigneusement sélectionnés par Amundi Asset Management selon une méthodologie de sélection propre qui mêle des critères quantitatifs et qualitatifs.

Le compartiment ne bénéficie d'aucune protection ni garantie.

##### Politique de placement du compartiment

###### a) Catégorie d'actifs autorisés

Pour atteindre son objectif, le compartiment investira essentiellement en parts d'organismes de placement collectif, conformément aux dispositions légales et réglementaires. Ces investissements pourront représenter 100% de la composition du portefeuille du compartiment.

De façon générale, le compartiment pourra investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012.

###### b) Restrictions d'investissement

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation.

Le compartiment ne peut pas investir directement dans des "titrisations ou des "positions de titrisation au sens du Règlement 2017/2402 Bien que le compartiment n'investira pas directement dans les "titrisations ou des "positions de titrisation susvisées, il peut être exposé à l'un et/ou l'autre de ces types de produits indirectement, à travers ses investissements dans un ou plusieurs OPC.

La proportion maximale d'actifs qui peuvent être impliqués dans des opérations de financement sur titres n'excéderont pas 70% des actifs nets du compartiment, tandis que le niveau escompté d'actifs qui seront engagés dans des opérations de financement sur titres est de 17,5%.

Les liquidités ne représenteront pas plus de 20% des actifs du compartiment (sauf pour les besoins de sa liquidation).

Les investissements dans les *marchés frontier* (càd. dans des marchés qui ne sont pas encore considérés comme des marchés émergents selon les classifications habituelles du marché des capitaux) seront plafonnés à 10% des actifs.

###### c) Stratégie définie

Afin de réaliser l'objectif de gestion, Amundi Asset Management réalisera une sélection de fonds en suivant une méthodologie de sélection propre qui mêle des critères quantitatifs et qualitatifs. Au sein de chaque classe d'actifs et en fonction des conditions de marché, Amundi Asset Management sélectionnera les fonds sous-jacents au sein d'un univers d'investissement de fonds tiers en ayant recours à des expertises reconnues de gestionnaires d'actifs de fonds actions, obligataires et diversifiés couvrant tous styles de gestion, secteurs d'activités et zones géographiques.

Le choix des fonds sera notamment fondé sur leur notation Morningstar<sup>1</sup> et seuls les fonds affichant un rating minimal de 3 étoiles lors de l'investissement seront retenus. Un fonds qui perd cette notation après l'investissement effectué par le compartiment pourra toutefois être conservé en portefeuille.

Sur cette base, Amundi Asset Management élaborera un portefeuille-type de fonds qui évoluera en fonction des anticipations du gérant et des conditions de marché dans le respect de la méthodologie de sélection employée.

<sup>1</sup> La notation Morningstar est une mesure de la performance ajustée du risque d'un fonds. Pour plus d'information, veuillez consulter le site : [www.morningstar.fr](http://www.morningstar.fr)



L'orientation de la gestion dépendra de la vue adoptée par le gérant : défensive, neutre ou positive. La grille d'exposition aux sous-jacents actions et obligataires est définie a priori en fonction de la vue retenue par Amundi Asset Management et pourra évoluer à l'intérieur d'une fourchette allant de 30% à 70%.

Ainsi, dans une position neutre, le rapport entre les actions et les obligations sera proche de 50%/50%.

S'agissant des sous-jacents obligataires, ils pourront être composés d'obligations d'Etat et de dettes privées sans contrainte de notation.

La partie action du portefeuille pourra être exposée au risque de change par l'intermédiaire des fonds sous-jacents qui ne seront pas couverts. Le portefeuille obligataire pourra également investir en instruments libellés en devises autres que l'euro.

Le compartiment n'offrira ni un rendement garanti, ni la protection ou la garantie du capital.

#### d) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le recours aux produits dérivés servira tant à couvrir le risque qu'à réaliser les objectifs d'investissement.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés, cotés ou non, pour réaliser lesdits objectifs: il peut s'agir de futures, contrats à terme, options ou de swaps de titres, d'indices, de devises ou de taux d'intérêt, ou d'autres transactions portant sur des instruments dérivés. Les transactions sur instruments dérivés non cotés sont exclusivement conclues avec des établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce type de transactions.

De tels instruments dérivés peuvent également être utilisés pour protéger les actifs contre les fluctuations de taux de change. Le compartiment vise toujours à conclure les transactions les plus ciblées possible, dans le respect de la réglementation applicable et des statuts.

#### e) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

##### Règlement SFDR

Le compartiment ne promeut pas des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'a pas un objectif d'investissement durable.

Les aspects sociaux, éthiques et environnementaux ne sont pas pris en compte dans la mise en œuvre de la politique d'investissement du compartiment.

A ce jour, le compartiment ne prend pas en compte les effets négatifs sur les facteurs de durabilité car la prise en compte des facteurs de durabilité n'est pas possible compte tenu de l'univers d'investissement du fonds. Ceci est précisé de manière plus détaillée dans la déclaration réglementaire de la société de gestion sur la durabilité disponible sur son site internet. La vérification par transparence sur ces aspects n'est pas garantie sur les fonds externes. Par ailleurs, compte tenu de la flexibilité d'exposition aux différentes classes d'actifs, la prise en compte des facteurs de durabilité serait inapplicable.

##### Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **2.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### **2.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### **2.1.6 . Indice et benchmark**

Non applicable.

### **2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**

Sur l'année 2023, dans un contexte très volatile sur les obligations et très haussier sur les marchés actions, la performance du compartiment Opportunities a été relativement décevante avec un peu moins de 3% de performance nette.

Le fonds a été trop prudent sur les actions, ne prenant pas suffisamment le virage de l'Intelligence Artificielle. Le poids actions est passé de près de 50% à 30% suite à la crise des banques régionales américaines.

L'intervention musclée de la Fed a inversé complètement le sentiment de marché et les investisseurs se sont rués sur les « 7 magnifiques ». Sur les actions, nous sommes restés sur une position prudente du fait d'une certaine complaisance selon nous sur les valorisations et le ralentissement économique à venir.

Au cours de la deuxième partie de l'année, nous avons réduit significativement Mirova Europe Environment, qui a souffert particulièrement de la remontée des taux. Néanmoins le gérant n'est pas sorti de la thématique de l'environnement avec BNP Climate Impact, vu les enjeux actuels. Notre positionnement inexistant sur le secteur de la technologie (IA) a contribué très négativement.

En 2023, il y a aussi eu de bons performers dans le portefeuille. Le Fonds Eleva European Selection a progressé de plus de 17%. Le fonds Alliance Bernstein Select US Equities a gagné près de 15%. A contrario, les mines d'or à travers le fonds BGF World Gold ont déçu avec une performance à peine positive en 2023.

Au niveau obligataire, du fait de la forte volatilité sur les taux ( évoquée ci-dessus) et de la bonne tenue de l'économie américaine, les fonds obligataires BGF Euro Bonds et Epsilon Euro Bonds ont souffert l'essentiel de l'année, pour se redresser uniquement en fin d'année. Nous étions faiblement sensibles l'essentiel de l'année autour de 1. Nous devrions la renforcer progressivement pour profiter des rendements attractifs.

**2.1.8 . Politique future**

Pour le début 2024, du rallye extrêmement rapide sur les valeurs technologiques liés à l'Intelligence Artificielle, craignant l'éclatement d'une bulle, la gestion conserve une exposition prudente aux actions proche du minimum. En 2024, nous resterons attentifs aux opportunités : les obligations pourraient offrir des opportunités de revenus /portage intéressantes en 2024. Côté actions, nous escomptons un repli de marché entre 10% et 20% pour saisir à nouveau des opportunités d'achat.

**2.1.9 . Indicateur synthétique de risque**



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (4 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce niveau d'indicateur reflète le profil de risque et de rendement du Produit compte tenu des prises de position de la gestion sur les différentes classes d'actifs action, taux et change dans le cadre de la marge de manoeuvre préalablement définie.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le capital n'est pas garanti.

**2.2 . BILAN**

	<b>Au 31.12.23 (en EUR)</b>	<b>Au 31.12.22 (en EUR)</b>
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>278.410.481,98</b>	<b>270.317.067,79</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>271.018.162,96</b>	<b>249.090.837,93</b>
E. OPC à nombre variable de parts	272.143.099,05	247.394.121,58
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)		1.741.940,00
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	137.460,41	36.471,03
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	-1.262.396,50	-81.694,68
<b>III. Créances et dettes à plus d'un an</b>	<b>-51.509,43</b>	
B. Dettes	-51.509,43	
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-290.022,06</b>	<b>-342.827,03</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	62.409,57	937.036,86
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-352.431,63	-1.279.863,89
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>8.996.449,15</b>	<b>22.496.537,44</b>
A. Avoirs bancaires à vue	4.006.343,79	20.679.986,86
C. Autres	4.990.105,36	1.816.550,58
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-1.262.598,64</b>	<b>-927.480,55</b>
C. Charges à imputer (-)	-1.262.598,64	-927.480,55
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>278.410.481,98</b>	<b>270.317.067,79</b>
A. Capital	271.164.291,71	296.060.062,62
B. Participations au résultat	192.547,02	-2.287.111,44
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	7.053.643,25	-23.455.883,39
<b>SECTION 2: POSTES HORS BILAN</b>		
<b>I. Sûretés réelles (+/-)</b>	<b>3.792.332,58</b>	<b>3.110.717,82</b>
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	3.792.332,58	3.110.717,82
<b>III. Montants notionnels des contrats à terme (+)</b>	<b>64.460.598,07</b>	<b>63.981.981,04</b>
A. Contrats à terme achetés	6.126.679,86	14.043.991,04
B. Contrats à terme vendus	58.333.918,21	49.937.990,00

## 2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.23 (en EUR)	Au 31.12.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>10.057.898,55</b>	<b>-20.240.760,71</b>
E. OPC à nombre variable de parts	23.195.628,93	-41.757.219,61
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-2.133.408,48	6.722.907,28
I. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	-9.141.977,88	11.662.425,29
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	61.583,56	213.014,93
b. Autres positions et opérations de change	-1.923.927,58	2.918.111,40
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>543.475,99</b>	<b>145.827,64</b>
A. Dividendes	62.127,70	
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	441.234,64	145.259,30
C. Intérêts d'emprunts (-)	-559,23	-74.943,36
F. Autres produits provenant des placements	40.672,88	75.511,70
<b>III. Autres produits</b>	<b>1.289,02</b>	<b>2.557,33</b>
B. Autres	1.289,02	2.557,33
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-3.544.824,27</b>	<b>-3.363.507,65</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-22.037,65	-47.331,95
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-78.763,59	-77.898,40
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.190.767,87	-1.110.165,23
b. Gestion administrative et comptable	-84.622,15	-80.606,03
c. Rémunération commerciale	-2.087.879,56	-1.945.626,92
E. Frais administratifs (-)		-3.179,66
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-273,20	-4.354,53
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-3.047,40	-2.239,45
H. Services et biens divers (-)	-13.624,23	-13.665,68
J. Taxes	-61.099,27	-71.066,96
K. Autres charges (-)	-2.709,35	-7.372,84
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-3.000.059,26</b>	<b>-3.215.122,68</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>7.057.839,29</b>	<b>-23.455.883,39</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-4.196,04</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>7.053.643,25</b>	<b>-23.455.883,39</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>7.246.190,27</b>	<b>-25.742.994,83</b>
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	7.053.643,25	-23.455.883,39
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	192.547,02	-2.287.111,44
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>-7.246.190,27</b>	<b>25.742.994,83</b>

## 2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

### 2.4.1 . Composition des actifs au 31.12.23

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS</u></b>							
<b><u>DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR</u></b>							
<b><u>UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN</u></b>							
<b><u>MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
BLUEBAY GLOBAL SOV OPPS Q EUR	102.309,17	EUR	113,67	11.629.483,01	2,41%	4,29%	4,18%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				<b>11.629.483,01</b>		<b>4,29%</b>	<b>4,18%</b>
BRGF EURO BOND FD -D2- EUR CAP	1.604.781,68	EUR	28,50	45.736.277,88	2,23%	16,88%	16,43%
DNCA INVEST - ALPHA BONDS CLASS I - EUR	92.900,61	EUR	123,47	11.470.438,06	0,13%	4,23%	4,12%
EPSILON EURO BD -I-	75.436,65	EUR	176,63	13.324.375,14	0,17%	4,92%	4,78%
ISHS CO EUR GOV EUR SHS EUR ETF	59.381	EUR	112,57	6.684.519,17	0,15%	2,47%	2,40%
KEMPEN INTL LUX EURO CREDIT FUND -I- CAP	8.273,92	EUR	1.428,90	11.822.604,29	1,12%	4,36%	4,25%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				<b>89.038.214,54</b>		<b>32,86%</b>	<b>31,98%</b>
OPC-Obligations				<b>100.667.697,55</b>		<b>37,15%</b>	<b>36,16%</b>
AB I SEL US EQ I SHS -I	599.755,53	USD	63,08	34.237.628,07	1,25%	12,63%	12,30%
BLACKROCK GLOBAL FDS-WORLD GOLD FD I2 C	828.410,72	USD	39,25	29.425.448,65	0,82%	10,86%	10,57%
ELEVA EUROPEAN SELECTION FUND I2 CAP	6.812,4	EUR	1.954,30	13.313.473,32	0,26%	4,91%	4,78%
MFS MERIDIAN SICAV EUR RESEARCH -I1-	100.683,15	EUR	323,60	32.581.065,72	2,45%	12,02%	11,70%
MIROVA EUROPE ENVIR EQ FD SI NPF EUR CAP	63.791,65	EUR	128,11	8.172.348,31	0,43%	3,02%	2,94%
PARVEST ENVIRONMENTAL OPP -I- CAP	88.480,65	EUR	322,65	28.548.280,75	1,02%	10,53%	10,25%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				<b>146.278.244,82</b>		<b>53,97%</b>	<b>52,54%</b>
OPC-Actions				<b>146.278.244,82</b>		<b>53,97%</b>	<b>52,54%</b>
FVS MUL OPP II UNITS -IT- CAP	95.980	EUR	175,97	16.889.600,60	0,14%	6,23%	6,07%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				<b>16.889.600,60</b>		<b>6,23%</b>	<b>6,07%</b>
OPC-Mixtes				<b>16.889.600,60</b>		<b>6,23%</b>	<b>6,07%</b>
OSTRUM SUSTAINABLE TRESORERIE I-CAP	650,54	EUR	12.770,16	8.307.556,08	0,08%	3,07%	2,98%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				<b>8.307.556,08</b>		<b>3,07%</b>	<b>2,98%</b>
OPC-Monétaires				<b>8.307.556,08</b>		<b>3,07%</b>	<b>2,98%</b>
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				<b>272.143.099,05</b>		<b>100,42%</b>	<b>97,75%</b>
EURO E-MINI (CME) 03/24	100	USD	1,11	137.460,41		0,05%	0,05%
Contrat futures - Sur devises				<b>137.460,41</b>		<b>0,05%</b>	<b>0,05%</b>
CAC40 10 EURO 01/24	-381	EUR	7.555,00	142.875,00		0,05%	0,05%
NASDAQ 100 E-MINI 03/24	-100	USD	17.023,50	-1.405.271,50		-0,52%	-0,51%
Contrat futures - Sur indices financiers				<b>-1.262.396,50</b>		<b>-0,47%</b>	<b>-0,46%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>271.018.162,96</b>		<b>100,00%</b>	<b>97,34%</b>
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		USD		3.071.770,36			1,10%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		1.918.335,00			0,69%
<b>Autres</b>				<b>4.990.105,36</b>			<b>1,79%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		2.103.519,47			0,76%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		1.045.341,30			0,37%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		857.483,02			0,31%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>4.006.343,79</b>			<b>1,44%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>8.996.449,15</b>			<b>3,23%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-290.022,06</b>			<b>-0,10%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-1.314.108,07</b>			<b>-0,47%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>278.410.481,98</b>			<b>100,00%</b>

**2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)**

Par pays	
France	3,05%
Irlande	2,46%
Luxembourg	94,49%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	76,61%
USD	23,39%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

**2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)****Taux de rotation**

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	8.353.725,24	89.052.687,94	97.406.413,18
Ventes	14.427.613,32	79.568.293,76	93.995.907,08
<b>Total 1</b>	<b>22.781.338,56</b>	<b>168.620.981,70</b>	<b>191.402.320,26</b>
Souscriptions	15.180.872,35	4.954.986,18	20.135.858,53
Remboursements	8.806.914,75	10.289.172,84	19.096.087,59
<b>Total 2</b>	<b>23.987.787,10</b>	<b>15.244.159,02</b>	<b>39.231.946,12</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	281.150.073,17	275.643.227,89	278.339.995,74
<b>Taux de rotation</b>	<b>-0,43%</b>	<b>55,64%</b>	<b>54,67%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

**2.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés****Engagements sur futures**

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
CAC40 10 EURO 01/24	EUR	-28.927.425,00	-28.927.425,00	10,00	12.12.23
EURO E-MINI (CME) 03/24	USD	6.769.981,25	6.126.679,86	62.500,00	13.12.23
NASDAQ 100 E-MINI 03/24	USD	-32.494.175,00	-29.406.493,21	20,00	08.12.23

**2.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	du compartiment	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2021	529.981,54	96.536,91	1.943.381,51	66.181.917,33	12.106.867,81	252.652.910,71	130,01
2022	428.359,66	94.476,09	2.277.265,08	52.753.846,38	11.633.805,94	270.317.067,79	118,70
2023	166.389,78	159.252,41	2.284.402,45	20.135.858,53	19.096.087,59	278.410.481,98	121,87

**2.4.6 . Performances**

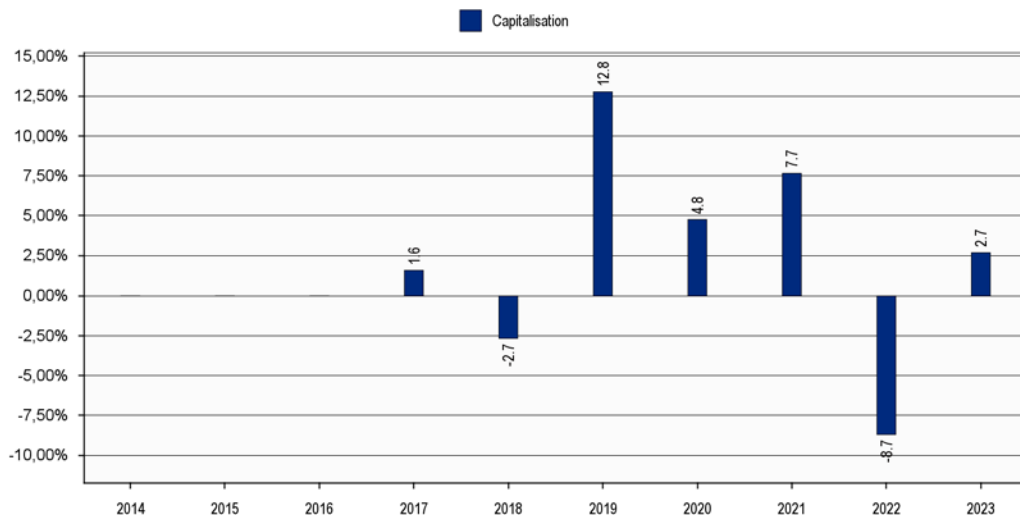
\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
2,67% (en EUR)	0,30% (en EUR)	3,58% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P (t; t+n) = \left( \frac{VNI t+n}{VNI t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**2.4.7 . Frais****Frais récurrents**

- Part de capitalisation (BE6284594619) : 2,09%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements.  Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,08%
Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit.  Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

**Existence de rémunérations, commissions ou avantages non monétaires visés à l'article 118 §1, 2° de la Loi 2012**

Néant.

**Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de la Loi 2012**

Néant.

**2.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations****NOTE 1 - Dépôts et liquidités - Autres**

La rubrique « V. C. Autres » du bilan est constituée d'un montant lié à des comptes gérés sur instruments dérivés.

**NOTE 2 - Produits et charges des placements**

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

**NOTE 3 - Autres produits**

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient principalement des montants relatifs à une compensation CSDR.

**NOTE 4 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

**NOTE 5 - Emoluments du commissaire**

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.400,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

**NOTE 6 - SFDR**

Dans le cadre du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (la « Réglementation SFDR »), le Compartiment est soumis à l'article 6 de la réglementation SFDR tel que reflété dans le prospectus en date du 22 août 2022. En outre, les investissements sous-jacents du compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du Parlement Européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (le "Règlement Taxonomie").



## 3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT BALANCED

### 3.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Date de lancement le 31 mai 2018 avec un prix de part initial de 100,00 EUR.

#### 3.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectif du compartiment

###### Description de l'objectif du compartiment

L'objectif de gestion du compartiment est de permettre aux investisseurs de participer à l'évolution de l'ensemble des marchés de l'univers d'investissement (marchés internationaux d'actions, obligataires et monétaires de toute nature, relatifs à toutes zones géographiques et à tous secteurs, à partir d'une gestion flexible des expositions actions, taux et devises autour d'une allocation équilibrée entre actions et actifs obligataires.

##### Politique de placement du compartiment

###### a) Catégorie d'actifs autorisés

Pour atteindre son objectif, les investissements du compartiment peuvent consister en titres, en obligations de toute nature (les obligations senior - obligations qui bénéficient du plus haut niveau de priorité; les obligations subordonnés - obligations subordonnées disposent d'un niveau de priorité inférieur. En cas d'insolvabilité, les détenteurs de telles obligations ne seront remboursés qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non-subordonnées; les obligations covered - obligations adossées à des actifs – créances hypothécaires, créances sur secteur public et autres; les obligations convertibles – obligations auxquelles est attaché un droit de conversion qui offre à son porteur le droit d'échanger l'obligation en actions; les ABS (Asset Backed Securities) - obligations adossées à des actifs (immobilier, cartes bancaires,...); etc.), en instruments du marché monétaire, en parts d'organismes de placement collectif, directement détenus et gérés par le gestionnaire ou une autre société de gestion, en reverse repo, en actions, en dépôts, en instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point « objectif du compartiment ».

De façon générale, le compartiment peut investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 100% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

###### b) Restrictions d'investissement

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation et celles énoncées au point d) *Caractéristiques des titres sélectionnés*.

Le compartiment ne peut pas investir directement dans des "titrisations ou des "positions de titrisation au sens du Règlement 2017/2402 Bien que le compartiment n'investira pas directement dans les "titrisations ou des "positions de titrisation susvisées, il peut être exposé à l'un et/ou l'autre de ces types de produits indirectement, à travers ses investissements dans un ou plusieurs OPC.

La proportion maximale d'actifs qui peuvent être impliqués dans des opérations de financement sur titres et des swaps sur rendement total n'excéderont pas 70% des actifs nets du compartiment, tandis que le niveau escompté d'actifs qui seront engagés dans des opérations de financement sur titres et des swaps sur rendement total est de 17,5%.

Les liquidités ne représenteront pas plus de 20% des actifs du compartiment (sauf pour les besoins de sa liquidation).

Les investissements dans les marchés frontiers (c à d. dans des marchés qui ne sont pas encore considérés comme des marchés émergents selon les classifications habituelles du marché des capitaux) seront plafonnés à 10% des actifs.

###### c) Stratégie définie

La stratégie d'investissement consiste à investir directement ou indirectement sur les marchés actions et/ou obligataires libellés en Euro ou en devises, en instruments du marché monétaire et/ou en devises et/ou en instruments financiers connexes, pour obtenir une progression à moyen terme de la valeur du portefeuille. Le compartiment bénéficie d'un univers d'investissement diversifié, notamment internationalement.

La stratégie d'investissement consiste à investir sur les marchés actions et obligataires libellés en Euro ou en devises, pour obtenir une valorisation à moyen terme du portefeuille. La performance provient pour l'essentiel d'une exposition structurelle aux marchés obligataires et actions. Le gérant module au cours du temps le niveau d'exposition, en cherchant, en particulier, à atténuer l'effet des baisses de marché sur la performance du portefeuille.

La recherche de performance s'inscrit dans un cadre de risque adapté au profil de risque de la gestion. Cette stratégie d'investissement se décompose de la façon décrite dans les paragraphes suivants.

#### Allocation d'actif générale

L'allocation d'actif consiste à définir et à faire évoluer le poids d'actions et d'obligations dans le portefeuille, ainsi que leur répartition par pays, par devise, par secteur économique.

Les décisions d'investissement reposent sur les critères suivants :

- Scénario macro-économique
- Scénario micro-économique (prévision des marges bénéficiaires et de la qualité de bilan des entreprises).
- Analyse de la valorisation des titres (estimation de la performance potentielle future)
- Analyse du niveau de risque
- Analyse des flux de capitaux sur le marché

L'allocation générale est complétée par une allocation détaillée conduite au sein des obligations et des actions.

#### Allocation obligataire

- Gestion du risque de taux :

Une partie de la performance du portefeuille provient de l'investissement en obligations à taux fixe, supportant un risque de taux d'intérêt mesuré par la sensibilité aux taux d'intérêt. La stratégie de gestion consiste à optimiser l'exposition au risque de taux d'intérêt en faisant évoluer son niveau global, ainsi que sa répartition par devise et par maturité.

La sensibilité aux taux d'intérêt totale du portefeuille peut varier entre -2 et 10.

- Gestion du risque de crédit des obligations d'entreprises :

Une partie de la performance du portefeuille provient de l'investissement sur des obligations d'entreprises offrant un supplément de rendement par rapport aux obligations d'Etat les plus sûres.

La stratégie d'investissement s'articule autour de la définition de la répartition par qualité de crédit, par secteur économique, par maturité, par nationalité, et par émetteur.

- Gestion du risque de crédit des obligations d'Etat :

Une partie de la performance provient de l'investissement sur des obligations d'Etats, offrant un supplément de rendement, du fait d'une qualité de crédit inférieure à celle des meilleures dettes souveraines. La stratégie d'investissement repose principalement sur la sélection des émetteurs et de la maturité des titres.

#### Allocation actions

Une partie de la performance du portefeuille provient de l'investissement sur le marché des actions, dans le but de bénéficier de la tendance du prix de ces actifs à s'apprécier sur le long terme lorsque les entreprises sont bénéficiaires.

La stratégie d'investissement consiste à faire évoluer le niveau d'investissement du portefeuille sur les actions ainsi que sa répartition par zone géographique, par pays, par secteur économique et par taille de capitalisation.

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

#### d) Caractéristiques des titres sélectionnés

La sélection des obligations et actions dans le compartiment intègrera des critères ESG qui seront développés au point *h) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux*.

#### Caractéristiques des obligations et des autres titres de créances éligibles

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de l'équipe de gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit du gestionnaire.

En vue de la sélection des titres, l'équipe de gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés.

A titre d'information, la gestion pourra recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le compartiment pourra investir en direct ou au travers d'OPC investis eux-mêmes :

- en obligations d'Etat de la zone euro ainsi qu'en obligations à échéance courte à taux fixe et à taux variable, émises ou converties en euro et en titres des marchés monétaires

- en obligations d'Etat internationales hors zone euro
- en obligations crédit « Investment Grade » correspondant à une notation allant de AAA à BBB- dans les échelles de notation de Standard and Poor's, de Fitch et/ou allant de Aaa à Baa3 dans celle de Moody's.
- dans la limite de 30% de l'actif en obligations des pays émergents et en obligations haut rendement (« high yield ») euro ayant une notation allant de BB+ à D dans les échelles de notation de Standard and Poor's, de Fitch et/ou allant de Ba1 à C dans celle de Moody's.

Les émetteurs sélectionnés pourront aussi bien relever du secteur privé que du secteur public (États, collectivités territoriales, ...), les dettes privées étant susceptibles de représenter jusqu'à 100% des instruments de dette.

- en obligations convertibles dans la limite de 10%
- en obligations indexées sur l'inflation

#### Caractéristiques des actions éligibles

L'exposition à la classe d'actif actions pourra varier dans une fourchette de 25% à 65% de l'actif net et sera faite soit en direct soit au travers d'OPC.

Les actions sélectionnées seront cotées sur un marché organisé et pourront appartenir à toutes zones géographiques y compris pays émergents, tous secteurs et tous styles de gestion. Le portefeuille peut être exposé aux petites capitalisations (avec toutefois une capitalisation minimum de 150.000.000 EUR) et aux moyennes capitalisations.

L'exposition aux petites capitalisations et aux actions des marchés émergents sera limitée à 30% de l'actif net.

La répartition entre grandes, moyennes et petites capitalisations n'est pas prédéfinie et sera déterminée en fonction des anticipations du gérant sans limites pré-établies.

#### *e) Stratégie de couverture du risque de change*

Toute devise pourra être utilisée.

Dans le but d'élargir l'éventail des possibilités lors de la recherche des meilleures opportunités de placement en actions et obligations mentionnés ci-dessus, les investissements peuvent être réalisés en euros et dans des titres libellés dans toutes devises hors euro.

Les investissements dans des titres libellés en devises autres que l'euro peuvent être ou non couverts.

La gestion active du risque lié à l'achat et la vente de devises autres que l'euro, représentant au maximum 75% de l'actif net.

#### *f) Repo et Reverse Repo*

Le compartiment peut conclure des opérations de repo ou reverse repo. Il est fait référence à la partie générale du prospectus à ce sujet..

#### *g) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisés*

Le recours aux produits dérivés sert tant à couvrir le risque qu'à réaliser les objectifs d'investissement.

Le compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés, cotés ou non, pour réaliser lesdits objectifs: il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps de titres, d'indices, de devises ou de taux d'intérêt, ou d'autres transactions portant sur des instruments dérivés. Les transactions sur instruments dérivés non cotés sont exclusivement conclues avec des établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce type de transactions. De tels instruments dérivés peuvent également être utilisés pour protéger les actifs contre les fluctuations de taux de change. Le compartiment vise toujours à conclure les transactions les plus ciblées possible, dans le respect de la réglementation applicable et des statuts.

Le Compartiment peut aussi conclure des contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap). Un total return swap correspond à un dérivé de crédit sur transfert de rendement. Il s'agit d'un contrat qui échange des rendements et des risques. L'acheteur recevra le gain total, mais prend aussi le risque de payer la différence au vendeur si le prix du sous-jacent baisse.

Le Compartiment pourra conclure des contrats d'échange de deux combinaisons parmi les types de flux suivants :

- Taux fixe
- Taux variable (indexés sur l'€ster, L'Euribor, ou toute autre référence de marché)
- Performance liée à une ou plusieurs devises, actions, indices boursiers ou titres cotés, OPC ou fonds d'investissement
- Optionnel lié à une ou plusieurs devises, actions indices boursiers ou titres cotés, OPC ou fonds d'investissement ;
- Dividendes (nets ou bruts)

#### h) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

##### Règlement SFDR :

Le compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du SFDR, et qui privilégie les sociétés qui appliquent de bonnes méthodes de gouvernance d'entreprise. Le compartiment n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Pour sélectionner les titres éligibles au compartiment, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Les notations des actifs sont revues de façon mensuelle. Si lors d'une revue, un titre détenu en portefeuille est dégradé et ne satisfait plus aux critères ESG, il doit être vendu dans un délai de 90 jours. Ce délai de mise en conformité a été prévu afin d'éviter d'avoir à vendre le titre dans des conditions de marché trop dégradées ce qui pourrait pénaliser la performance du compartiment.

##### Nature des critères ESG

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,...). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur.

Parmi les critères génériques, l'équipe d'analystes extra-financiers suit notamment :

- La consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale.
- Le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des droits de l'homme pour la dimension sociale
- L'indépendance du conseil, la qualité de l'audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la stratégie ESG pour la dimension de la gouvernance.

Cette analyse vise à apprécier l'ensemble des règles permettant aux actionnaires de s'assurer que les entreprises dont ils détiennent des parts sont dirigées en conformité avec leurs propres intérêts.

En fonction des secteurs, des évaluations supplémentaires sur des critères spécifiques au niveau de la dimension environnementale et sociale peuvent être réalisées.

Dans le cadre d'une gestion socialement responsable (gestion ISR), l'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

##### Approches ESG retenues

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement.

Le compartiment respecte les règles ESG suivantes :

- exclusions des émetteurs notés E, F et G à l'achat ;
- en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de E ou équivalent, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs ;
- la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure ou égale à la note C et ce afin de garantir un seuil minimal de prise en compte des critères ESG ;
- avec au minimum 90% des titres en portefeuille notés ESG.
- avec, par conséquent, un plafond de 10% des titres en portefeuille constitués par des titres autres que ceux ainsi notés ESG.

Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Le compartiment n'investit pas dans les titres des émetteurs qui réalisent sensiblement plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Le compartiment exclut également les États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables des plus grands crimes (crimes de guerre et crimes contre l'humanité).

L'approche « Best in Class » a ensuite pour but de sélectionner et de retenir les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers. Par ailleurs, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable. Lorsque les informations collectées présentent quelques insuffisances, voire des contradictions entre les différents contributeurs (agences de notation extra-financière), les analystes extra-financiers élargissent leurs sources d'informations en s'appuyant notamment sur les rapports émis par les entreprises qui restent un élément incontournable dans l'appréciation de ces dernières.

Des contacts sont également pris directement avec l'entreprise pour une investigation plus approfondie. Ces différentes informations sont complétées avec d'autres parties prenantes : médias, ONG, partenaires sociaux et associatifs, etc...

Etapes du processus d'investissement :

Le processus d'investissement se déroule en deux étapes successives :

- La première étape consiste à restreindre préalablement l'univers d'investissement par une analyse extra-financière.
- La deuxième étape est la construction du portefeuille basée sur la sélection des titres sur des critères financiers et extra-financiers.

Taxonomie :

Le compartiment n'ayant pas pour objectif les investissements durables ne promeut pas les objectifs environnementaux repris dans le règlement Taxonomie. Par conséquent, la mesure dans laquelle le compartiment investit dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est de 0%.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du compartiment qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante du compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles en annexe du prospectus.

**3.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

**3.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

**3.1.6 . Indice et benchmark**

Non applicable.

**3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**

Au 29/12/2023 le compartiment était exposé à hauteur de 40% aux marchés actions, soit environ 19.5% au marché américain, 9.5% aux marchés européens et 11% au reste du monde, principalement marchés émergents et Japon. Pour ce qui concerne les obligations, l'exposition aux obligations du secteur privé représentait environ 33% du portefeuille, le reste se composant essentiellement d'obligations gouvernementales de la Zone Euro et des Etats-Unis.

La performance sur l'année est positive, toutes les classes d'actif ayant contribué positivement : actions, obligations du secteur privé du fait du resserrement des spreads (primes de risque) de crédit et obligations gouvernementales du fait de la baisse des taux de marché induite par la perspective de la fin de la hausse des taux de la part des banques centrales et du début d'un cycle de baisse des taux directeurs, tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

**3.1.8 . Politique future**

L'allocation est globalement diversifiée et cette politique de diversification sera poursuivie.

Après une année 2023 positive, nous conservons à court terme une approche prudente sur les actions et sur le crédit le plus spéculatif, plus constructive sur le crédit de bonne qualité.

A moyen terme, les incertitudes géopolitiques et celles relatives à la baisse anticipée de l'inflation vers l'objectif des banques centrales et au ralentissement de la croissance (récession ?) seront les principaux facteurs déterminant la trajectoire des marchés financiers.

**3.1.9 . Indicateur synthétique de risque**

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (4 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce niveau d'indicateur reflète le profil de risque et de rendement du Produit compte tenu des prises de position de la gestion sur les différentes classes d'actifs action, taux et change dans le cadre de la marge de manoeuvre préalablement définie.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le capital n'est pas garanti.

### **3.1.10 . Affectations des résultats**

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer le dividende suivant : 4,26 EUR brut payable le 3 juin 2024.

## 3.2 . BILAN

	Au 31.12.23 (en EUR)	Au 31.12.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>349.426.993,49</b>	<b>348.641.038,16</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>347.417.084,94</b>	<b>343.071.509,98</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	174.934.204,23	145.021.622,27
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	134.128.652,06	143.205.086,94
E. OPC à nombre variable de parts	31.957.329,88	48.650.422,03
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	4.711.897,40	-1.453.409,35
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	1.634.821,31	5.608.677,49
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)	656.501,90	411.809,81
ii. Contrats à terme (+/-)	-633.291,52	1.627.300,79
n. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option (+/-)	26.969,68	
<b>III. Créances et dettes à plus d'un an</b>	<b>-64.648,62</b>	
B. Dettes	-64.648,62	
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-3.452.280,11</b>	<b>-4.385.780,10</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	1.258.330,58	246.692,95
b. Avoirs fiscaux	205.553,72	113.706,63
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-1.263.277,45	-54.191,71
c. Emprunts (-)	-1.312.886,96	
d. Collatéral (-)	-2.340.000,00	-4.691.987,97
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>5.267.398,32</b>	<b>9.960.221,32</b>
A. Avoirs bancaires à vue	3.137.246,02	4.300.201,32
C. Autres	2.130.152,30	5.660.020,00
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>259.438,96</b>	<b>-4.913,04</b>
B. Produits acquis	2.043.720,52	1.468.745,86
C. Charges à imputer (-)	-1.784.281,56	-1.473.658,90
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>349.426.993,49</b>	<b>348.641.038,16</b>
A. Capital	333.228.432,45	414.001.012,68
B. Participations au résultat	-509.423,78	-648.209,91
C. Résultat reporté	-7.383.588,57	7.275.326,77
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	24.091.573,39	-71.987.091,38
<b>SECTION 2: POSTES HORS BILAN</b>		
<b>I. Sûretés réelles (+/-)</b>	<b>2.335.948,01</b>	<b>1.530.453,28</b>
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	2.335.948,01	1.530.453,28
<b>II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)</b>	<b>137.612.278,29</b>	<b>37.101.274,61</b>
A. Contrats d'option et warrants achetés	19.004.524,89	35.338.664,45
B. Contrats d'option et warrants vendus	118.607.753,40	1.762.610,16
<b>III. Montants notionnels des contrats à terme (+)</b>	<b>465.091.676,48</b>	<b>339.453.893,78</b>
A. Contrats à terme achetés	378.727.460,33	237.694.468,79
B. Contrats à terme vendus	86.364.216,15	101.759.424,99

## 3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.23 (en EUR)	Au 31.12.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>19.887.069,91</b>	<b>-74.317.872,31</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	8.734.567,42	-31.341.745,81
B. Instruments du marché monétaire	-154.022,26	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	23.581.074,32	-29.669.166,23
D. Autres valeurs mobilières		-4.535,69
E. OPC à nombre variable de parts	1.090.370,63	-3.898.875,65
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	204.870,81	-12.734.558,64
j. Sur taux d'intérêt		
ii. Contrats à terme	2.767,10	
l. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option	-1.061.128,78	44.500,29
ii. Contrats à terme	-5.762.509,05	5.645.282,09
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option	-590.841,83	-193.580,00
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-650.267,23	-10.901.140,92
b. Autres positions et opérations de change	-5.507.811,22	8.735.948,25
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>9.269.667,85</b>	<b>7.573.651,83</b>
A. Dividendes	4.034.791,48	4.495.876,03
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	5.312.655,11	3.446.215,89
b. Dépôts et liquidités	371.651,69	132.649,36
C. Intérêts d'emprunts (-)	-30.056,30	-87.097,63
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-419.374,13	-413.991,82
<b>III. Autres produits</b>	<b>1.180,55</b>	<b>5.906,99</b>
B. Autres	1.180,55	5.906,99
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-5.007.668,72</b>	<b>-5.248.777,89</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-332.531,72	-250.222,42
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-146.430,42	-159.105,67
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.530.427,77	-1.625.214,12
b. Gestion administrative et comptable	-97.972,99	-103.028,79
c. Rémunération commerciale	-2.585.223,66	-2.741.737,16
E. Frais administratifs (-)	-2.329,25	-3.179,66
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-340,97	-6.762,03
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-3.733,55	-3.119,03
H. Services et biens divers (-)	-15.035,44	-15.716,89
J. Taxes	-294.420,62	-357.519,68
K. Autres charges (-)	777,67	16.827,56
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>4.263.179,68</b>	<b>2.330.780,93</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>24.150.249,59</b>	<b>-71.987.091,38</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-58.676,20</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>24.091.573,39</b>	<b>-71.987.091,38</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>16.198.561,04</b>	<b>-65.359.974,52</b>
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	-7.383.588,57	7.275.326,77
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	24.091.573,39	-71.987.091,38
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-509.423,78	-648.209,91
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>-19.000.118,69</b>	<b>57.976.385,95</b>



	Au 31.12.23 (en EUR)	Au 31.12.22 (en EUR)
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	5.672.581,89	7.383.588,57
IV. (Distribution des dividendes)	-2.871.024,24	

### 3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

#### 3.4.1 . Composition des actifs au 31.12.23

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
FRANCE 0.70 13-30 25/07A France	16.500.000	EUR	103,07%	21.132.164,17 21.132.164,17		6,08% 6,08%	6,05% 6,05%
SPAIN 2.35 17-33 30/07A SPAIN 2.70 18-48 31/10A Espagne	13.700.000 1.329.000	EUR EUR	94,96% 85,94%	13.008.835,00 1.142.182,47 14.151.017,47		3,74% 0,33% 4,07%	3,72% 0,33% 4,05%
GERMANY 0 20-30 15/02A Allemagne	10.392.731,2	EUR	89,14%	9.263.768,81 9.263.768,81		2,67% 2,67%	2,65% 2,65%
ITALY 4.4 22-33 01/05S Italie	8.500.000	EUR	106,62%	9.062.445,00 9.062.445,00		2,61% 2,61%	2,59% 2,59%
UNITED STATES 0.125 22-52 15/02S UNITED STATES 4 23-28 29/02S États-Unis	4.500.000 5.600.000	USD USD	61,56% 100,34%	2.771.014,48 5.085.294,11 7.856.308,59		0,80% 1,46% 2,26%	0,79% 1,46% 2,25%
<b>OBLIGATIONS-Emises par un état</b>				<b>61.465.704,04</b>		<b>17,69%</b>	<b>17,59%</b>
ALD SA 4.25 23-27 18/01A ALD SA 4 22-27 05/07A ARKEMA 4.25 23-30 20/05A ATOS SE 1.7500 18-25 07/05A AUCHAN HOLDING SA 6 23-29 22/03A CARMILA 5.5 23-28 09/10A CARREFOUR SA 3.75 23-30 10/10A CIE DE SAINT-GO 3.8750 23-30 29/11A CIE DE SAINT-GOBAIN 3.5 23-29 18/01A DANONE SA FL.R 21-XX 16/12A FAURECIA SE 3.125 19-26 15/06S ICADE SANTE SAS 5.5 23-28 19/09A INDIGO GROUP SA 4.5 23-30 18/04A JCDECAUX SA 2.625 20-28 24/04A JCDECAUX SA 5 23-29 11/01A ORANGE SA FL.R 20-XX 15/10A SUEZ 1.875 22-27 24/05A TDF INFRASTRUCTURE 5.625 23-28 21/07A TELEPERFORMANCE 5.2500 23-28 22/11A WORLDLINE SA 4.125 23-28 12/09A France	1.000.000 200.000 700.000 500.000 600.000 600.000 500.000 900.000 300.000 800.000 600.000 500.000 600.000 700.000 300.000 700.000 500.000 500.000 500.000 400.000 600.000	EUR EUR	102,19% 102,03% 104,27% 75,57% 101,45% 103,57% 101,86% 103,28% 102,06% 91,27% 97,86% 104,61% 103,86% 97,83% 105,00% 88,54% 95,61% 104,91% 104,53% 98,81%	1.021.890,00 204.054,00 729.869,00 377.860,00 608.694,00 621.444,00 509.310,00 929.484,00 306.174,00 730.128,00 587.142,00 523.065,00 623.142,00 684.782,00 315.012,00 619.780,00 478.040,00 524.550,00 418.108,00 592.866,00 11.405.394,00		0,29% 0,06% 0,21% 0,11% 0,17% 0,18% 0,14% 0,27% 0,09% 0,21% 0,17% 0,15% 0,18% 0,20% 0,09% 0,18% 0,14% 0,15% 0,12% 0,17% 3,28%	0,29% 0,06% 0,21% 0,11% 0,17% 0,18% 0,14% 0,26% 0,09% 0,21% 0,17% 0,15% 0,18% 0,19% 0,09% 0,18% 0,14% 0,15% 0,12% 0,17% 3,26%
AB INBEV WORLDWIDE 4 18-28 13/04S AMERICAN TOWER CORP 0.4 21-27 15/02A AMGEN INC 2.2 20-27 21/02S AUTOLIV INC 4.25 23-28 15/03A CARRIER GLOBAL CORPO 4.125 23-28 29/05A FIDELITY NATIONAL INF 1.5 19-27 21/05A LEVI STRAUSS & CO 3.375 17-27 15/03S VF CORP 2.8 20-27 23/04S VF CORP 4.125 23-26 07/03A VF CORP 4.25 23-29 07/03A États-Unis	1.000.000 1.300.000 1.000.000 250.000 310.000 900.000 950.000 1.000.000 600.000 650.000	USD EUR USD EUR EUR EUR EUR USD EUR EUR	98,69% 91,08% 92,89% 102,56% 102,99% 94,59% 98,43% 91,75% 98,85% 95,83%	893.140,27 1.184.040,00 840.624,43 256.405,00 319.253,50 851.337,00 935.037,50 830.325,79 593.082,00 622.862,50 7.326.107,99		0,26% 0,34% 0,24% 0,07% 0,09% 0,25% 0,27% 0,24% 0,17% 0,18% 2,11%	0,26% 0,34% 0,24% 0,07% 0,09% 0,24% 0,27% 0,24% 0,17% 0,18% 2,10%
AKELIUS RESIDENTIAL 1 20-28 17/01A ARCADIS NV 4.875 23-28 28/02A CTP NV 0.625 21-26 27/09A EASYJET FINCO BV 1.875 21-28 03/03A KPN 6.00 PE FL.R 22-XX 21/12 NE PROPERTY BV 1.8750 19-26 09/10A NN GROUP NV FL.R 14-XX 15/07A	700.000 500.000 1.150.000 750.000 290.000 550.000 500.000	EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR	85,86% 103,47% 89,82% 93,37% 103,09% 91,01% 99,54%	600.985,00 517.345,00 1.032.918,50 700.260,00 298.969,70 500.538,50 497.675,00		0,17% 0,15% 0,30% 0,20% 0,09% 0,14% 0,14%	0,17% 0,15% 0,30% 0,20% 0,09% 0,14% 0,14%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
SARTORIUS FINANCE BV 4.25 23-26 14/09A	300.000	EUR	102,21%	306.624,00		0,09%	0,09%
STELLANTIS NV 0.625 21-27 30/03A	500.000	EUR	92,07%	460.370,00		0,13%	0,13%
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 18-XX 22/09A	1.000.000	EUR	96,65%	966.500,00		0,28%	0,28%
UPJOHN FINANCE BV 1.362 20-27 23/06A	1.000.000	EUR	92,72%	927.210,00		0,27%	0,26%
<b>Pays-Bas</b>				<b>6.809.395,70</b>		<b>1,96%</b>	<b>1,95%</b>
ABERTIS INFRASTRUCT 4.125 23-29 07/08A	100.000	EUR	102,57%	102.565,00		0,03%	0,03%
ABERTIS INFRASTRUCTU 4.125 23-28 31/01A	500.000	EUR	102,84%	514.175,00		0,15%	0,15%
AENA SA 4.25 23-30 13/10A	200.000	EUR	106,20%	212.394,00		0,06%	0,06%
IBERDROLA FINANZAS FL.R 21-XX 16/11A12A	1.000.000	EUR	88,92%	889.150,00		0,25%	0,25%
INMOBILIARIA COLONIAL 2 18-26 17/04A	800.000	EUR	96,71%	773.680,00		0,22%	0,22%
RED ELECTRICA FL.R 23-XX 07/08A	200.000	EUR	101,59%	203.182,00		0,06%	0,06%
<b>Espagne</b>				<b>2.695.146,00</b>		<b>0,77%</b>	<b>0,77%</b>
ISS GLOBAL AS 0.875 19-26 18/06A	500.000	EUR	93,68%	468.375,00		0,13%	0,13%
ORSTED 2.25 22-28 14/06A	600.000	EUR	95,99%	575.964,00		0,17%	0,17%
ORSTED FL.R 19-00 31/12A	1.000.000	EUR	87,38%	873.830,00		0,25%	0,25%
VESTAS WIND SYSTEMS 4.125 23-31 15/06A	500.000	EUR	103,13%	515.645,00		0,15%	0,15%
<b>Danemark</b>				<b>2.433.814,00</b>		<b>0,70%</b>	<b>0,70%</b>
ANGLO AMER CAPITAL 4.5 23-28 15/09A	300.000	EUR	103,77%	311.295,00		0,09%	0,09%
DS SMITH PLC 4.375 23-27 27/07A	600.000	EUR	102,86%	617.136,00		0,18%	0,18%
INTERCONT HOTELS GRP 4.375 23-29 28/11A	300.000	EUR	103,56%	310.665,00		0,09%	0,09%
SMITH & NEPHEW 4.5650 22-29 11/10A	10.000	EUR	105,89%	10.588,90		0,00%	0,00%
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A	1.200.000	EUR	94,82%	1.137.780,00		0,33%	0,32%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>2.387.464,90</b>		<b>0,69%</b>	<b>0,68%</b>
JOHNSON CONTROLS INT 0.375 20-27 15/09A	1.200.000	EUR	90,17%	1.082.004,00		0,31%	0,31%
SECURITAS TREASURY I 4.25 23-27 04/04A	600.000	EUR	101,82%	610.926,00		0,18%	0,17%
SECURITAS TREASURY I 4.375 23-29 06/03A	500.000	EUR	103,37%	516.870,00		0,15%	0,15%
<b>Irlande</b>				<b>2.209.800,00</b>		<b>0,64%</b>	<b>0,63%</b>
ARCELORMITTAL SA 4.875 22-26 26/09A	700.000	EUR	103,04%	721.280,00		0,21%	0,20%
AROUNDTOWN SA 0.3750 21-27 15/04A	300.000	EUR	80,18%	240.543,00		0,07%	0,07%
AROUNDTOWN SA FL.R 18-XX 17/01A	1.100.000	EUR	34,50%	379.500,00		0,11%	0,11%
EUROFINS SCIENTIFIC 4.75 23-30 06/09A	600.000	EUR	105,23%	631.398,00		0,18%	0,18%
<b>Luxembourg</b>				<b>1.972.721,00</b>		<b>0,57%</b>	<b>0,56%</b>
ELIA GROUP SA FL.R 23-XX 15/06A	300.000	EUR	101,50%	304.509,00		0,09%	0,08%
PROXIMUS SA 4.0 23-30 08/03A	400.000	EUR	104,48%	417.908,00		0,12%	0,12%
SOLVAY SA FL.R 20-XX 02/03A	1.100.000	EUR	94,67%	1.041.348,00		0,30%	0,30%
<b>Belgique</b>				<b>1.763.765,00</b>		<b>0,51%</b>	<b>0,50%</b>
ENI SPA 3.625 23-27 19/05A	800.000	EUR	101,46%	811.712,00		0,23%	0,23%
LEASYS SPA 4.5 23-26 26/07A	400.000	EUR	101,71%	406.856,00		0,12%	0,12%
SNAM SPA 4 23-29 27/11A	500.000	EUR	102,90%	514.480,00		0,15%	0,15%
<b>Italie</b>				<b>1.733.048,00</b>		<b>0,50%</b>	<b>0,50%</b>
TELE2 AB 3.75 23-29 22/11S	400.000	EUR	102,51%	410.036,00		0,12%	0,12%
TELIA COMPANY AB FL.R 20-81 11/02A	1.000.000	EUR	92,78%	927.750,00		0,27%	0,27%
TELIA COMPANY AB FL.R 22-83 30/06A	400.000	EUR	91,81%	367.236,00		0,10%	0,10%
<b>Suède</b>				<b>1.705.022,00</b>		<b>0,49%</b>	<b>0,49%</b>
CONTINENTAL AG 3.625 22-27 30/11A	250.000	EUR	101,54%	253.857,50		0,07%	0,07%
LANXESS AG 1.75 22-28 22/03A	800.000	EUR	91,33%	730.600,00		0,21%	0,21%
<b>Allemagne</b>				<b>984.457,50</b>		<b>0,28%</b>	<b>0,28%</b>
A1 TOWER HOLDING GMBH 5.25 23-28 13/07A	300.000	EUR	105,75%	317.235,00		0,09%	0,09%
<b>Autriche</b>				<b>317.235,00</b>		<b>0,09%</b>	<b>0,09%</b>
STORA ENSO OYJ 4 23-26 01/06A	300.000	EUR	101,08%	303.240,00		0,09%	0,09%
<b>Finlande</b>				<b>303.240,00</b>		<b>0,09%</b>	<b>0,09%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</b>				<b>44.046.611,09</b>		<b>12,68%</b>	<b>12,60%</b>
ABN AMRO BANK 4.25 22-30 21/02A	400.000	EUR	103,74%	414.968,00		0,12%	0,12%
ABN AMRO BANK 4.375 23-28 20/10A	900.000	EUR	103,63%	932.688,00		0,27%	0,27%
ABN AMRO BANK 5.5 23-33 21/09A	600.000	EUR	104,53%	627.186,00		0,18%	0,18%
ABN AMRO BANK FL.R 20-XX 22/09S	700.000	EUR	95,37%	667.562,00		0,19%	0,19%
ABN AMRO BANK NV 4 23-28 16/01A	500.000	EUR	102,50%	512.515,00		0,15%	0,15%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
ABN AMRO BANK NV FL.R 21-29 13/12S	700.000	USD	87,66%	555.293,21		0,16%	0,16%
ABN AMRO BANK NV FL.R 22-33 22/02A	500.000	EUR	102,78%	513.910,00		0,15%	0,15%
ADECCO INTL FIN SERV FL.R 21-82 21/03A	950.000	EUR	86,66%	823.298,50		0,24%	0,23%
COOPERATIVE RABOBANK FL.R 22-32 30/11A	900.000	EUR	99,92%	899.307,00		0,26%	0,26%
COOPERATIVE RABOBANK FL.R 18-XX XX/XXS	400.000	EUR	96,25%	384.992,00		0,11%	0,11%
DAIMLER TRUCK INTL FI 1.625 22-27 06/04A	100.000	EUR	95,64%	95.641,00		0,03%	0,03%
ENEL FINANCE INTL 2.25 21-31 12/07S	200.000	USD	81,26%	147.080,55		0,04%	0,04%
HEIMSTADEN BOSTAD TSY 0.625 22-25 24/07A	600.000	EUR	88,50%	530.994,00		0,15%	0,15%
ING GROUP NV FL.R 21-28 29/09A	200.000	EUR	88,70%	177.406,00		0,05%	0,05%
ING GROUP NV FL.R 22-33 24/08A	200.000	EUR	100,25%	200.508,00		0,06%	0,06%
LEASEPLAN CORP NV 0.25 21-26 23/02A	800.000	EUR	93,10%	744.832,00		0,21%	0,21%
NIBC BANK NV 6.0 23-28 16/11A	500.000	EUR	106,15%	530.725,00		0,15%	0,15%
RABOBANK 3.913 23-26 03/11A	1.100.000	EUR	102,20%	1.124.178,00		0,32%	0,32%
RABOBANK FL.R 23-29 25/04A	600.000	EUR	102,84%	617.034,00		0,18%	0,18%
SANDOZ FINANCE BV 3.97 23-27 17/04A	900.000	EUR	101,94%	917.487,00		0,26%	0,26%
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	700.000	EUR	101,63%	711.410,00		0,21%	0,20%
<b>Pays-Bas</b>				<b>12.129.015,26</b>		<b>3,49%</b>	<b>3,47%</b>
BFCM 4.375 23-30 02/05A	600.000	EUR	103,75%	622.524,00		0,18%	0,18%
BFCM FL.R 22-32 16/06A	600.000	EUR	98,73%	592.374,00		0,17%	0,17%
BNP PARIBAS FL.R 22-99 31/12S	600.000	EUR	103,42%	620.514,00		0,18%	0,18%
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	400.000	EUR	94,56%	378.252,00		0,11%	0,11%
BNP PARIBAS SA FL.R 23-XX 14/02S	435.000	USD	104,58%	411.675,34		0,12%	0,12%
BPCE SA FL.R 23-30 02/03A	400.000	EUR	104,43%	417.708,00		0,12%	0,12%
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 22-27 22/04A	200.000	EUR	96,38%	192.764,00		0,05%	0,05%
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 23-33 28/08A	600.000	EUR	104,91%	629.466,00		0,18%	0,18%
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 23-XX 23/03Q	1.500.000	EUR	105,69%	1.585.365,00		0,46%	0,45%
LA BANQUE POSTALE FL.R 21-32 02/08A	500.000	EUR	87,87%	439.335,00		0,13%	0,13%
LA BANQUE POSTALE FL.R 22-34 05/03A	500.000	EUR	104,44%	522.180,00		0,15%	0,15%
PSA BANQUE FRANCE 4.0 23-27 21/01A	700.000	EUR	101,63%	711.389,00		0,20%	0,20%
RCI BANQUE SA 4.625 23-26 02/10A	500.000	EUR	102,56%	512.795,00		0,15%	0,15%
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	250.000	EUR	105,69%	264.217,50		0,08%	0,08%
SOCIETE GENERALE 4.25 22-30 06/12A	700.000	EUR	101,50%	710.479,00		0,20%	0,20%
SOCIETE GENERALE SA FL.R 21-27 02/12A	400.000	EUR	91,60%	366.392,00		0,10%	0,10%
SOCIETE GENERALE SA FL.R 22-32 06/09A	400.000	EUR	103,71%	414.832,00		0,12%	0,12%
SOCIETE GENERALE SA FL.R 23-XX 18/07S	900.000	EUR	102,93%	926.343,00		0,27%	0,26%
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 0.625 20-27 04/12A	700.000	EUR	91,38%	639.639,00		0,18%	0,18%
WENDEL SE 2.5 15-27 09/02A	1.000.000	EUR	96,60%	966.030,00		0,28%	0,28%
<b>France</b>				<b>11.924.273,84</b>		<b>3,43%</b>	<b>3,41%</b>
ABANCA CORP BANCA FL.R 23-26 18/05A	400.000	EUR	101,50%	406.012,00		0,12%	0,12%
ABANCA CORP BANCARIA FL.R 22-28 14/09A	200.000	EUR	103,56%	207.112,00		0,06%	0,06%
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-XX 29/06Q	400.000	EUR	99,59%	398.368,00		0,11%	0,11%
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/06A	600.000	EUR	105,01%	630.030,00		0,18%	0,18%
BANCO DE SABADELL FL.R 22-28 10/11A	300.000	EUR	105,07%	315.204,00		0,09%	0,09%
BANCO SANTANDER SA 4.875 23-31 18/10A	700.000	EUR	106,42%	744.912,00		0,21%	0,21%
BANCO SANTANDER SA FL.R 23-33 23/08A	700.000	EUR	104,71%	732.977,00		0,21%	0,21%
BANKINTER SA FL.R 23-30 03/05A	300.000	EUR	103,64%	310.923,00		0,09%	0,09%
BBVA FL.R 23-XX 21/09Q	600.000	EUR	108,19%	649.152,00		0,19%	0,19%
BBVA SA FL.R 20-XX 15/01Q	200.000	EUR	99,22%	198.446,00		0,06%	0,06%
BBVA SA FL.R 23-31 13/01A	500.000	EUR	104,87%	524.330,00		0,15%	0,15%
BBVA SA FL.R 23-33 15/09A	600.000	EUR	104,98%	629.892,00		0,18%	0,18%
CAIXABANK SA 4.25 23-30 06/09A	400.000	EUR	103,70%	414.812,00		0,12%	0,12%
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	300.000	EUR	105,44%	316.323,00		0,09%	0,09%
CAIXABANK SA FL.R 23-29 19/07A	500.000	EUR	104,52%	522.580,00		0,15%	0,15%
CAIXABANK SA FL.R 23-34 30/05A	900.000	EUR	105,58%	950.175,00		0,27%	0,27%
CELLNEX FINANCE COMP 0.75 21-26 15/02A	1.300.000	EUR	92,41%	1.201.317,00		0,35%	0,34%
<b>Espagne</b>				<b>9.152.565,00</b>		<b>2,63%</b>	<b>2,62%</b>

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
BANCO BPM SPA 4.625 23-27 29/11A	600.000	EUR	103,03%	618.186,00		0,18%	0,18%
INTESA SANPAOLO 4.875 23-30 19/05A	550.000	EUR	105,04%	577.720,00		0,17%	0,16%
INTESA SANPAOLO 5.25 22-30 13/01A	700.000	EUR	107,08%	749.525,00		0,21%	0,21%
INTESA SANPAOLO 5 23-28 08/03A	500.000	EUR	103,40%	516.975,00		0,15%	0,15%
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	300.000	EUR	105,49%	316.476,00		0,09%	0,09%
INTESA SANPAOLO FL.R 23-XX 07/03S	600.000	EUR	109,88%	659.274,00		0,19%	0,19%
MEDIOBANCA 4.875 23-27 13/09A	450.000	EUR	102,78%	462.501,00		0,13%	0,13%
MEDIOBANCA FL.R 23-28 14/03A	800.000	EUR	103,28%	826.208,00		0,24%	0,24%
MEDIOBANCA FL.R 23-30 01/02A	800.000	EUR	102,90%	823.192,00		0,24%	0,24%
UNICREDIT FL.R 23-29 16/02A	600.000	EUR	102,22%	613.296,00		0,18%	0,18%
UNICREDIT SPA FL.R 22-28 18/01A	350.000	EUR	92,80%	324.796,50		0,09%	0,09%
<b>Italie</b>				<b>6.488.149,50</b>		<b>1,87%</b>	<b>1,86%</b>
AMERICAN HONDA FIN 3.75 23-27 25/10A	650.000	EUR	102,56%	666.633,50		0,19%	0,19%
BANK OF AMERICA CORP 4.134 23-28 12/06A	800.000	EUR	103,07%	824.520,00		0,24%	0,24%
FORD MOTOR CREDIT CO 4.867 23-27 03/08A	800.000	EUR	102,70%	821.616,00		0,24%	0,23%
GENERAL MOTORS FINANCA 4.5 23-27 22/11A	500.000	EUR	103,58%	517.880,00		0,15%	0,15%
HARLEY DAVIDSON FIN 5.125 23-26 05/04A	300.000	EUR	103,10%	309.312,00		0,09%	0,09%
JPMORGAN CHASE CO FL.R 23-31 13/11A	1.100.000	EUR	105,30%	1.158.245,00		0,33%	0,33%
PERNOD RICARD INTER 1.25 20-28 01/04S	800.000	USD	86,89%	629.067,88		0,18%	0,18%
PRUDENTIAL FINANCIAL FL.R 17-47 15/09S	600.000	USD	93,17%	505.900,45		0,14%	0,14%
SANTANDER HOLDINGS U FL.R 23-29 09/03S	550.000	USD	103,18%	513.580,55		0,15%	0,15%
<b>États-Unis</b>				<b>5.946.755,38</b>		<b>1,71%</b>	<b>1,70%</b>
BARCLAYS PLC 0.577 21-29 09/08A	800.000	EUR	85,98%	687.808,00		0,20%	0,20%
HSBC FL.R 23-28 10/03A	500.000	EUR	103,65%	518.225,00		0,15%	0,15%
HSBC HOLDINGS PLC FL.R 22-32 16/11A	900.000	EUR	107,45%	967.077,00		0,28%	0,27%
LLOYDS BANK CORPORAT 4.125 23-27 30/05A	400.000	EUR	102,29%	409.172,00		0,12%	0,12%
LLOYDS BANKING GR FL.R 14-XX 27/06Q	400.000	EUR	97,41%	389.640,00		0,11%	0,11%
NATIONWIDE BUILDING 4.5 23-26 01/11A	600.000	EUR	103,08%	618.462,00		0,18%	0,18%
NATIONWIDE BUILDING FL.R 17-32 18/10S	550.000	USD	90,31%	449.496,84		0,13%	0,13%
NATWEST GROUP PLC FL.R 23-34 28/02A	500.000	EUR	105,12%	525.600,00		0,15%	0,15%
NATWEST MARKETS PLC 4.25 23-28 13/01A	300.000	EUR	103,32%	309.945,00		0,09%	0,09%
SANTANDER UK GROUP FL.R 22-28 25/08A	500.000	EUR	99,18%	495.910,00		0,14%	0,14%
STANDARD CHARTERED 1.2 21-31 23/03A	600.000	EUR	90,65%	543.876,00		0,15%	0,15%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>5.915.211,84</b>		<b>1,70%</b>	<b>1,69%</b>
AIB GROUP PLC FL.R 19-29 19/11A	800.000	EUR	97,18%	777.440,00		0,22%	0,22%
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	600.000	EUR	103,86%	623.142,00		0,18%	0,18%
BANK OF IRELAND GRP FL.R 23-31 04/07A	450.000	EUR	106,59%	479.655,00		0,14%	0,14%
CA AUTO BANK SPA IRI 4.375 23-26 08/06A	500.000	EUR	101,53%	507.660,00		0,15%	0,14%
CA AUTO BANK SPA IRI 4.75 23-27 25/01A	700.000	EUR	103,28%	722.939,00		0,21%	0,21%
DXC CAPITAL FUNDING LT0.45 21-27 15/09A	1.300.000	EUR	88,60%	1.151.826,00		0,33%	0,33%
<b>Irlande</b>				<b>4.262.662,00</b>		<b>1,23%</b>	<b>1,22%</b>
ALLIANZ SE FL.R 21-XX 30/04A	600.000	USD	78,69%	427.286,88		0,12%	0,12%
ALLIANZ SE FL.R 22-38 07/09A	600.000	EUR	102,37%	614.238,00		0,18%	0,17%
CMZB FR FL.R 22-28 21/03A	100.000	EUR	102,30%	102.298,00		0,03%	0,03%
COMMERZBANK AG 0.875 20-27 22/01A	300.000	EUR	92,85%	278.547,00		0,08%	0,08%
COMMERZBANK AG FL.R 23-29 25/03A	200.000	EUR	104,98%	209.952,00		0,06%	0,06%
DEUTSCHE BOERSE AG 3.875 23-26 28/09A	1.100.000	EUR	102,12%	1.123.353,00		0,32%	0,32%
SANTANDER CONSUMER B 4.5 23-26 30/06A	500.000	EUR	102,15%	510.745,00		0,15%	0,15%
VONOVIA SE 0.375 21-27 16/06A	500.000	EUR	89,29%	446.440,00		0,13%	0,13%
<b>Allemagne</b>				<b>3.712.859,88</b>		<b>1,07%</b>	<b>1,06%</b>
DNB BANK A FL.R 23-29 01/11A	700.000	EUR	105,03%	735.210,00		0,21%	0,21%
DNB BANK ASA 4.625 22-33 28/02A	700.000	EUR	102,26%	715.848,00		0,21%	0,20%
DNB BANK ASA FL.R 23-28 19/07A	700.000	EUR	103,28%	722.946,00		0,21%	0,21%
<b>Norvège</b>				<b>2.174.004,00</b>		<b>0,63%</b>	<b>0,62%</b>
GRAND CITY PROPERTIES FL.R 20-XX 09/06A	600.000	EUR	44,98%	269.850,00		0,08%	0,08%
HEIDELBERG MAT FIN 1.125 19-27 01/12A	1.020.000	EUR	94,36%	962.492,40		0,28%	0,28%
TRATON FINANCE LUXEM 4.5 23-26 23/11A	600.000	EUR	102,11%	612.648,00		0,17%	0,17%
<b>Luxembourg</b>				<b>1.844.990,40</b>		<b>0,53%</b>	<b>0,53%</b>
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 23-99 31/12S	800.000	EUR	105,34%	842.752,00		0,24%	0,24%
RAIFFEISEN BANK INTL 5.75 22-28 27/01A	300.000	EUR	106,87%	320.595,00		0,09%	0,09%
RAIFFEISENBK AUSTRIA FL.R 23-27 26/01A	500.000	EUR	100,92%	504.620,00		0,15%	0,15%
<b>Autriche</b>				<b>1.667.967,00</b>		<b>0,48%</b>	<b>0,48%</b>

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
BELFIUS SANV FL.R 23-33 19/04A	200.000	EUR	102,22%	204.436,00		0,06%	0,06%
KBC GROUPE SA FL.R 23-30 19/04A	500.000	EUR	103,70%	518.500,00		0,15%	0,15%
KBC GROUPE SA FL.R 23-33 25/04A	800.000	EUR	102,14%	817.096,00		0,23%	0,23%
<b>Belgique</b>				<b>1.540.032,00</b>		<b>0,44%</b>	<b>0,44%</b>
SVENSKA HANDELSBANKEN FL.R 23-34 16/08A	500.000	EUR	104,71%	523.530,00		0,15%	0,15%
VOLVO TREASURY AB 2 22-27 19/08A	1.020.000	EUR	96,50%	984.249,00		0,28%	0,28%
<b>Suède</b>				<b>1.507.779,00</b>		<b>0,43%</b>	<b>0,43%</b>
CAIXA GEN FL.R 22-28 31/10A	600.000	EUR	107,54%	645.222,00		0,19%	0,19%
<b>Portugal</b>				<b>645.222,00</b>		<b>0,19%</b>	<b>0,19%</b>
AIA GROUP LTD FL.R 21-33 09/09A	600.000	EUR	85,07%	510.402,00		0,15%	0,15%
<b>Hong-Kong</b>				<b>510.402,00</b>		<b>0,15%</b>	<b>0,15%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</b>				<b>69.421.889,10</b>		<b>19,98%</b>	<b>19,87%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>174.934.204,23</b>		<b>50,35%</b>	<b>50,06%</b>
3M CO	799	USD	109,32	79.046,77		0,02%	0,02%
ABBVIE INC	1.416	USD	154,97	198.585,99		0,06%	0,06%
ADOBE INC	3.157	USD	596,60	1.704.494,30		0,49%	0,49%
ADVANCED MICRO DEVICES INC	2.226	USD	147,41	296.954,44		0,09%	0,08%
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	1.630	USD	273,80	403.885,97		0,12%	0,12%
AMERICAN EXPRESS	570	USD	187,34	96.636,92		0,03%	0,03%
AMERICAN TOWER CORP	766	USD	215,88	149.650,75		0,04%	0,04%
AMERIPRISE FINANCIAL INC	256	USD	379,83	87.996,81		0,02%	0,03%
AMGEN INC	4.882	USD	288,02	1.272.501,03		0,37%	0,36%
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	4.094	USD	19,37	71.765,41		0,02%	0,02%
APPLIED MATERIALS INC	10.039	USD	162,07	1.472.416,95		0,42%	0,42%
ARISTA NETWORKS INC	775	USD	235,51	165.176,70		0,05%	0,05%
ARRAY TECH PREFERENTIAL SHARE	7.295	USD	16,80	110.910,41		0,03%	0,03%
ATLISSIAN CORPORATION PL	5.196	USD	237,86	1.118.480,14		0,32%	0,32%
AUTODESK INC	401	USD	243,48	88.357,90		0,02%	0,03%
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	484	USD	232,97	102.042,97		0,03%	0,03%
AVALONBAY COMMUN	4.679	USD	187,22	792.762,33		0,23%	0,23%
AVERY DENNISON CORP	485	USD	202,16	88.730,86		0,03%	0,03%
BAKER HUGHES RG-A REGISTERED SHS -A-	34.435	USD	34,18	1.065.147,78		0,31%	0,30%
BALL CORP	8.550	USD	57,52	445.064,25		0,13%	0,13%
BEST BUY CO INC	10.544	USD	78,28	746.954,14		0,21%	0,21%
BIOGEN IDEC INC	2.265	USD	258,77	530.419,95		0,15%	0,15%
BOOKING HOLDINGS INC	36	USD	3.547,22	115.565,54		0,03%	0,03%
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	21.208	USD	51,31	984.780,52		0,28%	0,28%
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	786	USD	1.116,25	794.002,26		0,23%	0,23%
BURLINGTON STORES INC	390	USD	194,48	68.640,00		0,02%	0,02%
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	558	USD	272,37	137.540,69		0,04%	0,04%
CAMPBELL SOUP CO	26.898	USD	43,23	1.052.308,18		0,30%	0,30%
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	801	USD	131,12	95.047,17		0,03%	0,03%
CARLYLE GROUP - REGISTERED SHS	2.526	USD	40,69	93.016,24		0,03%	0,03%
CARRIER GLOBAL CORP-WI	17.147	USD	57,45	891.488,82		0,26%	0,26%
CBRE GROUP	1.535	USD	93,09	129.315,07		0,04%	0,04%
CENCORA INC	5.354	USD	205,38	995.117,21		0,29%	0,28%
CISCO SYSTEMS INC	23.320	USD	50,52	1.066.177,74		0,31%	0,31%
COCA-COLA CO	3.887	USD	58,93	207.294,94		0,06%	0,06%
CROWN HOLDINGS INC	11.395	USD	92,09	949.652,08		0,27%	0,27%
CUMMINS - REGISTERED	348	USD	239,57	75.448,29		0,02%	0,02%
CVS HEALTH	12.780	USD	78,96	913.220,63		0,26%	0,26%
DECKERS OUTDOOR	1.724	USD	668,43	1.042.871,78		0,30%	0,30%
DEERE AND CO	249	USD	399,87	90.106,45		0,03%	0,03%
EBAY INC	18.600	USD	43,62	734.237,10		0,21%	0,21%
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	9.307	USD	76,25	642.225,11		0,18%	0,18%
ELEVANCE HEALTH	2.572	USD	471,56	1.097.603,91		0,32%	0,31%
ELI LILLY & CO	2.780	USD	582,92	1.466.531,76		0,42%	0,42%
EQUINIX INC	1.290	USD	805,39	940.229,05		0,27%	0,27%
EQUITABLE HOLDINGS INC	12.879	USD	33,30	388.118,28		0,11%	0,11%
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	532	USD	146,25	70.411,76		0,02%	0,02%
EVERSOURCE ENERGY	18.324	USD	61,72	1.023.490,75		0,29%	0,29%
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	8.618	USD	60,07	468.491,64		0,13%	0,13%
FIRST SOLAR INC	779	USD	172,28	121.453,50		0,03%	0,03%
FMC CORP	733	USD	63,05	41.824,12		0,01%	0,01%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
GENERAL MILLS INC	16.355	USD	65,14	964.130,95		0,28%	0,28%
GENUINE PARTS CO	533	USD	138,50	66.805,88		0,02%	0,02%
GILEAD SCIENCES INC	14.511	USD	81,01	1.063.833,58		0,31%	0,30%
GODADDY -A-	11.695	USD	106,16	1.123.566,70		0,32%	0,32%
HEALTHPEAK PROPERTIES INC	28.206	USD	19,80	505.410,68		0,15%	0,14%
HERSHEY	764	USD	186,44	128.905,12		0,04%	0,04%
HOME DEPOT INC	2.264	USD	346,55	710.035,48		0,20%	0,20%
HOST HOTELS & RESORTS - SHS	20.073	USD	19,47	353.684,44		0,10%	0,10%
HP ENTERPRISE CO	17.282	USD	16,98	265.564,13		0,08%	0,08%
HP INC	42.574	USD	30,09	1.159.322,77		0,33%	0,33%
HUBSPOT INC	225	USD	580,54	118.209,50		0,03%	0,03%
IBM CORP	2.883	USD	163,55	426.710,09		0,12%	0,12%
ILLINOIS TOOL WORKS	610	USD	261,94	144.600,36		0,04%	0,04%
INGERSOLL RAND INC	13.547	USD	77,34	948.167,40		0,27%	0,27%
INTEL CORP	12.740	USD	50,25	579.352,94		0,17%	0,17%
INTUIT	214	USD	625,03	121.046,53		0,03%	0,03%
JPMORGAN CHASE CO	6.852	USD	170,10	1.054.773,94		0,30%	0,30%
KELLANOVA	17.628	USD	55,91	891.928,94		0,26%	0,26%
KEYSIGHT TECHNOLOGIES	3.112	USD	159,09	448.043,51		0,13%	0,13%
LAM RESEARCH CORP	291	USD	783,26	206.270,28		0,06%	0,06%
LAS VEGAS SANDS CORP	14.167	USD	49,21	630.912,28		0,18%	0,18%
LKQ CORP	1.534	USD	47,79	66.343,76		0,02%	0,02%
LOWE'S CO INC	5.457	USD	222,55	1.099.054,62		0,32%	0,31%
MARSH MCLENNAN COS	592	USD	189,47	101.507,91		0,03%	0,03%
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	9.238	USD	60,31	504.202,52		0,14%	0,14%
MASTERCARD INC -A-	1.380	USD	426,51	532.655,02		0,15%	0,15%
MERCK & CO INC	14.853	USD	109,02	1.465.406,39		0,42%	0,42%
MICROSOFT CORP	16.912	USD	376,04	5.755.283,69		1,66%	1,65%
MOODY S CORP	295	USD	390,56	104.267,15		0,03%	0,03%
NASDAQ INC	20.381	USD	58,14	1.072.354,15		0,31%	0,31%
NVIDIA CORP	6.809	USD	495,22	3.051.541,16		0,88%	0,87%
OKTA -A-	5.611	USD	90,53	459.695,77		0,13%	0,13%
ORMAT TECHNOLOGIES	1.779	USD	75,79	122.018,47		0,03%	0,03%
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	13.613	USD	89,47	1.102.221,82		0,32%	0,32%
PAYCHEX INC	787	USD	119,11	84.832,19		0,02%	0,02%
PEPSICO INC	1.469	USD	169,84	225.787,29		0,06%	0,06%
PFIZER INC	5.626	USD	28,79	146.581,48		0,04%	0,04%
PPG INDUSTRIES INC	676	USD	149,55	91.489,41		0,03%	0,03%
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	990	USD	78,67	70.482,62		0,02%	0,02%
PROCTER & GAMBLE CO	6.192	USD	146,54	821.154,46		0,24%	0,23%
QORVO INC	868	USD	112,61	88.457,45		0,03%	0,03%
QUALCOMM INC	1.519	USD	144,63	198.817,17		0,06%	0,06%
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	163	USD	878,29	129.557,71		0,04%	0,04%
ROBERT HALF INC	1.081	USD	87,92	86.010,43		0,02%	0,02%
ROCKWELL AUTOMATION	376	USD	310,48	105.647,49		0,03%	0,03%
S&P GLOBAL INC	2.775	USD	440,52	1.106.283,26		0,32%	0,32%
SALESFORCE INC	1.852	USD	263,14	441.027,40		0,13%	0,13%
SEALED AIR	1.772	USD	36,52	58.564,20		0,02%	0,02%
SERVICENOW INC	201	USD	706,49	128.510,85		0,04%	0,04%
SYNCHRONY FINANCIAL	34.639	USD	38,19	1.197.161,46		0,34%	0,34%
TARGET CORP	1.136	USD	142,42	146.415,49		0,04%	0,04%
TESLA MOTORS INC	4.450	USD	248,48	1.000.666,06		0,29%	0,29%
TEXAS INSTRUMENTS INC	1.390	USD	170,46	214.424,80		0,06%	0,06%
THE CIGNA GROUP - REGISTERED SHS	3.670	USD	299,45	994.553,39		0,29%	0,28%
TJX COS INC	1.149	USD	93,81	97.545,42		0,03%	0,03%
TRACTOR SUPPLY CO	455	USD	215,03	88.541,76		0,03%	0,03%
TRIMBLE	1.641	USD	53,20	79.005,61		0,02%	0,02%
T ROWE PRICE GROUP INC	948	USD	107,69	92.389,25		0,03%	0,03%
UBER TECH PREFERENTIAL SHARE	19.110	USD	61,57	1.064.798,82		0,31%	0,30%
UIPATH INC	33.363	USD	24,84	749.988,16		0,22%	0,21%
UNITEDHEALTH GROUP INC	1.765	USD	526,47	840.922,67		0,24%	0,24%
UNITED RENTALS INC	251	USD	573,42	130.251,96		0,04%	0,04%
VERIZON COMMUNICATIONS INC	29.917	USD	37,70	1.020.697,65		0,29%	0,29%
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	364	USD	406,89	134.034,35		0,04%	0,04%
VISA INC -A-	2.746	USD	260,35	646.987,42		0,19%	0,19%
WALGREENS BOOTS	2.410	USD	26,11	56.945,79		0,02%	0,02%
WATERS	336	USD	329,23	100.109,76		0,03%	0,03%
WELLTOWER OP --- REGISTERED SH	3.075	USD	90,17	250.925,57		0,07%	0,07%
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	312	USD	352,12	99.422,12		0,03%	0,03%
WEYERHAEUSER CO	2.153	USD	34,77	67.746,43		0,02%	0,02%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
WORKDAY INC -A-	3.920	USD	276,06	979.325,97		0,28%	0,28%
WW GRAINGER INC	1.468	USD	828,69	1.100.920,29		0,32%	0,32%
XYLEM INC	9.711	USD	114,36	1.005.022,59		0,29%	0,29%
ZSCALER INC	4.635	USD	221,56	929.348,96		0,27%	0,27%
<b>États-Unis</b>				<b>72.003.376,45</b>		<b>20,73%</b>	<b>20,61%</b>
3I GROUP PLC	36.544	GBP	24,21	1.018.042,97		0,29%	0,29%
ANGLO AMERICAN PLC	19.861	GBP	19,71	450.354,84		0,13%	0,13%
AON PREFERENTIAL SHARE	285	USD	291,02	75.059,46		0,02%	0,02%
BT GROUP PLC	226.996	GBP	1,24	322.843,40		0,09%	0,09%
EASYJET PLC	23.882	GBP	5,10	140.150,97		0,04%	0,04%
INFORMA PLC	94.761	GBP	7,81	851.818,57		0,25%	0,24%
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	4.647	GBP	70,90	379.117,77		0,11%	0,11%
INTL CONS AIRLINES GROUP	110.473	EUR	1,78	196.752,41		0,06%	0,06%
LINDE PLC	3.015	USD	409,69	1.117.841,95		0,32%	0,32%
LINDE PLC	811	EUR	368,60	298.934,60		0,09%	0,08%
PEARSON PLC	43.196	GBP	9,64	479.254,16		0,14%	0,14%
RELX PLC	17.344	GBP	31,10	620.675,91		0,18%	0,18%
RIO TINTO PLC	14.975	GBP	58,42	1.006.661,87		0,29%	0,29%
ROYALTY PHARMA PLC	40.938	USD	28,09	1.040.677,30		0,30%	0,30%
SHELL PLC	15.398	GBP	25,72	455.623,46		0,13%	0,13%
SSE PLC	10.333	GBP	18,56	220.678,30		0,06%	0,06%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>8.674.487,94</b>		<b>2,50%</b>	<b>2,48%</b>
AMPLIFON SPA	9.805	EUR	31,34	307.288,70		0,09%	0,09%
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	42.219	EUR	19,11	806.594,00		0,23%	0,23%
BANCO BPM SPA - REGISTERED	70.947	EUR	4,78	339.197,61		0,10%	0,10%
ENEL SPA	80.399	EUR	6,73	541.085,27		0,16%	0,15%
ENI SPA	37.982	EUR	15,35	582.947,74		0,17%	0,17%
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	39.193	EUR	11,45	448.759,85		0,13%	0,13%
INTESA SANPAOLO	322.553	EUR	2,64	852.668,86		0,24%	0,24%
IVECO GROUP N.V.	3.071	EUR	8,15	25.016,37		0,01%	0,01%
MEDIOBANCA	105.921	EUR	11,21	1.186.844,81		0,34%	0,34%
NEXI SPA	20.425	EUR	7,41	151.267,55		0,04%	0,04%
PIAGGIO AND C SPA	117.676	EUR	2,98	350.439,13		0,10%	0,10%
PIRELLI & C.SPA	77.750	EUR	4,93	383.074,25		0,11%	0,11%
POSTE ITALIANE SPA	34.743	EUR	10,28	356.984,33		0,10%	0,10%
PRYSMIAN SPA	12.431	EUR	41,17	511.784,27		0,15%	0,15%
SNAM SPA	77.017	EUR	4,66	358.514,14		0,10%	0,10%
<b>Italie</b>				<b>7.202.466,88</b>		<b>2,07%</b>	<b>2,06%</b>
ACCOR SA	11.202	EUR	34,60	387.589,20		0,11%	0,11%
AIR LIQUIDE	2.900	EUR	176,12	510.748,00		0,15%	0,15%
AIR LIQUIDE SA	7.131	EUR	176,12	1.255.911,72		0,36%	0,36%
ARKEMA SA	913	EUR	103,00	94.039,00		0,03%	0,03%
EDENRED SA	2.268	EUR	54,14	122.789,52		0,03%	0,03%
L OREAL S A	1.400	EUR	450,65	630.910,00		0,18%	0,18%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	482	EUR	733,60	353.595,20		0,10%	0,10%
NEOEN SPA	4.122	EUR	30,28	124.814,16		0,04%	0,04%
PERNOD RICARD SA	545	EUR	159,75	87.063,75		0,02%	0,02%
PUBLICIS GROUPE	11.104	EUR	84,00	932.736,00		0,27%	0,27%
RENAULT SA	8.575	EUR	36,91	316.460,38		0,09%	0,09%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1.222	EUR	181,78	222.135,16		0,06%	0,06%
TECHNIP ENER --- BEARER AND REG SHS	6.219	EUR	21,16	131.594,04		0,04%	0,04%
UNIBAIL RODAMCO	7.719	EUR	66,92	516.555,48		0,15%	0,15%
VALLOUREC - SHS	8.268	EUR	14,03	115.958,70		0,03%	0,03%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	7.531	EUR	28,56	215.085,36		0,06%	0,06%
VINCI SA	1.085	EUR	113,70	123.364,50		0,04%	0,04%
VIVENDI SA	106.505	EUR	9,68	1.030.542,38		0,30%	0,29%
<b>France</b>				<b>7.171.892,55</b>		<b>2,06%</b>	<b>2,05%</b>
AJINOMOTO CO INC	19.300	JPY	5.440,00	671.604,94		0,19%	0,19%
DENSO CORP	67.200	JPY	2.127,00	914.312,03		0,26%	0,26%
RENESAS ELECTRONICS	46.800	JPY	2.549,00	763.085,78		0,22%	0,22%
SEKISUI HOUSE LTD	54.500	JPY	3.132,00	1.091.882,56		0,32%	0,31%
SOFTBANK	96.600	JPY	1.759,50	1.087.236,61		0,31%	0,31%
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	17.100	JPY	2.689,00	294.133,56		0,09%	0,09%
<b>Japon</b>				<b>4.822.255,48</b>		<b>1,39%</b>	<b>1,38%</b>
BCE INC	18.600	CAD	52,17	662.725,04		0,19%	0,19%



Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	14.200	CAD	63,80	618.740,61		0,18%	0,18%
GILDAN ACTIVEWEAR	2.300	CAD	43,82	68.833,49		0,02%	0,02%
LOBLAW COMPANIES	1.200	CAD	128,28	105.133,18		0,03%	0,03%
MANULIFE FINANCIAL REGISTERED	4.700	CAD	29,28	93.987,16		0,03%	0,03%
NUTRIEN - REGISTERED	1.500	CAD	74,65	76.475,21		0,02%	0,02%
STANTEC INC	15.800	CAD	106,38	1.147.933,34		0,33%	0,33%
SUN LIFE FINANCIAL INC	6.400	CAD	68,72	300.374,27		0,09%	0,08%
THOMSON REUTERS --- REGISTERED SHS	8.100	CAD	193,73	1.071.720,39		0,31%	0,31%
TORONTO DOMINION BANK	4.900	CAD	85,62	286.530,53		0,08%	0,08%
<b>Canada</b>				<b>4.432.453,22</b>		<b>1,28%</b>	<b>1,27%</b>
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	80.765	EUR	13,59	1.097.596,35		0,32%	0,32%
ALFEN NV	2.315	EUR	60,28	139.548,20		0,04%	0,04%
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	4.343	EUR	33,02	143.405,86		0,04%	0,04%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	39.472	EUR	26,02	1.026.864,08		0,30%	0,29%
NXP SEMICONDUCTORS	6.249	USD	229,68	1.298.887,17		0,37%	0,37%
STELLANTIS --- BEARER AND REGISTERED SHS	23.223	EUR	21,15	491.141,47		0,14%	0,14%
<b>Pays-Bas</b>				<b>4.197.443,13</b>		<b>1,21%</b>	<b>1,20%</b>
COCA COLA HBC - REG SHS	11.124	GBP	23,05	295.044,24		0,09%	0,08%
DSM FIRMENICH	1.033	EUR	92,00	95.036,00		0,03%	0,03%
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	9.052	CHF	84,87	829.636,33		0,24%	0,24%
STMICROELECTRONICS	11.818	EUR	45,21	534.291,78		0,15%	0,15%
SWISS RE - REG SHS	9.248	CHF	94,56	944.374,60		0,27%	0,27%
TE CONNECTIVITY LTD - REG SHS	10.115	USD	140,50	1.286.115,38		0,37%	0,37%
<b>Suisse</b>				<b>3.984.498,33</b>		<b>1,15%</b>	<b>1,14%</b>
AENA SME SA	1.951	EUR	164,10	320.159,10		0,09%	0,09%
AMADEUS IT GROUP SA -A-	4.505	EUR	64,88	292.284,40		0,09%	0,08%
CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES	7.909	EUR	28,08	222.084,72		0,06%	0,06%
EDP RENOVAVEIS SA	27.570	EUR	18,53	510.734,25		0,15%	0,15%
IBERDROLA SA	67.330	EUR	11,87	799.207,10		0,23%	0,23%
INDITEX SHARE FROM SPLIT	24.723	EUR	39,43	974.827,89		0,28%	0,28%
REPSOL SA	29.355	EUR	13,45	394.824,75		0,11%	0,11%
SOLARIA ENERGIA	6.694	EUR	18,61	124.575,34		0,04%	0,04%
<b>Espagne</b>				<b>3.638.697,55</b>		<b>1,05%</b>	<b>1,04%</b>
ACCENTURE - SHS CLASS A	5.302	USD	350,91	1.683.732,87		0,48%	0,48%
CRH PLC	7.291	USD	69,16	456.330,82		0,13%	0,13%
TRANE TECH - REGISTERED SHS	4.796	USD	243,90	1.058.592,22		0,31%	0,31%
<b>Irlande</b>				<b>3.198.655,91</b>		<b>0,92%</b>	<b>0,92%</b>
AURUBIS	1.994	EUR	74,26	148.074,44		0,04%	0,04%
CAPITAL STAGE AG	8.342	EUR	15,59	130.051,78		0,04%	0,04%
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	4.026	EUR	62,60	252.027,60		0,07%	0,07%
HENKEL AG & CO KGAA PREFERENTIAL SHARE	9.614	EUR	72,86	700.476,04		0,20%	0,20%
MUENCHENER RUECK - REG SHS	2.833	EUR	375,10	1.062.658,30		0,31%	0,30%
NORDEX AG NACH KAPITALHERABSETZUNG	12.341	EUR	10,40	128.346,40		0,04%	0,04%
SIEMENS ENERGY - REG SHS	19.883	EUR	12,00	238.596,00		0,07%	0,07%
SMA SOLAR TECHNOLOGY AG	2.258	EUR	60,55	136.721,90		0,04%	0,04%
WACKER CHEMIE AG	1.929	EUR	114,30	220.484,70		0,06%	0,06%
<b>Allemagne</b>				<b>3.017.437,16</b>		<b>0,87%</b>	<b>0,86%</b>
AKER CARBON - REGISTERED SHS	56.046	NOK	13,58	67.710,93		0,02%	0,02%
DNB BANK ASA	48.912	NOK	216,00	939.904,10		0,27%	0,27%
EQUINOR ASA	29.359	NOK	322,15	841.421,81		0,24%	0,24%
NEL ASA	192.471	NOK	6,89	117.977,42		0,03%	0,03%
NORSK HYDRO ASA	25.828	NOK	68,40	157.166,96		0,05%	0,04%
SCATEC SOLAR ASA	17.291	NOK	82,15	126.369,44		0,04%	0,04%
<b>Norvège</b>				<b>2.250.550,66</b>		<b>0,65%</b>	<b>0,64%</b>
BRAMBLES	102.793	AUD	13,60	859.610,65		0,25%	0,25%
DEXUS - STAPLED SECURITY	59.718	AUD	7,68	282.010,85		0,08%	0,08%
TELSTRA CORP	406.883	AUD	3,96	990.749,97		0,28%	0,28%
<b>Australie</b>				<b>2.132.371,47</b>		<b>0,61%</b>	<b>0,61%</b>
BOLIDEN - REG SHS	5.592	SEK	314,50	158.497,12		0,05%	0,05%
HENNES AND MAURITZ AB	17.979	SEK	176,62	286.179,79		0,08%	0,08%
HOLMEN - REG SHS	4.016	SEK	425,70	154.074,55		0,04%	0,04%
NIBE INDUSTRIER	18.425	SEK	70,80	117.563,99		0,03%	0,03%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-SKF AB -B-	22.043	SEK	138,80	275.736,16		0,08%	0,08%
SSAB - REG SHS -B-	9.223	SEK	201,30	167.320,65		0,05%	0,05%
SVENSKA CELLULOSA SCA AB-SHS-B-	27.484	SEK	77,08	190.921,66		0,06%	0,06%
<b>Suède</b>	11.408	SEK	151,10	155.348,67		0,04%	0,04%
				<b>1.505.642,59</b>		<b>0,43%</b>	<b>0,43%</b>
APTIV PLC	4.677	USD	89,72	379.747,00		0,11%	0,11%
FERGUSON PLC	5.807	USD	193,07	1.014.622,16		0,29%	0,29%
WPP PLC	8.729	GBP	7,53	75.633,59		0,02%	0,02%
<b>Jersey</b>				<b>1.470.002,75</b>		<b>0,42%</b>	<b>0,42%</b>
CARLSBERG AS -B-	777	DKK	846,80	88.282,90		0,02%	0,02%
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	4.414	DKK	698,10	413.451,60		0,12%	0,12%
ORSTED	4.566	DKK	374,30	229.313,93		0,07%	0,07%
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	8.513	DKK	214,30	244.782,02		0,07%	0,07%
<b>Danemark</b>				<b>975.830,45</b>		<b>0,28%</b>	<b>0,28%</b>
GALP ENERGIA,SA REG.SHS -B-	66.955	EUR	13,34	893.179,70		0,26%	0,26%
<b>Portugal</b>				<b>893.179,70</b>		<b>0,26%</b>	<b>0,26%</b>
NESTE	6.574	EUR	32,21	211.748,54		0,06%	0,06%
STORA ENSO -R-	11.933	EUR	12,53	149.460,83		0,04%	0,04%
UPM KYMMENE CORP	11.184	EUR	34,06	380.927,04		0,11%	0,11%
<b>Finlande</b>				<b>742.136,41</b>		<b>0,21%</b>	<b>0,21%</b>
VERBUND AG	2.554	EUR	84,05	214.663,70		0,06%	0,06%
VOESTALPINE AG	5.022	EUR	28,56	143.428,32		0,04%	0,04%
<b>Autriche</b>				<b>358.092,02</b>		<b>0,10%</b>	<b>0,10%</b>
SANDS CHINA LTD	132.000	HKD	22,85	349.445,05		0,10%	0,10%
<b>Macao</b>				<b>349.445,05</b>		<b>0,10%</b>	<b>0,10%</b>
BANK HAPOLIM (IL662577)	40.024	ILS	32,51	325.352,00		0,09%	0,09%
<b>Israël</b>				<b>325.352,00</b>		<b>0,09%</b>	<b>0,09%</b>
ARCELORMITTAL SA	9.785	EUR	25,68	251.229,88		0,07%	0,07%
<b>Luxembourg</b>				<b>251.229,88</b>		<b>0,07%</b>	<b>0,07%</b>
UMICORE SA	8.848	EUR	24,90	220.315,20		0,06%	0,06%
<b>Belgique</b>				<b>220.315,20</b>		<b>0,06%</b>	<b>0,06%</b>
ANTOFAGASTA PLC	8.068	GBP	16,80	155.919,75		0,05%	0,05%
<b>Chili</b>				<b>155.919,75</b>		<b>0,05%</b>	<b>0,05%</b>
KGHM POLSKA MIEDZ SA (PLN)	5.479	PLN	122,70	154.919,53		0,05%	0,05%
<b>Pologne</b>				<b>154.919,53</b>		<b>0,05%</b>	<b>0,05%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>134.128.652,06</b>		<b>38,61%</b>	<b>38,38%</b>
ISHARES IV-ISHARES MSCI EM SRI UCITS ETF	3.900.000	USD	6,96	24.565.411,76	0,71%	7,07%	7,03%
ISHARES MSCI JAPAN SRI USD-A	775.000	EUR	6,15	4.767.800,00	0,47%	1,37%	1,37%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>29.333.211,76</b>		<b>8,44%</b>	<b>8,40%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>29.333.211,76</b>		<b>8,44%</b>	<b>8,40%</b>
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHT TERM SRI Z C	25,46	EUR	103.084,46	2.624.118,12	0,01%	0,76%	0,75%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>2.624.118,12</b>		<b>0,76%</b>	<b>0,75%</b>
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>2.624.118,12</b>		<b>0,76%</b>	<b>0,75%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>31.957.329,88</b>		<b>9,20%</b>	<b>9,15%</b>
EURO BOBL FUTURE 03/24	-144	EUR	119,28	-339.840,00		-0,10%	-0,10%
EURO BTP FUTURE -EUX 03/24	60	EUR	119,15	203.400,00		0,06%	0,06%
EURO BUXL FUTURE 03/24	-4	EUR	141,72	-34.680,00		-0,01%	-0,01%
EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/24	-83	EUR	131,51	-243.760,00		-0,07%	-0,07%
EURO SCHATZ 03/24	-108	EUR	106,55	-70.740,00		-0,02%	-0,02%
JPN 10 YEARS BOND 03/24	-8	JPY	146,71	-68.828,76		-0,02%	-0,02%
US 10 YEARS NOTE 03/24	452	USD	112,29	1.645.786,20		0,47%	0,47%
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/24	227	USD	118,01	1.160.357,75		0,33%	0,33%
US 2 YEARS NOTE- CBT 03/24	130	USD	102,31	230.726,81		0,07%	0,07%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
US 5 YEARS NOTE-CBT 03/24	452	USD	108,25	1.053.535,07		0,30%	0,30%
US TREASURY BOND 03/24	116	USD	124,30	1.030.995,48		0,30%	0,30%
US ULTRA BD CBT 30YR 03/24	13	USD	133,19	144.944,85		0,04%	0,04%
<b>Contrat futures - Sur obligations</b>				<b>4.711.897,40</b>		<b>1,35%</b>	<b>1,35%</b>
EUR/GBP (CME) 03/24	32	GBP	0,87	19.977,27		0,01%	0,01%
EUR/SWISS FRANC(CME) 03/24	15	CHF	0,92	-31.587,47		-0,01%	-0,01%
<b>Contrat futures - Sur devises</b>				<b>-11.610,20</b>		<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
DJ.STOXX600.INS(EUX) 03/24	296	EUR	348,60	-111.000,00		-0,03%	-0,03%
DJ EURO ST HOUSEHOLD 03/24	28	EUR	1.503,70	-36.540,00		-0,01%	-0,01%
DJ EURO STOXX 50 03/24	-137	EUR	4.543,00	38.360,00		0,01%	0,01%
DJ EURO STOXX 600 03/24	62	EUR	765,40	-19.050,00		-0,01%	-0,01%
DJ STOXX 600 FOOD 03/24	67	EUR	726,60	9.380,00		0,00%	0,00%
FTSE 100 INDEX 03/24	3	GBP	7.756,50	7.404,64		0,00%	0,00%
MSCI EUROPE INDEX 03/24	-167	EUR	311,45	-23.792,00		-0,01%	-0,01%
MSCI WLD IDX 03/24	-160	USD	9.974,00	-432.760,18		-0,12%	-0,12%
OMXS30 INDEX (OML) 01/24	-48	SEK	2.401,25	-22.018,75		-0,01%	-0,01%
S&P/TSE CAN 60 INDEX 03/24	-2	CAD	1.270,40	-983,47		0,00%	0,00%
S&P 500 EMINI INDEX 03/24	-42	USD	4.820,00	-105.708,14		-0,03%	-0,03%
SPI 200 INDEX (SFE) 03/24	11	AUD	7.585,00	24.349,75		0,01%	0,01%
STOXX EUR 600 03/24	248	EUR	479,80	53.320,00		0,02%	0,02%
SWISS MARKET INDEX 03/24	-25	CHF	11.081,00	-10.799,14		0,00%	0,00%
TOPIX (OSE) 03/24	-4	JPY	2.366,00	-3.454,23		0,00%	0,00%
<b>Contrat futures - Sur indices financiers</b>				<b>-633.291,52</b>		<b>-0,18%</b>	<b>-0,18%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>							
DJ EURO STOXX 50 20240119 P4400	284	EUR	14,20	40.328,00		0,01%	0,01%
EURO STOXX 50 SEP 4000.0 20.09.24 PUT	285	EUR	87,80	250.230,00		0,07%	0,07%
NASDAQ 100 INDEX 20240216 C17500	12	USD	148,25	160.995,48		0,05%	0,05%
SP 500 JUN 4300.0 21.06.24 PUT	44	USD	51,47	204.948,42		0,06%	0,06%
<b>Contrat d'option - Sur indices financiers</b>				<b>656.501,90</b>		<b>0,19%</b>	<b>0,19%</b>
BUND 10 A 20240126 P134.5	155	EUR	0,38	-29.450,00		-0,01%	-0,01%
CBOT YST 10 A 20240126 P110	570	USD	0,11	56.419,68		0,02%	0,01%
<b>Contrat d'option - Sur instruments financiers dérivés</b>				<b>26.969,68</b>		<b>0,01%</b>	<b>0,00%</b>
A/EUR/AUD/20240111		AUD		-13.206,63		0,00%	0,00%
A/EUR/AUD/20240111		AUD		-46.087,00		-0,01%	-0,01%
A/EUR/CAD/20240111		CAD		-855,34		0,00%	0,00%
A/EUR/CAD/20240111		CAD		-855,34		0,00%	0,00%
A/EUR/CAD/20240111		CAD		-12.024,83		0,00%	0,00%
A/EUR/CAD/20240111		CAD		-60.238,30		-0,02%	-0,02%
A/EUR/CHF/20240111		CHF		-63.977,29		-0,02%	-0,02%
A/EUR/CHF/20240111		CHF		-87.962,25		-0,03%	-0,03%
A/EUR/DKK/20240111		DKK		-143,95		0,00%	0,00%
A/EUR/DKK/20240111		DKK		-200,19		0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20240111		GBP		-3.854,09		0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20240111		GBP		-11.328,97		0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20240111		GBP		157,98		0,00%	0,00%
A/EUR/HKD/20240111		HKD		2.036,46		0,00%	0,00%
A/EUR/ILS/20240111		ILS		-4.362,43		0,00%	0,00%
A/EUR/JPY/20240111		JPY		-148.101,48		-0,04%	-0,04%
A/EUR/JPY/20240111		JPY		-2.930,44		0,00%	0,00%
A/EUR/JPY/20240111		JPY		-136,82		0,00%	0,00%
A/EUR/NOK/20240111		NOK		-911,22		0,00%	0,00%
A/EUR/NOK/20240111		NOK		-29.172,69		-0,01%	-0,01%
A/EUR/NOK/20240111		NOK		-34.719,31		-0,01%	-0,01%
A/EUR/NOK/20240111		NOK		33,69		0,00%	0,00%
A/EUR/NOK/20240111		NOK		-233.504,82		-0,07%	-0,07%
A/EUR/PLN/20240111		PLN		-1.245,50		0,00%	0,00%
A/EUR/SEK/20240111		SEK		-24.533,16		-0,01%	-0,01%
A/EUR/SEK/20240111		SEK		-289,54		0,00%	0,00%
A/EUR/SEK/20240111		SEK		-30.245,21		-0,01%	-0,01%
A/EUR/USD/20240111		USD		1.237.369,25		0,36%	0,35%
A/EUR/USD/20240111		USD		58.954,12		0,02%	0,02%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
A/EUR/USD/20240111		USD		1.792,37		0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20240111		USD		184.064,57		0,05%	0,05%
A/EUR/USD/20240111		USD		20.925,57		0,01%	0,01%
A/EUR/USD/20240111		USD		124.271,05		0,04%	0,04%
A/EUR/USD/20240111		USD		849,02		0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20240111		USD		2.289,56		0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20240111		USD		111.064,03		0,03%	0,03%
A/USD/SEK/20240111		SEK		-15.922,98		0,00%	0,00%
OACT 240111 EURUSD		USD		43.065,77		0,01%	0,01%
OVCT 240111 AUDUSD		AUD		-158.729,05		-0,05%	-0,05%
V/AUD/USD/20240111		AUD		-158.729,05		-0,05%	-0,05%
V/CAD/NOK/20240111		CAD		129.458,58		0,04%	0,04%
V/EUR/AUD/20240111		EUR		112.140,33		0,03%	0,03%
V/EUR/CAD/20240111		EUR		64.916,43		0,02%	0,02%
V/EUR/CAD/20240111		EUR		10.464,23		0,00%	0,00%
V/EUR/CHF/20240111		EUR		17.970,64		0,00%	0,01%
V/EUR/CHF/20240111		EUR		134.808,99		0,04%	0,04%
V/EUR/DKK/20240111		EUR		153,54		0,00%	0,00%
V/EUR/JPY/20240111		EUR		763.832,20		0,22%	0,22%
V/EUR/SEK/20240111		EUR		11.308,60		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-1.514,74		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-7.357,62		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-17.539,71		-0,01%	-0,01%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-5.979,98		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-24.400,71		-0,01%	-0,01%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-3.546,48		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-26.428,22		-0,01%	-0,01%
V/EUR/USD/20240111		EUR		283,19		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-3.690,82		0,00%	0,00%
V/GBP/USD/20240111		GBP		-75.526,25		-0,02%	-0,02%
V/GBP/USD/20240111		GBP		-75.526,25		-0,02%	-0,02%
<b>Contrat forwards</b>				<b>1.646.431,51</b>		<b>0,47%</b>	<b>0,47%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>347.417.084,94</b>		<b>100,00%</b>	<b>99,42%</b>
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		1.637.559,10			0,47%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		JPY		194.377,47			0,06%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		SEK		107.917,81			0,03%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		AUD		64.668,88			0,02%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		CHF		62.796,98			0,02%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		GBP		43.710,36			0,01%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		CAD		19.121,70			0,00%
<b>Autres</b>				<b>2.130.152,30</b>			<b>0,61%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		941.991,80			0,27%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		895.284,14			0,26%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		495.257,65			0,14%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SGD		280.844,34			0,08%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		237.289,07			0,07%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		213.685,50			0,06%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		22.564,70			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		16.609,27			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		4.866,66			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		PLN		4.724,93			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		ILS		3.813,82			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		4.915,49			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		1.950,29			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		13.448,36			0,00%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>3.137.246,02</b>			<b>0,90%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>5.267.398,32</b>			<b>1,51%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-3.452.280,11</b>			<b>-0,99%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>194.790,34</b>			<b>0,06%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>349.426.993,49</b>			<b>100,00%</b>

### 3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	4,98%
Australie	0,62%
Autriche	0,69%
Belgique	1,03%

**CRELAN INVEST****BALANCED**

Canada	1,30%
Chili	0,05%
Danemark	1,00%
Espagne	8,69%
États-Unis	27,31%
Finlande	0,31%
France	15,91%
Hong-Kong	0,15%
Irlande	11,44%
Israël	0,10%
Italie	7,18%
Japon	1,41%
Jersey	0,43%
Luxembourg	1,19%
Macao	0,10%
Norvège	1,30%
Pays-Bas	6,78%
Pologne	0,05%
Portugal	0,45%
Royaume-Uni	4,98%
Suède	1,38%
Suisse	1,17%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Art graphique, maison d'édition	1,60%
Articles de bureaux et ordinateurs	1,12%
Banques et institutions financières	16,66%
Bien de consommation divers	0,23%
Biotechnologie	0,42%
Chimie	1,88%
Compagnies d'assurance	2,14%
Construction de machines et appareils	1,02%
Constructions, matériaux de construction	1,47%
Distribution, commerce de détail	1,96%
Electronique et semi-conducteurs	2,63%
Electrotechnique et électronique	0,98%
Energie et eau	2,62%
Fonds d'investissement	8,60%
Holding et sociétés financières	11,47%
Industrie aéronautique et spatiale	0,06%
Industrie agro-alimentaire	1,45%
Industrie automobile	2,84%
Industrie minière	0,43%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	3,95%
Industries d'emballage	0,58%
Internet et services d'Internet	5,53%
Métaux non ferreux	0,63%
Papier et bois	0,34%
Pays et gouvernements	18,02%
Pétrole	1,23%
Pneus et caoutchouc	0,07%
Restauration, industrie hôtelière	0,51%
Service d'environnement et de recyclage	0,15%
Service de santé publique et service social	0,57%
Services divers	0,95%
Sociétés immobilières	2,98%
Tabac et alcool	0,31%
Télécommunication	2,88%
Textile et habillement	1,18%
Transports	0,54%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
AUD	0,62%
CAD	1,30%
CHF	0,52%
DKK	0,29%
EUR	57,41%
GBP	1,90%
HKD	0,10%
ILS	0,10%
JPY	1,41%
NOK	0,66%
PLN	0,05%
SEK	0,44%
USD	35,20%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	291.054.011,72	241.574.044,08	532.628.055,80
Ventes	302.476.566,72	253.458.889,48	555.935.456,20
<b>Total 1</b>	<b>593.530.578,44</b>	<b>495.032.933,56</b>	<b>1.088.563.512,00</b>
Souscriptions	7.083.450,23	3.710.078,04	10.793.528,27
Remboursements	13.886.195,92	20.212.950,41	34.099.146,33
<b>Total 2</b>	<b>20.969.646,15</b>	<b>23.923.028,45</b>	<b>44.892.674,60</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	356.581.237,88	342.228.375,17	349.287.160,11
<b>Taux de rotation</b>	<b>160,57%</b>	<b>137,66%</b>	<b>298,80%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 3.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

#### Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
DJ.STOXX600.INS(EUX) 03/24	EUR	5.270.280,00	5.270.280,00	50,00	12.12.23
DJ EURO ST HOUSEHOLD 03/24	EUR	2.141.720,00	2.141.720,00	50,00	12.12.23
DJ EURO STOXX 50 03/24	EUR	-6.262.270,00	-6.262.270,00	10,00	11.12.23
DJ EURO STOXX 600 03/24	EUR	2.391.790,00	2.391.790,00	50,00	12.12.23
DJ STOXX 600 FOOD 03/24	EUR	2.424.730,00	2.424.730,00	50,00	12.12.23
EUR/GBP (CME) 03/24	GBP	3.456.838,76	3.977.721,37	125.000,00	13.12.23
EUR/SWISS FRANC(CME) 03/24	CHF	1.762.687,50	1.903.550,22	125.000,00	13.12.23
EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	-16.836.480,00	-16.836.480,00	1.000,00	30.11.23
EURO BTP FUTURE -EUX 03/24	EUR	6.945.600,00	6.945.600,00	1.000,00	04.12.23
EURO BUXL FUTURE 03/24	EUR	-532.200,00	-532.200,00	1.000,00	04.12.23

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/24	EUR	-10.671.570,00	-10.671.570,00	1.000,00	01.12.23
EURO SCHATZ 03/24	EUR	-11.436.120,00	-11.436.120,00	1.000,00	01.12.23
FTSE 100 INDEX 03/24	GBP	226.260,00	260.353,26	10,00	11.12.23
JPN 10 YEARS BOND 03/24	JPY	-1.162.920.000,00	-7.438.879,29	1.000.000,00	08.12.23
MSCI EUROPE INDEX 03/24	EUR	-5.177.423,00	-5.177.423,00	100,00	12.12.23
MSCI WLD IDX 03/24	USD	-15.480.200,00	-14.009.230,77	10,00	12.12.23
OMXS30 INDEX (OML) 01/24	SEK	-11.281.680,00	-1.016.733,96	100,00	12.12.23
S&P/TSE CAN 60 INDEX 03/24	CAD	-506.720,00	-346.072,94	200,00	22.12.23
S&P 500 EMINI INDEX 03/24	USD	-10.005.192,50	-9.054.472,85	50,00	08.12.23
SPI 200 INDEX (SFE) 03/24	AUD	2.046.275,00	1.258.239,56	25,00	19.12.23
STOXX EUR 600 03/24	EUR	5.896.200,00	5.896.200,00	50,00	11.12.23
SWISS MARKET INDEX 03/24	CHF	-2.760.250,00	-2.980.831,53	10,00	11.12.23
TOPIX (OSE) 03/24	JPY	-94.100.000,00	-601.931,81	10.000,00	25.12.23
US 10 YEARS NOTE 03/24	USD	49.207.968,75	44.532.098,42	1.000,00	24.11.23
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/24	USD	25.507.351,56	23.083.576,07	1.000,00	27.11.23
US 2 YEARS NOTE- CBT 03/24	USD	26.513.875,00	23.994.457,01	2.000,00	22.11.23
US 5 YEARS NOTE-CBT 03/24	USD	48.001.437,50	43.440.214,93	1.000,00	24.11.23
US TREASURY BOND 03/24	USD	13.353.500,00	12.084.615,38	1.000,00	27.11.23
US ULTRA BD CBT 30YR 03/24	USD	1.576.554,69	1.426.746,32	1.000,00	27.11.23

### Engagements sur forwards

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/USD/20240111	64.651.583,71	1.237.369,25	14.11.23
V/EUR/JPY/20240111	19.334.103,54	763.832,20	14.11.23
A/EUR/USD/20240111	10.723.557,09	184.064,57	14.11.23
V/EUR/CHF/20240111	3.312.336,61	134.808,99	14.11.23
V/CAD/NOK/20240111	3.518.066,00	129.458,58	14.11.23
A/EUR/USD/20240111	6.018.099,55	124.271,05	14.11.23
V/EUR/AUD/20240111	3.825.881,34	112.140,33	14.11.23
A/EUR/USD/20240111	11.764.679,58	111.064,03	20.11.23
V/EUR/CAD/20240111	3.715.943,40	64.916,43	14.11.23
A/EUR/USD/20240111	2.541.963,53	58.954,12	07.12.23
OACT 240111 EURUSD	4.158.416,58	43.065,77	30.11.23
A/EUR/USD/20240111	1.243.957,84	20.925,57	16.11.23
V/EUR/CHF/20240111	468.738,98	17.970,64	27.11.23
V/EUR/SEK/20240111	287.072,55	11.308,60	14.11.23
V/EUR/CAD/20240111	542.581,72	10.464,23	29.11.23
A/EUR/USD/20240111	262.443,44	2.289,56	20.11.23
A/EUR/HKD/20240111	305.516,53	2.036,46	28.11.23
A/EUR/USD/20240111	333.321,87	1.792,37	28.11.23
A/EUR/USD/20240111	153.846,15	849,02	21.12.23
V/EUR/USD/20240111	162.612,74	283,19	27.12.23
A/EUR/GBP/20240111	254.671,81	157,98	27.11.23
V/EUR/DKK/20240111	368.145,89	153,54	14.11.23
A/EUR/NOK/20240111	6.960,97	33,69	27.12.23



Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/JPY/20240111	4.330,08	-136,82	29.11.23
A/EUR/DKK/20240111	213.870,99	-143,95	14.11.23
A/EUR/DKK/20240111	452.671,43	-200,19	21.12.23
A/EUR/SEK/20240111	116.699,32	-289,54	21.12.23
A/EUR/CAD/20240111	61.534,54	-855,34	15.11.23
A/EUR/CAD/20240111	61.534,54	-855,34	15.11.23
A/EUR/NOK/20240111	206.877,01	-911,22	21.12.23
A/EUR/PLN/20240111	66.691,79	-1.245,50	14.11.23
V/EUR/USD/20240111	199.826,61	-1.514,74	28.11.23
A/EUR/JPY/20240111	99.380,94	-2.930,44	29.11.23
V/EUR/USD/20240111	743.808,21	-3.546,48	29.11.23
V/EUR/USD/20240111	537.627,47	-3.690,82	19.12.23
A/EUR/GBP/20240111	1.260.772,14	-3.854,09	14.11.23
A/EUR/ILS/20240111	312.266,62	-4.362,43	27.11.23
V/EUR/USD/20240111	793.200,27	-5.979,98	20.12.23
V/EUR/USD/20240111	487.764,79	-7.357,62	15.11.23
A/EUR/GBP/20240111	3.555.606,70	-11.328,97	14.11.23
A/EUR/CAD/20240111	627.161,64	-12.024,83	28.11.23
A/EUR/AUD/20240111	707.804,87	-13.206,63	28.11.23
A/USD/SEK/20240111	2.187.079,81	-15.922,98	21.12.23
V/EUR/USD/20240111	940.112,24	-17.539,71	05.12.23
V/EUR/USD/20240111	1.080.608,33	-24.400,71	13.12.23
A/EUR/SEK/20240111	537.095,95	-24.533,16	14.11.23
V/EUR/USD/20240111	6.175.560,01	-26.428,22	29.11.23
A/EUR/NOK/20240111	511.481,30	-29.172,69	14.11.23
A/EUR/SEK/20240111	1.540.229,39	-30.245,21	04.12.23
A/EUR/NOK/20240111	919.870,62	-34.719,31	27.11.23
A/EUR/AUD/20240111	1.540.351,90	-46.087,00	14.11.23
A/EUR/CAD/20240111	3.876.862,95	-60.238,30	14.11.23
A/EUR/CHF/20240111	1.633.312,18	-63.977,29	14.11.23
V/GBP/USD/20240111	3.797.312,27	-75.526,25	14.11.23
V/GBP/USD/20240111	3.797.312,27	-75.526,25	14.11.23
A/EUR/CHF/20240111	4.735.192,42	-87.962,25	04.12.23
A/EUR/JPY/20240111	4.395.719,98	-148.101,48	14.11.23
OVCT 240111 AUDUSD	3.534.382,24	-158.729,05	14.11.23
V/AUD/USD/20240111	3.534.382,24	-158.729,05	14.11.23
A/EUR/NOK/20240111	4.494.770,31	-233.504,82	14.11.23

### Engagements sur options

Contrepartie	En EUR	Evaluation	Date de réalisation de la transaction
BUND 10 A 20240126 P134.5	-20.847.500,00	-29.450,00	14.12.23
CBOT YST 10 A 20240126 P110	-56.742.081,45	56.419,68	14.12.23
DJ EURO STOXX 50 20240119 P4400	-12.496.000,00	40.328,00	14.12.23
EURO STOXX 50 SEP 4000.0 20.09.24 PUT	-11.400.000,00	250.230,00	26.09.23
NASDAQ 100 INDEX 20240216 C17500	19.004.524,89	160.995,48	20.12.23

Contrepartie		En EUR	Evaluation	Date de réalisation de la transaction
SP 500	JUN 4300.0 21.06.24 PUT	-17.122.171,95	204.948,42	25.07.23

### 3.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2021	931.881,64	306.253,97	140.368,60	32.122,22	2.583.645,20	724.833,05	3.308.478,25	109.078.036,23	34.779.785,94	16.443.867,33	3.650.587,90	396.059.801,06	120,73	116,08
2022	413.551,24	108.371,98	207.159,95	90.434,28	2.790.036,49	742.770,74	3.532.807,24	45.637.784,31	11.468.678,98	21.784.841,16	8.970.113,95	348.641.038,16	99,95	93,94
2023	83.955,03	22.271,99	247.346,90	91.093,38	2.626.644,62	673.949,35	3.300.593,97	8.638.102,94	2.155.425,33	25.316.122,40	8.783.023,93	349.426.993,49	107,18	100,74

### 3.4.6 . Performances

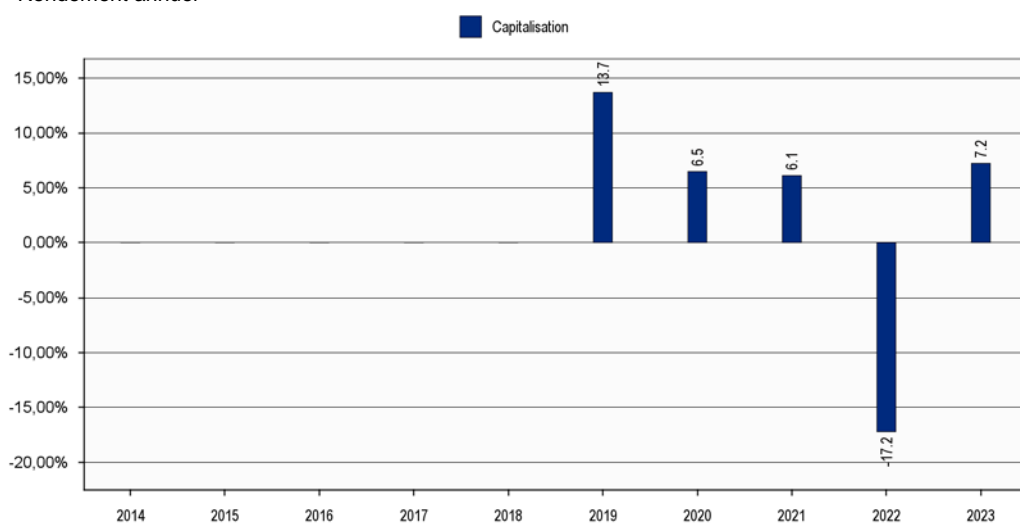
\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

#### Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
7,23% (en EUR)	-1,97% (en EUR)	2,67% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

### 3.4.7 . Frais

#### Frais récurrents

- Part de capitalisation - BE6302836679 : 1,65%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements.  Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,41%
Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit.  Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,24%

- Part de distribution - BE6302837685 : 1,65%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements.  Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,41%
Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit.  Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,24%

#### Existence de rémunérations, commissions ou avantages non monétaires visés à l'article 118 §1, 2° de la Loi 2012

Néant.

#### Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de la Loi 2012

Néant.

### **3.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations**

#### **NOTE 1 - Dépôts et liquidités - Autres**

La rubrique « V. C. Autres » du bilan est constituée d'un montant lié à des comptes gérés sur instruments dérivés.

#### **NOTE 2 - Autres produits**

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient principalement des montants relatifs à une compensation CSDR.

#### **NOTE 3 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement. Le montant est positif car la facture de la FSMA était plus petite que la provision, la différence a été extournée.

#### **NOTE 4 - Emoluments du commissaire**

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.400,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

#### **NOTE 5 - SFDR**

Le Compartiment favorise, entre autres caractéristiques, les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (appelées « ESG ») et sont soumis à l'Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (la « Réglementation SFDR »). Le prospectus en date du 10 novembre 2023 a été publié afin de décrire la manière dont les risques en matière de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement dans le respect des objectifs et politiques d'investissement du Compartiment, en particulier, les informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont respectées; ainsi que les résultats de l'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement du Compartiment.

## 4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT CONSERVATIVE

### 4.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Date de lancement le 31 mai 2018 avec un prix de part initial de 100,00 EUR.

#### 4.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectif du compartiment

###### Description de l'objectif du compartiment

L'objectif de gestion du compartiment est de permettre aux investisseurs de participer à l'évolution de l'ensemble des marchés de l'univers d'investissement (marchés internationaux d'actions, obligataires et monétaires de toute nature, relatifs à toutes zones géographiques et à tous secteurs), dans le cadre d'un risque contrôlé, à partir d'une gestion flexible à dominante obligataire et d'une diversification sur les classes d'actifs actions et devises.

Le compartiment ne bénéficie d'aucune protection ni garantie.

##### Politique de placement du compartiment

###### a) Catégorie d'actifs autorisés

Pour atteindre son objectif, les investissements du compartiment peuvent consister en titres, en obligations de toute nature (les obligations senior - obligations qui bénéficient du plus haut niveau de priorité; les obligations subordonnés - obligations subordonnées disposent d'un niveau de priorité inférieur. En cas d'insolvabilité, les détenteurs de telles obligations ne seront remboursés qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non-subordonnées; les obligations covered - obligations adossées à des actifs – créances hypothécaires, créances sur secteur public et autres; les obligations convertibles – obligations auxquelles est attaché un droit de conversion qui offre à son porteur le droit d'échanger l'obligation en actions; les ABS (Asset Backed Securities) - obligations adossées à des actifs (immobilier, cartes bancaires,...); etc.), en instruments du marché monétaire, en parts d'organismes de placement collectif, directement détenus et gérés par le gestionnaire ou une autre société de gestion, en reverse repo, en actions, en dépôts, en instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point « objectif du compartiment ».

De façon générale, le compartiment peut investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 100% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

###### b) Restrictions d'investissement

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation et celles énoncées au point d) *Caractéristiques des titres sélectionnés*.

Le compartiment ne peut pas investir directement dans des "titrisations ou des "positions de titrisation au sens du Règlement 2017/2402 Bien que le compartiment n'investira pas directement dans les "titrisations ou des "positions de titrisation susvisées, il peut être exposé à l'un et/ou l'autre de ces types de produits indirectement, à travers ses investissements dans un ou plusieurs OPC.

La proportion maximale d'actifs qui peuvent être impliqués dans des opérations de financement sur titres et des swaps sur rendement total n'excéderont pas 70% des actifs nets du compartiment, tandis que le niveau escompté d'actifs qui seront engagés dans des opérations de financement sur titres et des swaps sur rendement total est de 17,5%.

Les liquidités ne représenteront pas plus de 20% des actifs du compartiment (sauf pour les besoins de sa liquidation).

Les investissements dans les marchés frontier (càd. dans des marchés qui ne sont pas encore considérés comme des marchés émergents selon les classifications habituelles du marché des capitaux) seront plafonnés à 10% des actifs.

###### c) Stratégie définie

La stratégie d'investissement consiste à investir directement ou indirectement sur les marchés actions et/ou obligataires libellés en Euro ou en devises, en instruments du marché monétaire et/ou en devises et/ou en instruments financiers connexes, pour obtenir une progression à moyen terme de la valeur du portefeuille. Le compartiment bénéficie d'un univers d'investissement diversifié, notamment internationalement.

La stratégie d'investissement consiste à investir sur les marchés actions et obligataires libellés en Euro ou en devises, pour obtenir une valorisation à moyen terme du portefeuille. La performance provient pour l'essentiel d'une exposition structurelle aux marchés obligataires et actions. Le gérant module au cours du temps le niveau d'exposition, en cherchant, en particulier, à atténuer l'effet des baisses de marché sur la performance du portefeuille.

La recherche de performance s'inscrit dans un cadre de risque adapté au profil de risque de la gestion. Cette stratégie d'investissement se décompose de la façon décrite dans les paragraphes suivants.

Allocation d'actif générale : l'allocation d'actif consiste à définir et à faire évoluer le poids d'actions et d'obligations dans le portefeuille, ainsi que leur répartition par pays, par devise, par secteur économique. Les décisions d'investissement reposent sur les critères suivants :

- Scénario macro-économique
- Scénario micro-économique (prévision des marges bénéficiaires et de la qualité de bilan des entreprises).
- Analyse de la valorisation des titres (estimation de la performance potentielle future)
- Analyse du niveau de risque
- Analyse des flux de capitaux sur le marché

L'allocation générale est complétée par une allocation détaillée conduite au sein des obligations et des actions.

#### Allocation obligataire

- Gestion du risque de taux :

Une partie de la performance du portefeuille provient de l'investissement en obligations à taux fixe, supportant un risque de taux d'intérêt mesuré par la sensibilité aux taux d'intérêt. La stratégie de gestion consiste à optimiser l'exposition au risque de taux d'intérêt en faisant évoluer son niveau global, ainsi que sa répartition par devise et par maturité.

La sensibilité aux taux d'intérêt totale du portefeuille peut varier entre -2 et 8.

- Gestion du risque de crédit des obligations d'entreprises :

Une partie de la performance du portefeuille provient de l'investissement sur des obligations d'entreprises offrant un supplément de rendement par rapport aux obligations d'Etat les plus sûres.

La stratégie d'investissement s'articule autour de la définition de la répartition par qualité de crédit, par secteur économique, par maturité, par nationalité, et par émetteur.

- Gestion du risque de crédit des obligations d'Etat :

Une partie de la performance provient de l'investissement sur des obligations d'Etats, offrant un supplément de rendement, du fait d'une qualité de crédit inférieure à celle des meilleures dettes souveraines. La stratégie d'investissement repose principalement sur la sélection des émetteurs et de la maturité des titres.

#### Allocation actions

Une partie de la performance du portefeuille provient de l'investissement sur le marché des actions, dans le but de bénéficier de la tendance du prix de ces actifs à s'apprécier sur le long terme lorsque les entreprises sont bénéficiaires.

La stratégie d'investissement consiste à faire évoluer le niveau d'investissement du portefeuille sur les actions ainsi que sa répartition par zone géographique, par pays, par secteur économique et par taille de capitalisation.

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

#### d) Caractéristiques des titres sélectionnés

La sélection des obligations et actions dans le compartiment intègrera des critères ESG qui seront développés au point *h) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux*.

#### Caractéristiques des obligations et des autres titres de créances éligibles

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de l'équipe de gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit du gestionnaire.

En vue de la sélection des titres, l'équipe de gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés.

A titre d'information, la gestion pourra recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le compartiment pourra investir en direct ou au travers d'OPC investis eux-mêmes :

- en obligations d'Etat de la zone euro ainsi qu'en obligations à échéance courte à taux fixe et à taux variable, émises ou converties en euro et en titres des marchés monétaires

- en obligations d'Etat internationales hors zone euro
- en obligations crédit « Investment Grade » correspondant à une notation allant de AAA à BBB- dans les échelles de notation de Standard and Poor's, de Fitch et/ou allant de Aaa à Baa3 dans celle de Moody's
- dans la limite de 30% de l'actif en obligations des pays émergents et en obligations haut rendement (« high yield ») euro ayant une notation allant de BB+ à D dans les échelles de notation de Standard and Poor's, de Fitch et/ou allant de Ba1 à C dans celle de Moody's.

Les émetteurs sélectionnés pourront aussi bien relever du secteur privé que du secteur public (États, collectivités territoriales, ...), les dettes privées étant susceptibles de représenter jusqu'à 100% des instruments de dette.

- en obligations convertibles dans la limite de 10%
- en obligations indexées sur l'inflation

#### Caractéristiques des actions éligibles

L'exposition à la classe d'actif actions pourra varier dans une fourchette de 0% à 40% de l'actif net et sera faite soit en direct soit au travers d'OPC.

Les actions sélectionnées seront cotées sur un marché organisé et pourront appartenir à toutes zones géographiques y compris pays émergents, tous secteurs et tous styles de gestion. Le portefeuille peut être exposé aux petites capitalisations (avec toutefois une capitalisation minimum de 150.000.000,00 EUR) et aux moyennes capitalisations.

L'exposition aux petites capitalisations et aux actions des marchés émergents sera limitée à 30% de l'actif net.

La répartition entre grandes, moyennes et petites capitalisations n'est pas pré-définie et sera déterminée en fonction des anticipations du gérant sans limites pré-établies.

#### e) Repos et reverse Repo

Le compartiment peut conclure des opérations de repo ou reverse repo. Il est fait référence à la partie générale du prospectus à ce sujet.

#### f) Stratégie de couverture du risque de change

Toute devise pourra être utilisée.

Dans le but d'élargir l'éventail des possibilités lors de la recherche des meilleures opportunités de placement en actions et obligations mentionnés ci-dessus, les investissements peuvent être réalisés en euros et dans des titres libellés dans toutes devises hors euro.

Les investissements dans des titres libellés en devises autres que l'euro peuvent être ou non couverts.

La gestion active du risque lié à l'achat et la vente de devises autres que l'euro, représentant au maximum 50% de l'actif net.

#### g) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le recours aux produits dérivés sert tant à couvrir le risque qu'à réaliser les objectifs d'investissement.

Le compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés, cotés ou non, pour réaliser lesdits objectifs: il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps de titres, d'indices, de devises ou de taux d'intérêt, ou d'autres transactions portant sur des instruments dérivés. Les transactions sur instruments dérivés non cotés sont exclusivement conclues avec des établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce type de transactions. De tels instruments dérivés peuvent également être utilisés pour protéger les actifs contre les fluctuations de taux de change. Le compartiment vise toujours à conclure les transactions les plus ciblées possible, dans le respect de la réglementation applicable et des statuts.

Le compartiment peut aussi conclure des contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap). Un total return swap correspond à un dérivé de crédit sur transfert de rendement. Il s'agit d'un contrat qui échange des rendements et des risques. L'acheteur recevra le gain total, mais prend aussi le risque de payer la différence au vendeur si le prix du sous-jacent baisse.

Le compartiment pourra conclure des contrats d'échange de deux combinaisons parmi les types de flux suivants :

- Taux fixe
- Taux variable (indexés sur l'€STER, L'Euribor, ou toute autre référence de marché)
- Performance liée à une ou plusieurs devises, actions, indices boursiers ou titres cotés, OPC ou fonds d'investissement
- Optionnel lié à une ou plusieurs devises, actions indices boursiers ou titres cotes, OPC ou fonds d'investissement ;
- Dividendes (nets ou bruts)

h) Aspects sociaux, éthiques et environnementauxRèglement SFDR :

Le compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFD et qui privilégie les sociétés qui appliquent de bonnes méthodes de gouvernance d'entreprise. Le compartiment n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour sélectionner les titres éligibles au compartiment, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Les notations des actifs sont revues de façon mensuelle. Si lors d'une revue, un titre détenu en portefeuille est dégradé et ne satisfait plus aux critères ESG, il doit être vendu dans un délai de 90 jours. Ce délai de mise en conformité a été prévu afin d'éviter d'avoir à vendre le titre dans des conditions de marché trop dégradées ce qui pourrait pénaliser la performance du compartiment.

Nature des critères ESG :

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,...). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur.

Parmi les critères génériques, l'équipe d'analystes extra-financiers suit notamment :

- La consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale.
- Le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des droits de l'homme pour la dimension sociale
- L'indépendance du conseil, la qualité de l'audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la stratégie ESG pour la dimension de la gouvernance.

Cette analyse vise à apprécier l'ensemble des règles permettant aux actionnaires de s'assurer que les entreprises dont ils détiennent des parts sont dirigées en conformité avec leurs propres intérêts.

En fonction des secteurs, des évaluations supplémentaires sur des critères spécifiques au niveau de la dimension environnementale et sociale peuvent être réalisées.

Dans le cadre d'une gestion socialement responsable (gestion ISR/ESG), l'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

Approches ESG retenues :

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement.

Le compartiment respecte les règles ESG suivantes :

- exclusions des émetteurs notés E, F et G à l'achat ;
- en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de E ou équivalent, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs ;
- la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure ou égale à la note C et ce afin de garantir un seuil minimal de prise en compte des critères ESG ;
- avec au minimum 90% des titres en portefeuille notés ESG ; et
- avec, par conséquent, un plafond de 10% des titres en portefeuille constitués par des titres autres que ceux ainsi notés ESG.

Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Le compartiment n'investit pas dans les titres des émetteurs qui réalisent sensiblement plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Le compartiment exclut également les États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables des plus grands crimes (crimes de guerre et crimes contre l'humanité).

L'approche « Best in Class » a ensuite pour but de sélectionner et de retenir les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers. Par ailleurs, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable. Lorsque les informations collectées présentent quelques insuffisances, voire des contradictions entre les différents contributeurs (agences de notation extra-financière), les analystes extra-financiers élargissent leurs



sources d'informations en s'appuyant notamment sur les rapports émis par les entreprises qui restent un élément incontournable dans l'appréciation de ces dernières.

Des contacts sont également pris directement avec l'entreprise pour une investigation plus approfondie. Ces différentes informations sont complétées avec d'autres parties prenantes : médias, ONG, partenaires sociaux et associatifs, etc...

#### Etapes du processus d'investissement :

Le processus d'investissement se déroule en deux étapes successives :

- La première étape consiste à restreindre préalablement l'univers d'investissement par une analyse extra-financière.
- La deuxième étape est la construction du portefeuille basée sur la sélection des titres sur des critères financiers et extra-financiers.

#### Taxonomie:

Le compartiment n'ayant pas pour objectif les investissements durables ne promeut pas les objectifs environnementaux repris dans le règlement Taxonomie. Par conséquent, la mesure dans laquelle le compartiment investit dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est de 0%.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du compartiment qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante du compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les informations sur les caractéristiques environne mentales ou sociales sont disponibles en annexe du prospectus.

#### **4.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **4.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

#### **4.1.6 . Indice et benchmark**

Non applicable.

#### **4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**

Au 29/12/2023 le compartiment était exposé à hauteur de 22% aux marchés actions, soit environ 11% au marché américain, 5% aux marchés européens et 6% au reste du monde, principalement marchés émergents et Japon. Pour ce qui concerne les obligations, l'exposition aux obligations du secteur privé représentait environ 38.5% du portefeuille, le reste se composant essentiellement d'obligations gouvernementales de la Zone Euro et des Etats-Unis.

La performance sur l'année est positive, toutes les classes d'actif ayant contribué positivement : actions, obligations du secteur privé du fait du resserrement des spreads (primes de risque) de crédit et obligations gouvernementales du fait de la baisse des taux de marché induite par la perspective de la fin de la hausse des taux de la part des banques centrales et du début d'un cycle de baisse des taux directeurs, tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

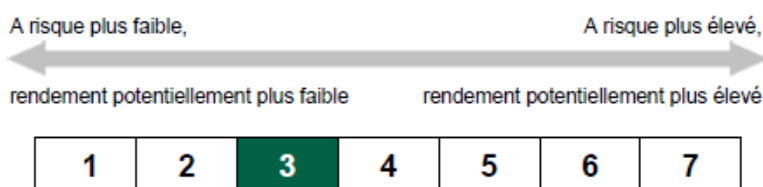
#### **4.1.8 . Politique future**

L'allocation est globalement diversifiée et cette politique de diversification sera poursuivie.

Après une année 2023 positive, nous conservons à court terme une approche prudente sur les actions et sur le crédit le plus spéculatif, plus constructive sur le crédit de bonne qualité.

A moyen terme, les incertitudes géopolitiques et celles relatives à la baisse anticipée de l'inflation vers l'objectif des banques centrales et au ralentissement de la croissance (récession ?) seront les principaux facteurs déterminant la trajectoire des marchés financiers.

#### **4.1.9 . Indicateur synthétique de risque**



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (3 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce niveau d'indicateur reflète le profil de risque et de rendement du Produit compte tenu des prises de position de la gestion sur les différentes classes d'actifs action, taux et change dans le cadre de la marge de manœuvre préalablement définie.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le capital n'est pas garanti.

#### **4.1.10 . Affectations des résultats**

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer le dividende suivant : 4,37 EUR brut payable le 3 juin 2024.

## 4.2 . BILAN

	Au 31.12.23 (en EUR)	Au 31.12.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>91.367.979,08</b>	<b>74.778.925,54</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>89.991.206,08</b>	<b>74.046.224,72</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	62.762.853,92	45.096.175,94
B. Instruments du marché monétaire	614.234,80	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	19.624.319,74	18.799.545,13
E. OPC à nombre variable de parts	6.026.502,77	8.447.975,52
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	530.614,91	109.892,28
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	413.544,39	1.378.292,09
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)	96.600,09	52.462,33
ii. Contrats à terme (+/-)	-84.521,83	161.881,43
n. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option (+/-)	7.057,29	
<b>III. Créances et dettes à plus d'un an</b>	<b>-23.853,87</b>	
B. Dettes	-23.853,87	
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-513.994,17</b>	<b>-1.140.116,51</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	58.958,96	46.385,34
b. Avoirs fiscaux	30.699,78	20.088,86
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-58.333,78	-19.917,71
c. Emprunts (-)	-165.319,13	-6.673,00
d. Collatéral (-)	-380.000,00	-1.180.000,00
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>1.726.855,53</b>	<b>1.759.324,67</b>
A. Avoirs bancaires à vue	1.204.209,02	1.022.081,81
C. Autres	522.646,51	737.242,86
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>187.765,51</b>	<b>113.492,66</b>
B. Produits acquis	724.353,83	411.403,21
C. Charges à imputer (-)	-536.588,32	-297.910,55
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>91.367.979,08</b>	<b>74.778.925,54</b>
A. Capital	88.381.827,35	85.215.087,82
B. Participations au résultat	-409.667,84	815.123,35
C. Résultat reporté	-1.965.592,80	984.206,53
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	5.361.412,37	-12.235.492,16
<b>SECTION 2: POSTES HORS BILAN</b>		
<b>I. Sûretés réelles (+/-)</b>	<b>376.813,83</b>	<b>-180.754,60</b>
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	376.813,83	-180.754,60
<b>II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)</b>	<b>29.392.889,14</b>	<b>4.550.659,62</b>
A. Contrats d'option et warrants achetés	3.167.420,81	4.325.645,56
B. Contrats d'option et warrants vendus	26.225.468,33	225.014,06
<b>III. Montants notionnels des contrats à terme (+)</b>	<b>87.563.912,70</b>	<b>68.448.955,24</b>
A. Contrats à terme achetés	68.840.494,19	42.715.993,75
B. Contrats à terme vendus	18.723.418,51	25.732.961,49

## 4.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.23 (en EUR)	Au 31.12.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>4.340.311,18</b>	<b>-12.599.690,07</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	3.209.726,96	-9.419.203,66
B. Instruments du marché monétaire	-84.047,57	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	3.100.340,30	-3.546.617,39
D. Autres valeurs mobilières		3,77
E. OPC à nombre variable de parts	241.997,65	-487.767,81
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-87.962,02	724.556,60
j. Sur taux d'intérêt		
ii. Contrats à terme	14,67	
I. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option	-118.398,80	-35.081,99
ii. Contrats à terme	-958.975,18	673.711,54
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option	-118.823,28	-24.190,00
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	321.084,06	-2.379.275,51
b. Autres positions et opérations de change	-1.164.645,61	1.894.174,38
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>2.365.548,15</b>	<b>1.476.064,19</b>
A. Dividendes	544.140,06	574.510,45
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	1.814.158,42	955.434,57
b. Dépôts et liquidités	80.098,04	25.396,69
C. Intérêts d'emprunts (-)	-8.934,20	-16.865,60
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-63.914,17	-62.411,92
<b>III. Autres produits</b>	<b>223,85</b>	<b>1.029,50</b>
B. Autres	223,85	1.029,50
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-1.327.509,07</b>	<b>-1.112.895,78</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-304.680,16	-86.636,14
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-31.510,09	-35.337,85
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-285.865,72	-314.102,24
b. Gestion administrative et comptable	-41.090,88	-43.718,83
c. Rémunération commerciale	-539.608,37	-539.258,43
E. Frais administratifs (-)	-2.329,25	-3.179,66
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-163,00	-1.547,84
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-804,95	-693,49
H. Services et biens divers (-)	-13.164,84	-14.448,18
J. Taxes	-83.343,19	-78.935,01
K. Autres charges (-)	-24.948,62	4.961,89
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>1.038.262,93</b>	<b>364.197,91</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>5.378.574,11</b>	<b>-12.235.492,16</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-17.161,74</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>5.361.412,37</b>	<b>-12.235.492,16</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>2.986.151,73</b>	<b>-10.436.162,28</b>
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	-1.965.592,80	984.206,53
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	5.361.412,37	-12.235.492,16
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-409.667,84	815.123,35
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>-3.860.725,41</b>	<b>8.470.569,48</b>

	Au 31.12.23 (en EUR)	Au 31.12.22 (en EUR)
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	1.721.358,64	1.965.592,80
IV. (Distribution des dividendes)	-846.784,96	

## 4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 4.4.1 . Composition des actifs au 31.12.23

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
UNITED STATES 0.125 22-52 15/02S	950.000	USD	61,56%	584.991,94		0,65%	0,64%
UNITED STATES 0.875 20-30 15/11S	5.320.900	USD	82,17%	3.956.817,46		4,40%	4,33%
UNITED STATES 4.125 22-32 15/11S	1.200.000	USD	101,69%	1.104.298,65		1,23%	1,21%
UNITED STATES 4 23-28 29/02S	7.350.000	USD	100,34%	6.674.448,53		7,41%	7,30%
<b>États-Unis</b>				<b>12.320.556,58</b>		<b>13,69%</b>	<b>13,48%</b>
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	1.150.000	EUR	91,26%	1.049.490,00		1,16%	1,15%
FRANCE 0.70 13-30 25/07A	3.850.000	EUR	103,07%	4.930.838,31		5,48%	5,40%
<b>France</b>				<b>5.980.328,31</b>		<b>6,64%</b>	<b>6,55%</b>
GERMANY 0.00 20-30 15/02A	3.000.000	EUR	89,14%	2.674.110,00		2,97%	2,93%
GERMANY 2.3 23-33 15/02A	1.900.000	EUR	102,53%	1.948.146,00		2,17%	2,13%
<b>Allemagne</b>				<b>4.622.256,00</b>		<b>5,14%</b>	<b>5,06%</b>
BUONI POLIENNAL 2.45 20-50 01/09S	780.000	EUR	73,21%	571.045,80		0,63%	0,62%
ITALY 1.65 15-32 01/03S	500.000	EUR	87,53%	437.655,00		0,49%	0,48%
ITALY 4.4 22-33 01/05S	2.252.000	EUR	106,62%	2.401.014,84		2,67%	2,63%
<b>Italie</b>				<b>3.409.715,64</b>		<b>3,79%</b>	<b>3,73%</b>
SPAIN 0.5 21-31 31/10A	300.000	EUR	84,06%	252.174,00		0,28%	0,28%
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	2.983.000	EUR	94,96%	2.832.507,65		3,15%	3,10%
<b>Espagne</b>				<b>3.084.681,65</b>		<b>3,43%</b>	<b>3,38%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par un état</b>				<b>29.417.538,18</b>		<b>32,69%</b>	<b>32,20%</b>
ALD SA 4.25 23-27 18/01A	400.000	EUR	102,19%	408.756,00		0,45%	0,45%
ARKEMA 4.25 23-30 20/05A	200.000	EUR	104,27%	208.534,00		0,23%	0,23%
ARVAL SERVICE LEASE 4.125 23-26 13/04A	200.000	EUR	101,14%	202.286,00		0,23%	0,22%
CARMILA 5.5 23-28 09/10A	300.000	EUR	103,57%	310.722,00		0,35%	0,34%
CARREFOUR 3.75 23-30 10/10A	100.000	EUR	101,86%	101.862,00		0,11%	0,11%
CIE DE SAINT-GO 3.8750 23-30 29/11A	300.000	EUR	103,28%	309.828,00		0,34%	0,34%
COMPAGNIE DE SAINT G 3.5 23-29 18/01A	100.000	EUR	102,06%	102.058,00		0,11%	0,11%
DANONE SA FL.R 21-XX 16/12A	500.000	EUR	91,27%	456.330,00		0,51%	0,50%
ELO 6.00 23-29 22/03A	200.000	EUR	101,45%	202.898,00		0,23%	0,22%
ICADE SANTE SAS 5.5 23-28 19/09A	200.000	EUR	104,61%	209.226,00		0,23%	0,23%
INDIGO GROUP SA 4.5 23-30 18/04A	300.000	EUR	103,86%	311.571,00		0,35%	0,34%
JC DECAUX SE 2.625 20-28 24/04A	200.000	EUR	97,83%	195.652,00		0,22%	0,21%
SUEZ 1.875 22-27 24/05A	100.000	EUR	95,61%	95.608,00		0,11%	0,11%
TDF INFRASTRUCTURE 5.625 23-28 21/07A	200.000	EUR	104,91%	209.820,00		0,23%	0,23%
TECHNIP ENERGIES N.V 1.125 21-28 28/05A	200.000	EUR	90,09%	180.184,00		0,20%	0,20%
TELEPERFORMANCE 5.2500 23-28 22/11A	200.000	EUR	104,53%	209.054,00		0,23%	0,23%
WORLDLINE SA 4.125 23-28 12/09A	300.000	EUR	98,81%	296.433,00		0,33%	0,32%
<b>France</b>				<b>4.010.822,00</b>		<b>4,46%</b>	<b>4,39%</b>
AB INBEV WORLDWIDE 4 18-28 13/04S	300.000	USD	98,69%	267.942,08		0,30%	0,29%
AMGEN INC 2.2 20-27 21/02S	310.000	USD	92,89%	260.593,58		0,29%	0,29%
AT T INC 1.80 18-26 05/09A	10.000	EUR	96,49%	9.648,70		0,01%	0,01%
AUTOLIV 4.25 23-28 15/03A	110.000	EUR	102,56%	112.818,20		0,13%	0,12%
CARRIER GLOBAL CORPO 4.125 23-28 29/05A	140.000	EUR	102,99%	144.179,00		0,16%	0,16%
CELANESE US HOLDINGS 4.777 22-26 19/07A	180.000	EUR	101,57%	182.824,20		0,20%	0,20%
DOW CHEMICAL CO 0.5 20-27 25/02A	300.000	EUR	91,49%	274.470,00		0,30%	0,30%
ENEL FINANCE AMERICA 7.1 22-27 14/10S	200.000	USD	106,55%	192.841,63		0,21%	0,21%
LEVI STRAUSS & CO 3.375 17-27 15/03S	200.000	EUR	98,43%	196.850,00		0,22%	0,22%
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	200.000	EUR	98,91%	197.814,00		0,22%	0,22%
PROLOGIS LP 2.1250 20-27 15/04S	150.000	USD	92,37%	125.382,35		0,14%	0,14%
VERIZON COMMUNICATION 1.375 16-28 02/11A	250.000	EUR	92,56%	231.410,00		0,26%	0,25%
VF CORP 4.125 23-26 07/03A	140.000	EUR	98,85%	138.385,80		0,15%	0,15%
<b>États-Unis</b>				<b>2.335.159,54</b>		<b>2,59%</b>	<b>2,56%</b>
AKELIUS RESIDENTIAL 1.125 20-29 11/11A	100.000	EUR	82,43%	82.434,00		0,09%	0,09%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
AKZO NOBEL NV 1.5 22-28 28/03A	150.000	EUR	93,89%	140.833,50		0,16%	0,15%
ARCADIS NV 4.875 23-28 28/02A	120.000	EUR	103,47%	124.162,80		0,14%	0,14%
EASYJET FINCO B.V. 1.875 21-28 03/03A	200.000	EUR	93,37%	186.736,00		0,21%	0,21%
KONINKLIJKE AHOLD 3.5 23-28 04/04A	100.000	EUR	102,02%	102.024,00		0,11%	0,11%
SARTORIUS FINAN 4.2500 23-26 14/09A	100.000	EUR	102,21%	102.208,00		0,11%	0,11%
STELLANTIS NV 0.625 21-27 30/03A	100.000	EUR	92,07%	92.074,00		0,10%	0,10%
STELLANTIS NV 4.2500 23-31 16/06A	100.000	EUR	103,63%	103.632,00		0,11%	0,11%
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 18-XX 22/09A	100.000	EUR	96,65%	96.650,00		0,11%	0,11%
<b>Pays-Bas</b>				<b>1.030.754,30</b>		<b>1,14%</b>	<b>1,13%</b>
ACEA SPA 1.50 18-27 08/06	300.000	EUR	94,38%	283.131,00		0,32%	0,31%
ENI SPA 3.625 23-27 19/05A	320.000	EUR	101,46%	324.684,80		0,36%	0,35%
LEASYS SPA 4.5000 23-26 26/07A	170.000	EUR	101,71%	172.913,80		0,19%	0,19%
SNAM SPA 4.0 23-29 27/11A	140.000	EUR	102,90%	144.054,40		0,16%	0,16%
<b>Italie</b>				<b>924.784,00</b>		<b>1,03%</b>	<b>1,01%</b>
ABERTIS INFRASTRUCT 4.125 23-29 07/08A	100.000	EUR	102,57%	102.565,00		0,11%	0,11%
ABERTIS INFRASTRUCTU 4.125 23-28 31/01A	100.000	EUR	102,84%	102.835,00		0,11%	0,11%
AENA SA 4.25 23-30 13/10A	100.000	EUR	106,20%	106.197,00		0,12%	0,12%
IBERDROLA FINANZAS FL.R 21-XX 16/11A12A	200.000	EUR	88,92%	177.830,00		0,20%	0,19%
INMOBILIARIA COLONIAL 2 18-26 17/04A	200.000	EUR	96,71%	193.420,00		0,22%	0,21%
TELEFONICA EMISIONES 1.788 19-29 12/03A	200.000	EUR	94,07%	188.130,00		0,21%	0,21%
<b>Espagne</b>				<b>870.977,00</b>		<b>0,97%</b>	<b>0,95%</b>
JOHNSON CONTROLS INT 0.375 20-27 15/09A	250.000	EUR	90,17%	225.417,50		0,25%	0,25%
SECURITAS TREASURY I 4.25 23-27 04/04A	160.000	EUR	101,82%	162.913,60		0,18%	0,18%
SECURITAS TREASURY I 4.375 23-29 06/03A	100.000	EUR	103,37%	103.374,00		0,12%	0,11%
SHIRE ACQ INV IR 3.20 16-26 23/09S	300.000	USD	96,16%	261.073,30		0,29%	0,28%
<b>Irlande</b>				<b>752.778,40</b>		<b>0,84%</b>	<b>0,82%</b>
BERTELSMANN AG 3.5 22-29 29/05A	100.000	EUR	101,19%	101.192,00		0,11%	0,11%
BOSCH GMBH ROBERT 3.625 23-30 02/06A	100.000	EUR	102,60%	102.598,00		0,11%	0,11%
E.ON SE 0.35 19-30 28/02A	50.000	EUR	84,79%	42.395,50		0,05%	0,05%
E.ON SE 3.75 23-29 01/03A	170.000	EUR	103,35%	175.691,60		0,20%	0,19%
EVONIK INDUSTRIES 2.25 22-27 25/09A	100.000	EUR	96,63%	96.628,00		0,11%	0,11%
GEWOBA WOHNUNGSBAU- 0.125 21-27 24/06A	100.000	EUR	89,22%	89.216,00		0,10%	0,10%
LANXESS AG 1.75 22-28 22/03A	100.000	EUR	91,33%	91.325,00		0,10%	0,10%
<b>Allemagne</b>				<b>699.046,10</b>		<b>0,78%</b>	<b>0,77%</b>
ISS GLOBAL AS 0.875 19-26 18/06A	300.000	EUR	93,68%	281.025,00		0,31%	0,30%
ORSTED 2.25 22-28 14/06A	150.000	EUR	95,99%	143.991,00		0,16%	0,16%
ORSTED 5.25 22-XX 08/12A	100.000	EUR	99,81%	99.809,00		0,11%	0,11%
VESTAS WIND SYSTEMS 4.125 23-31 15/06A	160.000	EUR	103,13%	165.006,40		0,19%	0,18%
<b>Danemark</b>				<b>689.831,40</b>		<b>0,77%</b>	<b>0,75%</b>
ANGLO AMER CAPITAL 4.5 23-28 15/09A	100.000	EUR	103,77%	103.765,00		0,12%	0,12%
DS SMITH PLC 08750 1 4.375 23-27 27/07A	150.000	EUR	102,86%	154.284,00		0,17%	0,17%
INTERHOTELS GR 4.375 23-29 28/11A	100.000	EUR	103,56%	103.555,00		0,11%	0,11%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>361.604,00</b>		<b>0,40%</b>	<b>0,40%</b>
ARCE MI 4.875 22-26 26/09A	260.000	EUR	103,04%	267.904,00		0,29%	0,29%
AROUNDTOWN SA FL.R 18-XX 17/01A	100.000	EUR	34,50%	34.500,00		0,04%	0,04%
<b>Luxembourg</b>				<b>302.404,00</b>		<b>0,33%</b>	<b>0,33%</b>
TELIA COMPANY AB FL.R 22-83 30/06A	200.000	EUR	91,81%	183.618,00		0,20%	0,20%
TELI CO FL.R 22-82 21/12A	110.000	EUR	99,54%	109.497,30		0,12%	0,12%
<b>Suède</b>				<b>293.115,30</b>		<b>0,32%</b>	<b>0,32%</b>
NESTE OYJ 3.875 23-31 21/05A	100.000	EUR	103,68%	103.681,00		0,12%	0,11%
STORA ENSO OYJ 4.0 23-26 01/06A	100.000	EUR	101,08%	101.080,00		0,11%	0,11%
<b>Finlande</b>				<b>204.761,00</b>		<b>0,23%</b>	<b>0,22%</b>
AMERICA MOVIL 2.875 20-30 07/05S	200.000	USD	88,78%	160.685,97		0,18%	0,18%
<b>Mexique</b>				<b>160.685,97</b>		<b>0,18%</b>	<b>0,18%</b>
A1 TOWERS HOLDING GMBH 5.25 23-28 13/07A	100.000	EUR	105,75%	105.745,00		0,12%	0,12%
<b>Autriche</b>				<b>105.745,00</b>		<b>0,12%</b>	<b>0,12%</b>

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
SOLVAY SA FL.R 20-XX 02/03A	100.000	EUR	94,67%	94.668,00		0,10%	0,10%
<b>Belgique</b>				<b>94.668,00</b>		<b>0,10%</b>	<b>0,10%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</b>				<b>12.837.136,01</b>		<b>14,26%</b>	<b>14,05%</b>
ABN AMRO BANK 4.375 23-28 20/10A	300.000	EUR	103,63%	310.896,00		0,35%	0,34%
ABN AMRO BANK 5.5 23-33 21/09A	300.000	EUR	104,53%	313.593,00		0,35%	0,34%
ABN AMRO BANK NV FL.R 21-29 13/12S	300.000	USD	87,66%	237.982,81		0,27%	0,26%
ABN AMRO BANK NV FL.R 22-33 22/02A	100.000	EUR	102,78%	102.782,00		0,12%	0,11%
ADECCO INTL FIN SERV FL.R 21-82 21/03A	100.000	EUR	86,66%	86.663,00		0,10%	0,09%
AT SECURITIES BV FL.R 17-XX 21/07A	250.000	USD	44,75%	101.244,34		0,11%	0,11%
COOPE RABOBANK UA 3.913 23-26 03/11A	300.000	EUR	102,20%	306.594,00		0,34%	0,34%
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 22-32 30/11A	300.000	EUR	99,92%	299.769,00		0,33%	0,33%
COOPERATIEVE RABOB FL.R 23-29 25/04A	300.000	EUR	102,84%	308.517,00		0,34%	0,34%
COOPERATIVE RABOBANK FL.R 18-XX XX/XXS	200.000	EUR	96,25%	192.496,00		0,21%	0,21%
DANFOSS FINANCE I B. 0.125 21-26 28/04A	100.000	EUR	92,83%	92.827,00		0,10%	0,10%
ENEL FINANCE IN 0.00 21-26 28/05A	100.000	EUR	92,71%	92.709,00		0,10%	0,10%
HEIMSTADEN BOSTAD TSY 0.625 22-25 24/07A	240.000	EUR	88,50%	212.397,60		0,24%	0,23%
ING GROEP NV 4.8750 22-27 14/11A	300.000	EUR	103,66%	310.977,00		0,35%	0,34%
LEASEPLAN CORPORATION 0.25 21-26 23/02A	100.000	EUR	93,10%	93.104,00		0,10%	0,10%
NIBC BANK NV 6.0 23-28 16/11A	100.000	EUR	106,15%	106.145,00		0,12%	0,12%
SANDOZ FINANCE BV 3.97 23-27 17/04A	240.000	EUR	101,94%	244.663,20		0,27%	0,27%
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	170.000	EUR	101,63%	172.771,00		0,19%	0,19%
TENNET HOLDING BV 1.625 22-26 17/11A	20.000	EUR	97,66%	19.531,00		0,02%	0,02%
TENNET HOLDING BV 3.875 22-28 28/10A	180.000	EUR	104,02%	187.228,80		0,21%	0,21%
<b>Pays-Bas</b>				<b>3.792.890,75</b>		<b>4,22%</b>	<b>4,15%</b>
BFCM BANQUE FEDERATI 4.375 23-30 02/05A	300.000	EUR	103,75%	311.262,00		0,35%	0,34%
BFCM FL.R 22-32 16/06A	200.000	EUR	98,73%	197.458,00		0,22%	0,22%
BNP PARIBAS FL.R 22-99 31/12S	200.000	EUR	103,42%	206.838,00		0,23%	0,23%
BNP PARIBAS SA FL.R 20-28 19/02A	100.000	EUR	90,94%	90.939,00		0,10%	0,10%
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	100.000	EUR	94,56%	94.563,00		0,10%	0,10%
BPCE SA FL.R 23-30 02/03A	100.000	EUR	104,43%	104.427,00		0,12%	0,11%
BPCE SA FL.R 23-35 25/01A	100.000	EUR	102,74%	102.737,00		0,11%	0,11%
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 23-33 28/08A	100.000	EUR	104,91%	104.911,00		0,12%	0,12%
FONCIERE DES REGIO 1.50 17-27 21/06A	300.000	EUR	93,84%	281.526,00		0,31%	0,31%
LA BANQUE POSTALE FL.R 22-34 05/03A	100.000	EUR	104,44%	104.436,00		0,12%	0,12%
PSA BANQUE FRANCE 4.0 23-27 21/01A	300.000	EUR	101,63%	304.881,00		0,34%	0,33%
RCI BANQUE SA 4.625 23-26 02/10A	190.000	EUR	102,56%	194.862,10		0,22%	0,21%
SOCIETE GENERALE SA 4.25 22-30 06/12A	200.000	EUR	101,50%	202.994,00		0,23%	0,22%
SOCIETE GENERALE SA FL.R 20-28 22/09A	200.000	EUR	90,70%	181.392,00		0,20%	0,20%
SOCIETE GENERALE SA FL.R 21-27 02/12A	200.000	EUR	91,60%	183.196,00		0,20%	0,20%
SOCIETE GENERALE SA FL.R 22-32 06/09A	100.000	EUR	103,71%	103.708,00		0,12%	0,11%
SOCIETE GENERALE SA FL.R 23-XX 18/07S	200.000	EUR	102,93%	205.854,00		0,23%	0,23%
UNIBAIL RODAMCO SE FL.R 23-99 31/12A	200.000	EUR	99,51%	199.010,00		0,22%	0,22%
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 0.625 20-27 04/12A	300.000	EUR	91,38%	274.131,00		0,30%	0,30%
WENDEL SE 2.5 15-27 09/02A	200.000	EUR	96,60%	193.206,00		0,21%	0,21%
WPP FINANCE 4.125 23-28 30/05A	100.000	EUR	103,11%	103.108,00		0,11%	0,11%
<b>France</b>				<b>3.745.439,10</b>		<b>4,16%</b>	<b>4,10%</b>
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/06A	300.000	EUR	105,01%	315.015,00		0,35%	0,34%
BANCO DE SABADELL FL.R 22-28 10/11A	100.000	EUR	105,07%	105.068,00		0,12%	0,12%
BANCO NTANDER FL.R 23-33 23/08A	200.000	EUR	104,71%	209.422,00		0,23%	0,23%
BANCO SANTANDER 4.8750 23-31 18/10A	300.000	EUR	106,42%	319.248,00		0,36%	0,35%
BANKINTER SA FL.R 23-30 03/05A	100.000	EUR	103,64%	103.641,00		0,12%	0,11%
BBVA FL.R 23-31 13/01A	100.000	EUR	104,87%	104.866,00		0,12%	0,11%
BBVA FL.R 23-33 15/09A	200.000	EUR	104,98%	209.964,00		0,23%	0,23%
BBVA FL.R 23-XX 21/09Q	200.000	EUR	108,19%	216.384,00		0,24%	0,24%
CAIXABANK SA 4.25 23-30 06/09A	200.000	EUR	103,70%	207.406,00		0,23%	0,23%
CAIXABANK SA FL.R 22-33 23/02A	100.000	EUR	105,44%	105.441,00		0,12%	0,12%
CAIXABANK SA FL.R 23-27 16/05A	500.000	EUR	102,03%	510.135,00		0,57%	0,56%
CAIXABANK SA FL.R 23-29 19/07A	200.000	EUR	104,52%	209.032,00		0,23%	0,23%
CAIXABANK SA FL.R 23-34 30/05A	200.000	EUR	105,58%	211.150,00		0,23%	0,23%
CELLNEX FINANCE COMP 0.75 21-26 15/02A	100.000	EUR	92,41%	92.409,00		0,10%	0,10%
KUTXABANK FL.R 23-28 01/02A	100.000	EUR	101,10%	101.101,00		0,11%	0,11%
<b>Espagne</b>				<b>3.020.282,00</b>		<b>3,36%</b>	<b>3,31%</b>
BANCO BPM SPA 4.625 23-27 29/11A	180.000	EUR	103,03%	185.455,80		0,21%	0,20%
INTESA SANPAOLO 4.875 23-30 19/05A	100.000	EUR	105,04%	105.040,00		0,12%	0,12%
INTESA SANPAOLO FL.R 23-28 08/03A	240.000	EUR	103,40%	248.148,00		0,28%	0,27%



Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
INTESA SANPAOLO FL.R 23-XX 07/03S	200.000	EUR	109,88%	219.758,00		0,24%	0,24%
MEDIOBANCA DI C 4.8750 23-27 13/09A	150.000	EUR	102,78%	154.167,00		0,17%	0,17%
MEDIOBANCA DI C FL.R 23-28 14/03A	500.000	EUR	103,28%	516.380,00		0,57%	0,57%
UNICREDIT FL.R 22-28 18/01A	100.000	EUR	92,80%	92.799,00		0,10%	0,10%
UNICREDIT FL.R 23-29 16/02A	270.000	EUR	102,22%	275.983,20		0,31%	0,30%
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	100.000	EUR	93,68%	93.675,00		0,10%	0,10%
UNICREDIT SPA FL.R 22-27 15/11A	170.000	EUR	105,84%	179.921,20		0,20%	0,20%
<b>Italie</b>				<b>2.071.327,20</b>		<b>2,30%</b>	<b>2,27%</b>
CMZB FR FL.R 22-28 21/03A	200.000	EUR	102,30%	204.596,00		0,23%	0,22%
COMMERZBANK AG 0.875 20-27 22/01A	100.000	EUR	92,85%	92.849,00		0,10%	0,10%
COMMERZBANK AKTIENG FL.R 23-29 25/03A	100.000	EUR	104,98%	104.976,00		0,12%	0,11%
DEUTSCHE BOERSE AG 3.875 23-26 28/09A	400.000	EUR	102,12%	408.492,00		0,45%	0,45%
SANTANDER CONSUMER B 4.5 23-26 30/06A	400.000	EUR	102,15%	408.596,00		0,45%	0,45%
VONOVIA SE 0.375 21-27 16/06A	400.000	EUR	89,29%	357.152,00		0,40%	0,39%
<b>Allemagne</b>				<b>1.576.661,00</b>		<b>1,75%</b>	<b>1,72%</b>
AMERICAN HONDA FIN 3.75 23-27 25/10A	200.000	EUR	102,56%	205.118,00		0,23%	0,23%
BANK OF AMERICA CORP 4.134 23-28 12/06A	210.000	EUR	103,07%	216.436,50		0,24%	0,24%
BANK OF AMERICA CORP FL.R 19-29 08/08A	10.000	EUR	87,71%	8.770,80		0,01%	0,01%
CITIGROUP INC FL.R 19-27 08/10A	100.000	EUR	92,37%	92.366,00		0,10%	0,10%
CITIGROUP INC FL.R 22-28 22/09A	10.000	EUR	101,40%	10.139,50		0,01%	0,01%
FORD MOTOR CREDIT 4.867 23-27 03/08A	230.000	EUR	102,70%	236.214,60		0,26%	0,26%
GENERAL MOTORS FINAN 4.3 23-29 15/02A	170.000	EUR	102,93%	174.975,90		0,19%	0,19%
HARLEY DAVIDSON FIN 5.125 23-26 05/04A	110.000	EUR	103,10%	113.414,40		0,13%	0,12%
JPMORGAN CHASE CO FL.R 17-28 18/05A	100.000	EUR	94,39%	94.392,00		0,11%	0,10%
SANTANDER HOLDINGS U FL.R 23-29 09/03S	164.000	USD	103,18%	153.140,38		0,17%	0,17%
<b>États-Unis</b>				<b>1.304.968,08</b>		<b>1,45%</b>	<b>1,43%</b>
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	170.000	EUR	103,86%	176.556,90		0,20%	0,19%
CA AUTO BANK SPA IRI 4.375 23-26 08/06A	200.000	EUR	101,53%	203.064,00		0,23%	0,22%
CA AUTO BANK SPA IRI 4.75 23-27 25/01A	300.000	EUR	103,28%	309.831,00		0,34%	0,34%
DXC CAPITAL FUNDING LT0.45 21-27 15/09A	300.000	EUR	88,60%	265.806,00		0,29%	0,29%
<b>Irlande</b>				<b>955.257,90</b>		<b>1,06%</b>	<b>1,04%</b>
LLOYDS BANK CORPORAT 4.125 23-27 30/05A	110.000	EUR	102,29%	112.522,30		0,13%	0,12%
NATIONWIDE BUILDING 4.5 23-26 01/11A	160.000	EUR	103,08%	164.923,20		0,18%	0,18%
NATWEST GROUP PLC FL.R 23-34 28/02A	150.000	EUR	105,12%	157.680,00		0,18%	0,17%
STANDARD CHARTERED 1.2 21-31 23/03A	300.000	EUR	90,65%	271.938,00		0,30%	0,30%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>707.063,50</b>		<b>0,79%</b>	<b>0,77%</b>
GRAND CITY PROPERTIES FL.R 20-XX 09/06A	100.000	EUR	44,98%	44.975,00		0,05%	0,05%
HEIDELBERG MATERI 1.125 19-27 01/12A	150.000	EUR	94,36%	141.543,00		0,16%	0,16%
TRATON FINANCE LUXEM 4.5 23-26 23/11A	200.000	EUR	102,11%	204.216,00		0,23%	0,22%
WHIRLPOOL EMEA FINAN 0.5 20-28 21/02A	300.000	EUR	88,46%	265.365,00		0,29%	0,29%
<b>Luxembourg</b>				<b>656.099,00</b>		<b>0,73%</b>	<b>0,72%</b>
DNB BANK A FL.R 23-29 01/11A	580.000	EUR	105,03%	609.174,00		0,68%	0,67%
DNB BANK ASA FL.R 23-27 16/02A	30.000	EUR	100,25%	30.074,70		0,03%	0,03%
<b>Norvège</b>				<b>639.248,70</b>		<b>0,71%</b>	<b>0,70%</b>
BELFIUS SANV FL.R 23-33 19/04A	100.000	EUR	102,22%	102.218,00		0,11%	0,11%
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	300.000	EUR	102,30%	306.891,00		0,34%	0,34%
KBC GROUPE FL.R 23-33 25/04A	200.000	EUR	102,14%	204.274,00		0,23%	0,22%
<b>Belgique</b>				<b>613.383,00</b>		<b>0,68%</b>	<b>0,67%</b>
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 23-99 31/12S	200.000	EUR	105,34%	210.688,00		0,23%	0,23%
RAIFFEISEN BANK INTL 5.75 22-28 27/01A	100.000	EUR	106,87%	106.865,00		0,12%	0,12%
<b>Autriche</b>				<b>317.553,00</b>		<b>0,35%</b>	<b>0,35%</b>
SVENSKA HANDELSBANK FL.R 23-34 16/08A	120.000	EUR	104,71%	125.647,20		0,14%	0,14%
VOLVO TREASURY AB 2.00 22-27 19/08A	100.000	EUR	96,50%	96.495,00		0,11%	0,10%
<b>Suède</b>				<b>222.142,20</b>		<b>0,25%</b>	<b>0,24%</b>
MACQUARIE GROUP 4.7471 23-30 23/01A	190.000	EUR	105,44%	200.337,90		0,22%	0,22%
MACQUARIE GROUP FL.R 18-25 05/03A	20.000	EUR	99,46%	19.892,40		0,02%	0,02%
<b>Australie</b>				<b>220.230,30</b>		<b>0,24%</b>	<b>0,24%</b>

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
SAMPO PLC FL.R 19-49 23/05A <b>Finlande</b>	200.000	EUR	94,05%	188.104,00 <b>188.104,00</b>		0,21% <b>0,21%</b>	0,21% <b>0,21%</b>
JYSKE BANK DNK FL.R 23-28 26/10A NYKREDIT REALKREDIT 0.875 21-31 28/04A <b>Danemark</b>	100.000 100.000	EUR EUR	103,93% 91,04%	103.932,00 91.042,00 <b>194.974,00</b>		0,12% 0,10% <b>0,22%</b>	0,11% 0,10% <b>0,21%</b>
CAIXA GEN FL.R 22-28 31/10A <b>Portugal</b>	100.000	EUR	107,54%	107.537,00 <b>107.537,00</b>		0,12% <b>0,12%</b>	0,12% <b>0,12%</b>
SUMITOMO MITSUI FINL 0.303 20-27 28/10A <b>Japon</b>	100.000	EUR	89,95%	89.952,00 <b>89.952,00</b>		0,10% <b>0,10%</b>	0,10% <b>0,10%</b>
AIA GROUP LTD FL.R 21-33 09/09A <b>Hong-Kong</b>	100.000	EUR	85,07%	85.067,00 <b>85.067,00</b>		0,09% <b>0,09%</b>	0,09% <b>0,09%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</b>				<b>20.508.179,73</b>		<b>22,79%</b>	<b>22,44%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>62.762.853,92</b>		<b>69,74%</b>	<b>68,69%</b>
ITALY 1.75 19-24 01/07S <b>Italie</b>	600.000	EUR	99,04%	594.228,00 <b>594.228,00</b>		0,66% <b>0,66%</b>	0,65% <b>0,65%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par un état</b>				<b>594.228,00</b>		<b>0,66%</b>	<b>0,65%</b>
ANHEUSER-BUSCH INBEV FL.R 18-24 15/04Q <b>Belgique</b>	20.000	EUR	100,03%	20.006,80 <b>20.006,80</b>		0,02% <b>0,02%</b>	0,02% <b>0,02%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</b>				<b>20.006,80</b>		<b>0,02%</b>	<b>0,02%</b>
<b>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE</b>				<b>614.234,80</b>		<b>0,68%</b>	<b>0,67%</b>
3M CO	77	USD	109,32	7.617,77		0,01%	0,01%
ABBVIE INC	148	USD	154,97	20.756,16		0,02%	0,02%
ADOBE INC	469	USD	596,60	253.217,56		0,28%	0,28%
ADVANCED MICRO DEVICES INC	340	USD	147,41	45.356,92		0,05%	0,05%
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	249	USD	273,80	61.697,92		0,07%	0,07%
AMERICAN EXPRESS	100	USD	187,34	16.953,85		0,02%	0,02%
AMERICAN TOWER CORP	68	USD	215,88	13.284,92		0,02%	0,01%
AMERIPRISE FINANCIAL INC	33	USD	379,83	11.343,34		0,01%	0,01%
AMGEN INC	734	USD	288,02	191.318,26		0,21%	0,21%
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	527	USD	19,37	9.238,00		0,01%	0,01%
APPLIED MATERIALS INC	1.480	USD	162,07	217.071,13		0,24%	0,24%
ARISTA NETWORKS INC	101	USD	235,51	21.526,25		0,02%	0,02%
ARRAY TECH PREFERRED SHARE	1.042	USD	16,80	15.842,17		0,02%	0,02%
ATLISSIAN CORPORATION PL	793	USD	237,86	170.699,53		0,19%	0,19%
AUTODESK INC	73	USD	243,48	16.085,10		0,02%	0,02%
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	63	USD	232,97	13.282,45		0,02%	0,01%
AVALONBAY COMMUN	714	USD	187,22	120.972,92		0,13%	0,13%
AVERY DENNISON CORP	63	USD	202,16	11.525,86		0,01%	0,01%
BAKER HUGHES - REG SHS -A-	5.255	USD	34,18	162.548,33		0,18%	0,18%
BALL CORP	1.305	USD	57,52	67.930,86		0,08%	0,07%
BEST BUY CO INC	1.657	USD	78,28	117.384,58		0,13%	0,13%
BIOGEN IDEC INC	346	USD	258,77	81.026,62		0,09%	0,09%
BOOKING HOLDINGS INC	5	USD	3.547,22	16.050,77		0,02%	0,02%
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	3.348	USD	51,31	155.462,33		0,17%	0,17%
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	120	USD	1.116,25	121.221,72		0,13%	0,13%
BURLINGTON STORES INC	50	USD	194,48	8.800,00		0,01%	0,01%
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	72	USD	272,37	17.747,19		0,02%	0,02%
CAMPBELL SOUP CO	4.105	USD	43,23	160.596,52		0,18%	0,18%
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	103	USD	131,12	12.222,05		0,01%	0,01%
CARLYLE GROUP - REGISTERED SHS	325	USD	40,69	11.967,65		0,01%	0,01%
CARRIER GLOBAL CORP	2.707	USD	57,45	140.739,50		0,16%	0,15%
CBRE GROUP	198	USD	93,09	16.680,38		0,02%	0,02%
CENCORA INC	817	USD	205,38	151.851,10		0,17%	0,17%
CISCO SYSTEMS INC	3.459	USD	50,52	158.143,60		0,18%	0,17%
COCA-COLA CO	501	USD	58,93	26.718,49		0,03%	0,03%
CROWN HOLDINGS INC	1.739	USD	92,09	144.927,16		0,16%	0,16%
CUMMINS - REGISTERED	45	USD	239,57	9.756,24		0,01%	0,01%
CVS HEALTH	1.950	USD	78,96	139.341,18		0,16%	0,15%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
DECKERS OUTDOOR	263	USD	668,43	159.092,39		0,18%	0,17%
DEERE AND CO	32	USD	399,87	11.579,95		0,01%	0,01%
EBAY INC	2.839	USD	43,62	112.069,85		0,12%	0,12%
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	1.318	USD	76,25	90.947,96		0,10%	0,10%
ELEVANCE HEALTH	401	USD	471,56	171.127,20		0,19%	0,19%
ELI LILLY & CO	404	USD	582,92	213.121,88		0,24%	0,23%
EQUINIX INC	197	USD	805,39	143.585,37		0,16%	0,16%
EQUITABLE HOLDINGS INC	1.900	USD	33,30	57.257,92		0,06%	0,06%
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	69	USD	146,25	9.132,35		0,01%	0,01%
EVERSOURCE ENERGY	2.797	USD	61,72	156.227,00		0,17%	0,17%
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	1.315	USD	60,07	71.486,02		0,08%	0,08%
FIRST SOLAR INC	111	USD	172,28	17.305,95		0,02%	0,02%
FMC CORP	94	USD	63,05	5.363,53		0,01%	0,01%
GENERAL MILLS INC	2.644	USD	65,14	155.864,40		0,17%	0,17%
GENUINE PARTS CO	69	USD	138,50	8.648,42		0,01%	0,01%
GILEAD SCIENCES INC	2.388	USD	81,01	175.069,57		0,19%	0,19%
GODADDY -A-	1.785	USD	106,16	171.489,23		0,19%	0,19%
HEALTHPEAK PROPERTIES INC	4.305	USD	19,80	77.139,37		0,09%	0,08%
HERSHEY	68	USD	186,44	11.473,23		0,01%	0,01%
HOME DEPOT INC	326	USD	346,55	102.240,09		0,11%	0,11%
HOST HOTELS & RESORTS - SHS	3.064	USD	19,47	53.987,40		0,06%	0,06%
HP ENTERPRISE CO	2.638	USD	16,98	40.536,87		0,05%	0,04%
HP INC	6.426	USD	30,09	174.984,92		0,19%	0,19%
HUBSPOT INC	29	USD	580,54	15.235,89		0,02%	0,02%
IBM CORP	440	USD	163,55	65.123,98		0,07%	0,07%
ILLINOIS TOOL WORKS	65	USD	261,94	15.408,24		0,02%	0,02%
INGERSOLL RAND INC	2.139	USD	77,34	149.710,64		0,17%	0,16%
INTEL CORP	1.944	USD	50,25	88.403,62		0,10%	0,10%
INTUIT	28	USD	625,03	15.837,86		0,02%	0,02%
JPMORGAN CHASE CO	866	USD	170,10	133.309,14		0,15%	0,15%
KELLANOVA	2.783	USD	55,91	140.812,24		0,16%	0,15%
KEYSIGHT TECHNOLOGIES	449	USD	159,09	64.643,81		0,07%	0,07%
LAM RESEARCH CORP	30	USD	783,26	21.264,98		0,02%	0,02%
LAS VEGAS SANDS CORP	2.162	USD	49,21	96.282,37		0,11%	0,11%
LKQ CORP	198	USD	47,79	8.563,28		0,01%	0,01%
LOWE'S CO INC	893	USD	222,55	179.852,62		0,20%	0,20%
MARSH MCLENNAN COS	76	USD	189,47	13.031,42		0,01%	0,01%
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	1.410	USD	60,31	76.956,65		0,09%	0,08%
MASTERCARD INC -A-	204	USD	426,51	78.740,31		0,09%	0,09%
MERCK & CO INC	2.381	USD	109,02	234.910,97		0,26%	0,26%
MICROSOFT CORP	2.523	USD	376,04	858.596,31		0,95%	0,94%
MOODY S CORP	38	USD	390,56	13.431,02		0,02%	0,02%
NASDAQ INC	3.110	USD	58,14	163.633,85		0,18%	0,18%
NVIDIA CORP	956	USD	495,22	428.443,73		0,48%	0,47%
OKTA -A-	856	USD	90,53	70.130,03		0,08%	0,08%
ORMAT TECHNOLOGIES	254	USD	75,79	17.421,41		0,02%	0,02%
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	2.078	USD	89,47	168.252,18		0,19%	0,18%
PAYCHEX INC	101	USD	119,11	10.886,98		0,01%	0,01%
PEPSICO INC	159	USD	169,84	24.438,52		0,03%	0,03%
PFIZER INC	725	USD	28,79	18.889,37		0,02%	0,02%
PPG INDUSTRIES INC	87	USD	149,55	11.774,52		0,01%	0,01%
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	128	USD	78,67	9.112,90		0,01%	0,01%
PROCTER & GAMBLE CO	907	USD	146,54	120.282,15		0,13%	0,13%
QORVO INC	112	USD	112,61	11.413,86		0,01%	0,01%
QUALCOMM INC	143	USD	144,63	18.716,82		0,02%	0,02%
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	21	USD	878,29	16.691,48		0,02%	0,02%
ROBERT HALF INC	139	USD	87,92	11.059,62		0,01%	0,01%
ROCKWELL AUTOMATION	49	USD	310,48	13.767,89		0,02%	0,02%
S&P GLOBAL INC	456	USD	440,52	181.789,25		0,20%	0,20%
SALESFORCE INC	283	USD	263,14	67.392,42		0,08%	0,07%
SEALED AIR	228	USD	36,52	7.535,35		0,01%	0,01%
SERVICENOW INC	26	USD	706,49	16.623,29		0,02%	0,02%
SYNCHRONY FINANCIAL	5.398	USD	38,19	186.560,74		0,21%	0,20%
TARGET CORP	127	USD	142,42	16.368,63		0,02%	0,02%
TESLA MOTORS INC	730	USD	248,48	164.154,21		0,18%	0,18%
TEXAS INSTRUMENTS INC	179	USD	170,46	27.612,98		0,03%	0,03%
THE CIGNA GROUP - REG SHS	560	USD	299,45	151.757,47		0,17%	0,17%
TJX COS INC	148	USD	93,81	12.564,60		0,01%	0,01%
TRACTOR SUPPLY CO	59	USD	215,03	11.481,24		0,01%	0,01%
TRIMBLE	211	USD	53,20	10.158,55		0,01%	0,01%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
T ROWE PRICE GROUP INC	123	USD	107,69	11.987,21		0,01%	0,01%
UBER TECH PREFERENTIAL SHARE	2.917	USD	61,57	162.533,66		0,18%	0,18%
UIPATH INC	5.092	USD	24,84	114.466,32		0,13%	0,13%
UNITEDHEALTH GROUP INC	269	USD	526,47	128.163,29		0,14%	0,14%
UNITED RENTALS INC	32	USD	573,42	16.605,83		0,02%	0,02%
VERIZON COMMUNICATIONS INC	4.566	USD	37,70	155.781,18		0,17%	0,17%
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	67	USD	406,89	24.671,16		0,03%	0,03%
VISA INC -A-	409	USD	260,35	96.364,84		0,11%	0,11%
WALGREENS BOOTS	310	USD	26,11	7.324,98		0,01%	0,01%
WATERS	44	USD	329,23	13.109,61		0,01%	0,01%
WELLTOWER OP - REG SHS	469	USD	90,17	38.271,25		0,04%	0,04%
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	41	USD	352,12	13.065,09		0,01%	0,01%
WEYERHAEUSER CO	363	USD	34,77	11.422,18		0,01%	0,01%
WORKDAY INC -A-	619	USD	276,06	154.643,57		0,17%	0,17%
WW GRAINGER INC	274	USD	828,69	205.485,12		0,23%	0,23%
XYLEM INC	1.482	USD	114,36	153.376,94		0,17%	0,17%
ZSCALER INC	707	USD	221,56	141.758,30		0,16%	0,16%
<b>États-Unis</b>				<b>10.816.697,17</b>		<b>12,02%</b>	<b>11,84%</b>
3I GROUP PLC	6.078	GBP	24,21	169.320,96		0,19%	0,19%
ANGLO AMERICAN PLC	2.282	GBP	19,71	51.745,11		0,06%	0,06%
AON PREFERENTIAL SHARE	37	USD	291,02	9.744,56		0,01%	0,01%
BT GROUP PLC	34.644	GBP	1,24	49.272,17		0,05%	0,05%
EASYJET PLC	2.769	GBP	5,10	16.249,81		0,02%	0,02%
INFORMA PLC	15.556	GBP	7,81	139.834,84		0,15%	0,15%
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	539	GBP	70,90	43.973,42		0,05%	0,05%
LINDE PLC	476	USD	409,69	176.481,85		0,20%	0,19%
LINDE PLC	94	EUR	368,60	34.648,40		0,04%	0,04%
PEARSON PLC	6.592	GBP	9,64	73.137,40		0,08%	0,08%
RELX PLC	2.647	GBP	31,10	94.726,08		0,10%	0,10%
RIO TINTO PLC	1.721	GBP	58,42	115.690,49		0,13%	0,13%
ROYALTY PHARMA PLC	6.248	USD	28,09	158.829,25		0,18%	0,17%
SHELL PLC	2.350	GBP	25,72	69.535,99		0,08%	0,08%
SSE PLC	1.476	GBP	18,56	31.522,42		0,03%	0,03%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>1.234.712,75</b>		<b>1,37%</b>	<b>1,35%</b>
AMPLIFON SPA	1.148	EUR	31,34	35.978,32		0,04%	0,04%
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	6.666	EUR	19,11	127.353,93		0,14%	0,14%
BANCO BPM - REG SHS	8.227	EUR	4,78	39.333,29		0,04%	0,04%
ENEL SPA	10.270	EUR	6,73	69.117,10		0,08%	0,08%
ENI SPA	4.448	EUR	15,35	68.267,90		0,08%	0,07%
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	4.590	EUR	11,45	52.555,50		0,06%	0,06%
INTESA SANPAOLO	45.124	EUR	2,64	119.285,29		0,13%	0,13%
MEDIOBANCA	14.801	EUR	11,21	165.845,21		0,18%	0,18%
NEXI SPA	2.613	EUR	7,41	19.351,88		0,02%	0,02%
PIAGGIO AND C SPA	13.782	EUR	2,98	41.042,80		0,05%	0,05%
PIRELLI & C.SPA	9.947	EUR	4,93	49.008,87		0,05%	0,05%
POSTE ITALIANE SPA	4.445	EUR	10,28	45.672,38		0,05%	0,05%
PRYSMIAN SPA	1.458	EUR	41,17	60.025,86		0,07%	0,07%
SNAM SPA	9.854	EUR	4,66	45.870,37		0,05%	0,05%
<b>Italie</b>				<b>938.708,70</b>		<b>1,04%</b>	<b>1,03%</b>
ACCOR SA	1.299	EUR	34,60	44.945,40		0,05%	0,05%
AIR LIQUIDE SA	1.076	EUR	176,12	189.505,12		0,21%	0,21%
ARKEMA SA	106	EUR	103,00	10.918,00		0,01%	0,01%
EDENRED SA	263	EUR	54,14	14.238,82		0,02%	0,01%
LVMH	56	EUR	733,60	41.081,60		0,05%	0,04%
NEOEN SPA	589	EUR	30,28	17.834,92		0,02%	0,02%
PERNOD RICARD SA	63	EUR	159,75	10.064,25		0,01%	0,01%
PUBLICIS GROUPE	1.695	EUR	84,00	142.380,00		0,16%	0,16%
RENAULT SA	1.766	EUR	36,91	65.174,23		0,07%	0,07%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	175	EUR	181,78	31.811,50		0,03%	0,03%
TECHNIP ENER --- BEARER AND REG SHS	721	EUR	21,16	15.256,36		0,02%	0,02%
UNIBAIL RODAMCO	1.178	EUR	66,92	78.831,76		0,09%	0,09%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	1.076	EUR	28,56	30.730,56		0,03%	0,03%
VINCI SA	126	EUR	113,70	14.326,20		0,02%	0,02%
VIVENDI SA	16.816	EUR	9,68	162.711,62		0,18%	0,18%
<b>France</b>				<b>869.810,34</b>		<b>0,97%</b>	<b>0,95%</b>
AJINOMOTO CO INC	2.900	JPY	5.440,00	100.914,73		0,11%	0,11%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
DENSO CORP	10.300	JPY	2.127,00	140.140,09		0,16%	0,15%
RENASAS ELECTRONICS	7.100	JPY	2.549,00	115.767,29		0,13%	0,13%
SEKISUI HOUSE LTD	8.300	JPY	3.132,00	166.286,70		0,18%	0,18%
SOFTBANK	14.700	JPY	1.759,50	165.449,05		0,18%	0,18%
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	2.600	JPY	2.689,00	44.722,06		0,05%	0,05%
<b>Japon</b>				<b>733.279,92</b>		<b>0,81%</b>	<b>0,80%</b>
BCE INC	2.800	CAD	52,17	99.765,06		0,11%	0,11%
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	2.200	CAD	63,80	95.861,22		0,11%	0,11%
GILDAN ACTIVEWEAR	400	CAD	43,82	11.971,04		0,01%	0,01%
LOBLAW COMPANIES	100	CAD	128,28	8.761,10		0,01%	0,01%
MANULIFE FINANCIAL REGISTERED	600	CAD	29,28	11.998,36		0,01%	0,01%
NUTRIEN - REGISTERED	200	CAD	74,65	10.196,69		0,01%	0,01%
STANTEC INC	2.400	CAD	106,38	174.369,62		0,19%	0,19%
SUN LIFE FINANCIAL INC	1.000	CAD	68,72	46.933,48		0,05%	0,05%
THOMSON REUTERS --- REGISTERED SHS	1.200	CAD	193,73	158.773,39		0,18%	0,17%
TORONTO DOMINION BANK	700	CAD	85,62	40.932,93		0,05%	0,05%
<b>Canada</b>				<b>659.562,89</b>		<b>0,73%</b>	<b>0,72%</b>
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	12.326	EUR	13,59	167.510,34		0,19%	0,19%
ALFEN NV	331	EUR	60,28	19.952,68		0,02%	0,02%
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	504	EUR	33,02	16.642,08		0,02%	0,02%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	6.024	EUR	26,02	156.714,36		0,18%	0,17%
NXP SEMICONDUCTORS	965	USD	229,68	200.580,27		0,22%	0,22%
STELLANTIS --- BEARER AND REGISTERED SHS	2.724	EUR	21,15	57.608,96		0,06%	0,06%
<b>Pays-Bas</b>				<b>619.008,69</b>		<b>0,69%</b>	<b>0,68%</b>
COCA COLA HBC - REG SHS	1.698	GBP	23,05	45.036,42		0,05%	0,05%
DSM FIRMENICH	120	EUR	92,00	11.040,00		0,01%	0,01%
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	1.382	CHF	84,87	126.663,43		0,14%	0,14%
STMICROELECTRONICS	1.459	EUR	45,21	65.961,39		0,07%	0,07%
SWISS RE - REG SHS	1.460	CHF	94,56	149.090,28		0,17%	0,17%
TE CONNECTIVITY LTD - REG SHS	1.514	USD	140,50	192.504,07		0,22%	0,21%
<b>Suisse</b>				<b>590.295,59</b>		<b>0,66%</b>	<b>0,65%</b>
AENA SME SA	226	EUR	164,10	37.086,60		0,04%	0,04%
AMADEUS IT GROUP SA -A-	522	EUR	64,88	33.867,36		0,04%	0,04%
CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES	1.130	EUR	28,08	31.730,40		0,03%	0,03%
EDP RENOVAVEIS SA	4.124	EUR	18,53	76.397,10		0,08%	0,08%
IBERDROLA SA	10.350	EUR	11,87	122.854,50		0,14%	0,13%
INDITEX SHARE FROM SPLIT	4.104	EUR	39,43	161.820,72		0,18%	0,18%
REPSOL SA	4.480	EUR	13,45	60.256,00		0,07%	0,07%
SOLARIA ENERGIA	956	EUR	18,61	17.791,16		0,02%	0,02%
<b>Espagne</b>				<b>541.803,84</b>		<b>0,60%</b>	<b>0,59%</b>
ACCENTURE - SHS CLASS A	773	USD	350,91	245.478,22		0,27%	0,27%
CRH PLC	1.113	USD	69,16	69.660,71		0,08%	0,07%
TRANE TECH - REG SHS	732	USD	243,90	161.569,95		0,18%	0,18%
<b>Irlande</b>				<b>476.708,88</b>		<b>0,53%</b>	<b>0,52%</b>
AURUBIS	231	EUR	74,26	17.154,06		0,02%	0,02%
CAPITAL STAGE AG	1.192	EUR	15,59	18.583,28		0,02%	0,02%
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	467	EUR	62,60	29.234,20		0,03%	0,03%
HENKEL AG & CO KGAA PREFERENTIAL SHARE	1.467	EUR	72,86	106.885,62		0,12%	0,12%
MUENCHENER RUECK - REG SHS	432	EUR	375,10	162.043,20		0,18%	0,18%
NORDEX AG NACH KAPITALHERABSETZUNG	1.763	EUR	10,40	18.335,20		0,02%	0,02%
SIEMENS ENERGY - REG SHS	2.840	EUR	12,00	34.080,00		0,04%	0,04%
SMA SOLAR TECHNOLOGY AG	323	EUR	60,55	19.557,65		0,02%	0,02%
WACKER CHEMIE AG	276	EUR	114,30	31.546,80		0,04%	0,03%
<b>Allemagne</b>				<b>437.420,01</b>		<b>0,49%</b>	<b>0,48%</b>
BRAMBLES	16.974	AUD	13,60	141.945,77		0,15%	0,15%
DEXUS - STAPLED SECURITY	9.114	AUD	7,68	43.039,73		0,05%	0,05%
TELSTRA CORP	62.097	AUD	3,96	151.204,65		0,17%	0,17%
<b>Australie</b>				<b>336.190,15</b>		<b>0,37%</b>	<b>0,37%</b>
AKER CARBON - REGISTERED SHS	8.006	NOK	13,58	9.672,30		0,01%	0,01%
DNB BANK ASA	7.712	NOK	216,00	148.195,54		0,17%	0,16%
EQUINOR ASA	4.481	NOK	322,15	128.424,37		0,14%	0,14%
NEL ASA	27.496	NOK	6,89	16.854,00		0,02%	0,02%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
NORSK HYDRO ASA	2.986	NOK	68,40	18.170,22		0,02%	0,02%
SCATEC SOLAR ASA	2.470	NOK	82,15	18.051,73		0,02%	0,02%
<b>Norvège</b>				<b>339.368,16</b>		<b>0,38%</b>	<b>0,37%</b>
APTIV PLC	714	USD	89,72	57.972,92		0,07%	0,06%
FERGUSON PLC	886	USD	193,07	154.805,45		0,17%	0,17%
<b>Jersey</b>				<b>212.778,37</b>		<b>0,24%</b>	<b>0,23%</b>
BOLIDEN - REG SHS	646	SEK	314,50	18.309,93		0,02%	0,02%
HENNES AND MAURITZ AB	2.839	SEK	176,62	45.189,63		0,05%	0,05%
HOLMEN - REG SHS	464	SEK	425,70	17.801,44		0,02%	0,02%
NIBE INDUSTRIER	2.632	SEK	70,80	16.793,94		0,02%	0,02%
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	3.480	SEK	138,80	43.531,36		0,05%	0,05%
SKF AB -B-	1.066	SEK	201,30	19.339,02		0,02%	0,02%
SSAB - REG SHS -B-	3.178	SEK	77,08	22.076,45		0,02%	0,02%
SVENSKA CELLULOSA SCA AB-SHS-B-	1.319	SEK	151,10	17.961,51		0,02%	0,02%
<b>Suède</b>				<b>201.003,28</b>		<b>0,22%</b>	<b>0,22%</b>
CARLSBERG AS -B-	90	DKK	846,80	10.225,82		0,01%	0,01%
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	697	DKK	698,10	65.286,76		0,07%	0,07%
ORSTED	652	DKK	374,30	32.744,78		0,04%	0,04%
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	1.216	DKK	214,30	34.964,75		0,04%	0,04%
<b>Danemark</b>				<b>143.222,11</b>		<b>0,16%</b>	<b>0,16%</b>
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	10.219	EUR	13,34	136.321,46		0,15%	0,15%
<b>Portugal</b>				<b>136.321,46</b>		<b>0,15%</b>	<b>0,15%</b>
NESTE	939	EUR	32,21	30.245,19		0,03%	0,03%
STORA ENSO -R-	1.380	EUR	12,53	17.284,50		0,02%	0,02%
UPM KYMMENE CORP	1.285	EUR	34,06	43.767,10		0,05%	0,05%
<b>Finlande</b>				<b>91.296,79</b>		<b>0,10%</b>	<b>0,10%</b>
SANDS CHINA LTD	20.000	HKD	22,85	52.946,22		0,06%	0,06%
<b>Macao</b>				<b>52.946,22</b>		<b>0,06%</b>	<b>0,06%</b>
BANK HAPOALIM (IL662577)	6.108	ILS	32,51	49.651,46		0,06%	0,05%
<b>Israël</b>				<b>49.651,46</b>		<b>0,06%</b>	<b>0,05%</b>
VERBUND AG	365	EUR	84,05	30.678,25		0,03%	0,03%
VOESTALPINE AG	581	EUR	28,56	16.593,36		0,02%	0,02%
<b>Autriche</b>				<b>47.271,61</b>		<b>0,05%</b>	<b>0,05%</b>
UMICORE SA	1.264	EUR	24,90	31.473,60		0,04%	0,04%
<b>Belgique</b>				<b>31.473,60</b>		<b>0,04%</b>	<b>0,04%</b>
ARCELORMITTAL SA	1.124	EUR	25,68	28.858,70		0,03%	0,03%
<b>Luxembourg</b>				<b>28.858,70</b>		<b>0,03%</b>	<b>0,03%</b>
ANTOFAGASTA PLC	933	GBP	16,80	18.030,88		0,02%	0,02%
<b>Chili</b>				<b>18.030,88</b>		<b>0,02%</b>	<b>0,02%</b>
KGHM POLSKA MIEDZ SA (PLN)	633	PLN	122,70	17.898,17		0,02%	0,02%
<b>Pologne</b>				<b>17.898,17</b>		<b>0,02%</b>	<b>0,02%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>19.624.319,74</b>		<b>21,81%</b>	<b>21,48%</b>
AMUNDI ULTRA SHORT TERM GREEN BOND I C	17	EUR	103.854,10	1.765.519,62	0,79%	1,96%	1,94%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>1.765.519,62</b>		<b>1,96%</b>	<b>1,94%</b>
<b>OPC-Obligations</b>				<b>1.765.519,62</b>		<b>1,96%</b>	<b>1,94%</b>
ISHARES IV-ISHARES MSCI EM SRI UCITS ETF	570.000	USD	6,96	3.590.329,41	0,10%	3,99%	3,93%
ISHARES MSCI JAPAN SRI USD-A	31.466	EUR	6,15	193.578,83	0,02%	0,22%	0,21%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>3.783.908,24</b>		<b>4,21%</b>	<b>4,14%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>3.783.908,24</b>		<b>4,21%</b>	<b>4,14%</b>
AMUNDI 3-6 M I	0	EUR	104.589,19	0,01	0,00%	0,00%	0,00%
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHT TERM SRI Z C	4,63	EUR	103.084,46	477.074,90	0,00%	0,53%	0,52%
<b>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>477.074,91</b>		<b>0,53%</b>	<b>0,52%</b>

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>477.074,91</b>		<b>0,53%</b>	<b>0,52%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>6.026.502,77</b>		<b>6,70%</b>	<b>6,60%</b>
EURO BOBL FUTURE 03/24	-10	EUR	119,28	-23.600,00		-0,03%	-0,03%
EURO BUXL FUTURE 03/24	-3	EUR	141,72	-26.260,00		-0,03%	-0,03%
EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/24	-18	EUR	131,51	-46.800,00		-0,05%	-0,05%
EURO SCHATZ 03/24	-66	EUR	106,55	-43.230,00		-0,05%	-0,05%
JPN 10 YEARS BOND 03/24	-2	JPY	146,71	-17.207,19		-0,02%	-0,02%
US 10 YEARS NOTE 03/24	29	USD	112,29	105.592,48		0,12%	0,12%
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/24	43	USD	118,01	219.803,45		0,24%	0,24%
US 2 YEARS NOTE- CBT 03/24	73	USD	102,31	99.031,39		0,11%	0,11%
US 5 YEARS NOTE-CBT 03/24	48	USD	108,25	112.924,21		0,13%	0,12%
US TREASURY BOND 03/24	13	USD	124,30	116.911,76		0,13%	0,13%
US ULTRA BD CBT 30YR 03/24	3	USD	133,19	33.448,81		0,04%	0,04%
<b>Contrat futures - Sur obligations</b>				<b>530.614,91</b>		<b>0,59%</b>	<b>0,58%</b>
EUR/GBP (CME) 03/24	2	GBP	0,87	1.287,33		0,00%	0,00%
EUR/JPY (CME) 03/24	-6	JPY	154,33	3.358,28		0,00%	0,00%
EUR/SWISS FRANC(CME) 03/24	-1	CHF	0,92	2.119,33		0,00%	0,00%
EURO E-MINI (CME) 03/24	16	USD	1,11	21.990,95		0,03%	0,03%
<b>Contrat futures - Sur devises</b>				<b>28.755,89</b>		<b>0,03%</b>	<b>0,03%</b>
DJ.STOXX600.INS(EUX) 03/24	41	EUR	348,60	-15.375,00		-0,02%	-0,02%
DJ EURO ST HOUSEHOLD 03/24	4	EUR	1.503,70	-5.220,00		0,00%	0,00%
DJ EURO STOXX 50 03/24	-5	EUR	4.543,00	1.400,00		0,00%	0,00%
DJ EURO STOXX 600 03/24	8	EUR	765,40	-2.460,00		0,00%	0,00%
DJ STOXX 600 FOOD 03/24	9	EUR	726,60	1.260,00		0,00%	0,00%
FTSE 100 INDEX 03/24	1	GBP	7.756,50	2.468,21		0,00%	0,00%
MINI MSCI EMG MKT 03/24	3	USD	1.033,70	6.719,46		0,01%	0,01%
MSCI WLD IDX 03/24	-29	USD	9.974,00	-24.704,75		-0,03%	-0,03%
NIKKEI 225 (CME) 03/24	1	USD	33.310,00	1.266,97		0,00%	0,00%
OMXS30 INDEX (OML) 01/24	1	SEK	2.401,25	461,88		0,00%	0,00%
S&P/TSE CAN 60 INDEX 03/24	-1	CAD	1.270,40	-5.163,23		0,00%	0,00%
S&P 500 EMINI INDEX 03/24	-6	USD	4.820,00	-48.542,99		-0,05%	-0,05%
STOXX EUR 600 03/24	-31	EUR	479,80	3.000,00		0,00%	0,00%
SWISS MARKET INDEX 03/24	-1	CHF	11.081,00	-431,97		0,00%	0,00%
TOPIX (OSE) 03/24	1	JPY	2.366,00	799,59		0,00%	0,00%
<b>Contrat futures - Sur indices financiers</b>				<b>-84.521,83</b>		<b>-0,09%</b>	<b>-0,09%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>							
DJ EURO STOXX 50 20240119 P4400	41	EUR	14,20	5.822,00		0,00%	0,00%
EURO STOXX 50 SEP 4000.0 20.09.24 PUT	41	EUR	87,80	35.998,00		0,04%	0,04%
NASDAQ 100 INDEX 20240216 C17500	2	USD	148,25	26.832,58		0,03%	0,03%
SP 500 JUN 4300.0 21.06.24 PUT	6	USD	51,47	27.947,51		0,03%	0,03%
<b>Contrat d'option - Sur indices financiers</b>				<b>96.600,09</b>		<b>0,10%</b>	<b>0,10%</b>
BUND 10 A 20240126 P134,5	41	EUR	0,38	-7.790,00		-0,01%	-0,01%
CBOT YST 10 A 20240126 P110	150	USD	0,11	14.847,29		0,02%	0,02%
<b>Contrat d'option - Sur instruments financiers dérivés</b>				<b>7.057,29</b>		<b>0,01%</b>	<b>0,01%</b>
A/EUR/AUD/20240111		AUD		-1.967,21		0,00%	0,00%
A/EUR/AUD/20240111		AUD		-5.275,06		-0,01%	-0,01%
A/EUR/CAD/20240111		CAD		-1.036,34		0,00%	0,00%
A/EUR/CAD/20240111		CAD		-9.099,31		-0,01%	-0,01%
A/EUR/CHF/20240111		CHF		-10.280,30		-0,01%	-0,01%
A/EUR/CHF/20240111		CHF		-11.503,64		-0,01%	-0,01%
A/EUR/DKK/20240111		DKK		-22,74		0,00%	0,00%
A/EUR/DKK/20240111		DKK		-16,11		0,00%	0,00%
A/EUR/DKK/20240111		DKK		-19,77		0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20240111		GBP		-1.451,63		0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20240111		GBP		-2.787,03		0,00%	0,00%
A/EUR/HKD/20240111		HKD		308,55		0,00%	0,00%
A/EUR/ILS/20240111		ILS		-665,75		0,00%	0,00%
A/EUR/JPY/20240111		JPY		-24.752,08		-0,03%	-0,03%
A/EUR/NOK/20240111		NOK		-5.292,91		-0,01%	-0,01%
A/EUR/NOK/20240111		NOK		-4.806,94		-0,01%	-0,01%
A/EUR/NOK/20240111		NOK		-29.310,39		-0,03%	-0,03%
A/EUR/PLN/20240111		PLN		-197,32		0,00%	0,00%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
A/EUR/SEK/20240111		SEK		-17,46		0,00%	0,00%
A/EUR/SEK/20240111		SEK		-2.948,89		0,00%	0,00%
A/EUR/SEK/20240111		SEK		-3.993,48		0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20240111		USD		214.156,36		0,24%	0,23%
A/EUR/USD/20240111		USD		68.278,71		0,08%	0,07%
A/EUR/USD/20240111		USD		20.415,83		0,02%	0,02%
A/EUR/USD/20240111		USD		8.190,74		0,01%	0,01%
A/EUR/USD/20240111		USD		37.187,88		0,04%	0,04%
A/EUR/USD/20240111		USD		1.150,44		0,00%	0,00%
A/EUR/USD/20240111		USD		876,78		0,00%	0,00%
A/USD/SEK/20240111		SEK		-1.990,38		0,00%	0,00%
OACT 240111 EURAUD		AUD		-7.031,00		-0,01%	-0,01%
OACT 240111 EURGBP		GBP		-1.881,94		0,00%	0,00%
OACT 240111 EURGBP		GBP		-399,82		0,00%	0,00%
OACT 240111 EURUSD		USD		56.592,96		0,06%	0,06%
OACT 240111 EURUSD		USD		9.252,90		0,01%	0,01%
OVCT 240111 CADNOK		CAD		15.203,04		0,02%	0,02%
OVCT 240111 EURGBP		EUR		543,73		0,00%	0,00%
V/AUD/USD/20240111		AUD		-18.970,93		-0,02%	-0,02%
V/EUR/AUD/20240111		EUR		12.004,21		0,01%	0,01%
V/EUR/CAD/20240111		EUR		1.643,90		0,00%	0,00%
V/EUR/CAD/20240111		EUR		5.665,63		0,01%	0,01%
V/EUR/CHF/20240111		EUR		3.356,68		0,00%	0,00%
V/EUR/CHF/20240111		EUR		2.997,28		0,00%	0,00%
V/EUR/GBP/20240111		EUR		-241,01		0,00%	0,00%
V/EUR/GBP/20240111		EUR		-2.111,26		0,00%	0,00%
V/EUR/JPY/20240111		EUR		92.713,40		0,10%	0,10%
V/EUR/JPY/20240111		EUR		438,46		0,00%	0,00%
V/EUR/SEK/20240111		EUR		3.151,96		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-4.321,48		-0,01%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		157,32		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-1.484,98		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-309,87		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-2.588,46		0,00%	0,00%
V/GBP/USD/20240111		GBP		-12.722,77		-0,01%	-0,01%
<b>Contrat forwards</b>				<b>384.788,50</b>		<b>0,43%</b>	<b>0,42%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>89.991.206,08</b>		<b>100,00%</b>	<b>98,49%</b>
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		428.640,90			0,47%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		JPY		72.801,64			0,08%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		CAD		14.232,35			0,02%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		CHF		1.314,79			0,00%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		SEK		1.408,80			0,00%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		GBP		4.248,03			0,00%
<b>Autres</b>				<b>522.646,51</b>			<b>0,57%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		478.620,31			0,52%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		251.655,73			0,28%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		168.793,10			0,19%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		117.180,71			0,13%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		66.112,10			0,07%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		55.162,96			0,06%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		34.366,18			0,04%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		19.170,26			0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		4.473,98			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		PLN		1.764,46			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		ZAR		1.867,53			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		2.143,76			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NZD		1.549,60			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		1.348,34			0,00%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>1.204.209,02</b>			<b>1,32%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>1.726.855,53</b>			<b>1,89%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-513.994,17</b>			<b>-0,56%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>163.911,64</b>			<b>0,18%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>91.367.979,08</b>			<b>100,00%</b>

#### 4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	8,24%
Australie	0,63%



Autriche	0,53%
Belgique	0,85%
Canada	0,74%
Chili	0,02%
Danemark	1,16%
Espagne	8,44%
États-Unis	30,08%
Finlande	0,54%
France	18,93%
Hong-Kong	0,10%
Irlande	6,70%
Israël	0,06%
Italie	8,92%
Japon	0,92%
Jersey	0,24%
Luxembourg	1,11%
Macao	0,06%
Mexique	0,18%
Norvège	1,10%
Pays-Bas	6,11%
Pologne	0,02%
Portugal	0,27%
Royaume-Uni	2,59%
Suède	0,80%
Suisse	0,66%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

<b>Par secteur</b>	
Art graphique, maison d'édition	1,09%
Articles de bureaux et ordinateurs	0,65%
Banques et institutions financières	17,43%
Bien de consommation divers	0,13%
Biotechnologie	0,26%
Chimie	1,85%
Compagnies d'assurance	1,11%
Construction de machines et appareils	0,54%
Constructions, matériaux de construction	1,26%
Distribution, commerce de détail	1,39%
Electronique et semi-conducteurs	1,43%
Electrotechnique et électronique	0,83%
Energie et eau	2,35%
Fonds d'investissement	4,25%
Holding et sociétés financières	12,29%
Industrie agro-alimentaire	1,23%
Industrie automobile	1,72%
Industrie minière	0,40%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	2,21%
Industries d'emballage	0,42%
Internet et services d'Internet	3,18%
Métaux non ferreux	0,28%
Papier et bois	0,22%
Pays et gouvernements	33,71%
Pétrole	1,03%

**CRELAN INVEST****CONSERVATIVE**

Restauration, industrie hôtelière	0,27%
Service d'environnement et de recyclage	0,09%
Service de santé publique et service social	0,34%
Services divers	0,83%
Sociétés immobilières	3,28%
Tabac et alcool	0,35%
Télécommunication	2,18%
Textile et habillement	0,55%
Transports	0,85%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
AUD	0,38%
CAD	0,74%
CHF	0,31%
DKK	0,16%
EUR	62,21%
GBP	1,03%
HKD	0,06%
ILS	0,06%
JPY	0,82%
NOK	0,38%
PLN	0,02%
SEK	0,23%
USD	33,60%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

#### 4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

##### Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	61.384.325,62	74.830.027,07	136.214.352,69
Ventes	63.757.914,64	61.356.438,53	125.114.353,17
<b>Total 1</b>	<b>125.142.240,26</b>	<b>136.186.465,60</b>	<b>261.328.705,86</b>
Souscriptions	1.806.695,12	18.750.387,67	20.557.082,79
Remboursements	3.841.672,70	5.487.768,92	9.329.441,62
<b>Total 2</b>	<b>5.648.367,82</b>	<b>24.238.156,59</b>	<b>29.886.524,41</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	75.821.121,07	77.607.828,62	76.688.309,67
<b>Taux de rotation</b>	<b>157,60%</b>	<b>144,25%</b>	<b>301,80%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

#### 4.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

##### Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
DJ.STOXX600.INS(EUX) 03/24	EUR	730.005,00	730.005,00	50,00	12.12.23
DJ EURO ST HOUSEHOLD 03/24	EUR	305.960,00	305.960,00	50,00	12.12.23
DJ EURO STOXX 50 03/24	EUR	-228.550,00	-228.550,00	10,00	11.12.23
DJ EURO STOXX 600 03/24	EUR	308.620,00	308.620,00	50,00	12.12.23
DJ STOXX 600 FOOD 03/24	EUR	325.710,00	325.710,00	50,00	12.12.23
EUR/GBP (CME) 03/24	GBP	216.018,75	248.568,84	125.000,00	13.12.23
EUR/JPY (CME) 03/24	JPY	-116.272.500,00	-743.763,19	125.000,00	13.12.23
EUR/SWISS FRANC(CME) 03/24	CHF	-117.525,00	-126.916,85	125.000,00	13.12.23
EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	-1.169.200,00	-1.169.200,00	1.000,00	30.11.23
EURO BUXL FUTURE 03/24	EUR	-398.900,00	-398.900,00	1.000,00	04.12.23

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO E-MINI (CME) 03/24	USD	1.083.200,00	980.271,49	62.500,00	13.12.23
EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/24	EUR	-2.320.380,00	-2.320.380,00	1.000,00	05.12.23
EURO SCHATZ 03/24	EUR	-6.988.740,00	-6.988.740,00	1.000,00	01.12.23
FTSE 100 INDEX 03/24	GBP	75.420,00	86.784,42	10,00	11.12.23
JPN 10 YEARS BOND 03/24	JPY	-290.730.000,00	-1.859.719,82	1.000.000,00	08.12.23
MINI MSCI EMG MKT 03/24	USD	147.630,00	133.601,81	50,00	11.12.23
MSCI WLD IDX 03/24	USD	-2.865.161,25	-2.592.906,11	10,00	12.12.23
NIKKEI 225 (CME) 03/24	USD	165.150,00	149.457,01	5,00	05.12.23
OMXS30 INDEX (OML) 01/24	SEK	235.000,00	21.178,80	100,00	12.12.23
S&P/TSE CAN 60 INDEX 03/24	CAD	-246.520,00	-168.364,98	200,00	12.12.23
S&P 500 EMINI INDEX 03/24	USD	-1.392.360,00	-1.260.054,30	50,00	08.12.23
STOXX EUR 600 03/24	EUR	-746.690,00	-746.690,00	50,00	11.12.23
SWISS MARKET INDEX 03/24	CHF	-110.410,00	-119.233,26	10,00	11.12.23
TOPIX (OSE) 03/24	JPY	23.535.000,00	150.546,92	10.000,00	25.12.23
US 10 YEARS NOTE 03/24	USD	3.157.148,44	2.857.147,91	1.000,00	24.11.23
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/24	USD	4.831.789,06	4.372.659,79	1.000,00	27.11.23
US 2 YEARS NOTE- CBT 03/24	USD	14.922.296,87	13.504.341,06	2.000,00	22.11.23
US 5 YEARS NOTE-CBT 03/24	USD	5.096.343,75	4.612.075,79	1.000,00	24.11.23
US TREASURY BOND 03/24	USD	1.495.000,00	1.352.941,18	1.000,00	27.11.23
US ULTRA BD CBT 30YR 03/24	USD	363.820,31	329.249,15	1.000,00	27.11.23

### Engagements sur forwards

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/USD/20240111	10.371.040,72	214.156,36	14.11.23
V/EUR/JPY/20240111	2.346.759,56	92.713,40	14.11.23
A/EUR/USD/20240111	3.968.443,91	68.278,71	14.11.23
OACT 240111 EURUSD	5.994.722,02	56.592,96	20.11.23
A/EUR/USD/20240111	1.800.904,98	37.187,88	14.11.23
A/EUR/USD/20240111	879.901,82	20.415,83	07.12.23
OVCT 240111 CADNOK	411.824,23	15.203,04	14.11.23
V/EUR/AUD/20240111	409.546,33	12.004,21	14.11.23
OACT 240111 EURUSD	891.064,75	9.252,90	30.11.23
A/EUR/USD/20240111	1.045.355,44	8.190,74	20.12.23
V/EUR/CAD/20240111	324.312,23	5.665,63	14.11.23
V/EUR/CHF/20240111	82.475,42	3.356,68	14.11.23
V/EUR/SEK/20240111	80.013,45	3.151,96	14.11.23
V/EUR/CHF/20240111	78.179,73	2.997,28	27.11.23
V/EUR/CAD/20240111	85.060,29	1.643,90	29.11.23
A/EUR/USD/20240111	162.895,93	1.150,44	19.12.23
A/EUR/USD/20240111	162.895,93	876,78	29.11.23
OVCT 240111 EURGBP	398.583,71	543,73	24.11.23
V/EUR/JPY/20240111	14.197,95	438,46	29.11.23
A/EUR/HKD/20240111	46.290,49	308,55	28.11.23
V/EUR/USD/20240111	90.340,42	157,32	27.12.23
A/EUR/DKK/20240111	39.084,79	-16,11	21.12.23

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/SEK/20240111	6.798,35	-17,46	21.12.23
A/EUR/DKK/20240111	47.422,19	-19,77	14.11.23
A/EUR/DKK/20240111	33.785,66	-22,74	14.11.23
A/EUR/PLN/20240111	10.565,90	-197,32	14.11.23
V/EUR/GBP/20240111	86.006,37	-241,01	22.12.23
V/EUR/USD/20240111	72.529,37	-309,87	29.11.23
OACT 240111 EURGBP	120.303,78	-399,82	14.11.23
A/EUR/ILS/20240111	47.654,52	-665,75	27.11.23
A/EUR/CAD/20240111	54.050,72	-1.036,34	28.11.23
A/EUR/GBP/20240111	474.866,97	-1.451,63	14.11.23
V/EUR/USD/20240111	278.297,64	-1.484,98	28.11.23
OACT 240111 EURGBP	598.354,53	-1.881,94	14.11.23
A/EUR/AUD/20240111	105.432,19	-1.967,21	28.11.23
A/USD/SEK/20240111	273.384,98	-1.990,38	21.12.23
V/EUR/GBP/20240111	321.408,30	-2.111,26	19.12.23
V/EUR/USD/20240111	780.869,00	-2.588,46	14.12.23
A/EUR/GBP/20240111	435.577,64	-2.787,03	15.11.23
A/EUR/SEK/20240111	64.559,11	-2.948,89	14.11.23
A/EUR/SEK/20240111	203.991,38	-3.993,48	04.12.23
V/EUR/USD/20240111	191.443,97	-4.321,48	13.12.23
A/EUR/NOK/20240111	84.279,60	-4.806,94	14.11.23
A/EUR/AUD/20240111	219.377,18	-5.275,06	15.11.23
A/EUR/NOK/20240111	140.233,00	-5.292,91	27.11.23
OACT 240111 EURAUD	235.522,14	-7.031,00	14.11.23
A/EUR/CAD/20240111	585.620,15	-9.099,31	14.11.23
A/EUR/CHF/20240111	559.952,69	-10.280,30	04.12.23
A/EUR/CHF/20240111	293.682,75	-11.503,64	14.11.23
V/GBP/USD/20240111	642.192,52	-12.722,77	14.11.23
V/AUD/USD/20240111	420.465,07	-18.970,93	14.11.23
A/EUR/JPY/20240111	734.652,98	-24.752,08	14.11.23
A/EUR/NOK/20240111	564.200,27	-29.310,39	14.11.23

### Engagements sur options

Contrepartie	En EUR	Evaluation	Date de réalisation de la transaction
BUND 10 A 20240126 P134.5	-5.514.500,00	-7.790,00	14.12.23
CBOT YST 10 A 20240126 P110	-14.932.126,70	14.847,29	14.12.23
DJ EURO STOXX 50 20240119 P4400	-1.804.000,00	5.822,00	14.12.23
EURO STOXX 50 SEP 4000.0 20.09.24 PUT	-1.640.000,00	35.998,00	26.09.23
NASDAQ 100 INDEX 20240216 C17500	3.167.420,81	26.832,58	20.12.23
SP 500 JUN 4300.0 21.06.24 PUT	-2.334.841,63	27.947,51	25.07.23

### 4.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire. Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2021	243.003,90	78.322,24	35.264,70	31.172,97	599.787,83	216.965,39	816.753,21	26.632.481,85	8.409.744,85	3.868.870,89	3.342.667,29	90.097.119,90	111,14	108,03
2022	74.995,21	46.707,41	99.253,83	53.317,05	575.529,21	210.355,76	785.884,97	7.836.596,55	4.771.033,91	9.988.997,38	5.213.568,95	74.778.925,54	96,42	91,69
2023	209.686,27	6.200,46	73.208,75	22.783,91	712.006,73	193.772,30	905.779,03	19.976.324,94	580.757,85	7.201.101,12	2.128.340,50	91.367.979,08	101,94	96,94

**4.4.6 . Performances**

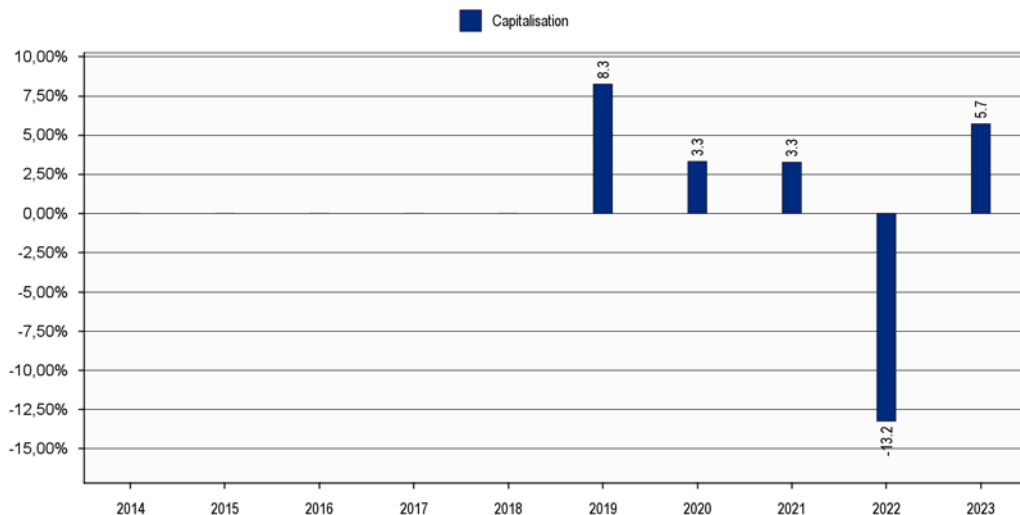
\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
5,72% (en EUR)	-1,79% (en EUR)	1,16% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P (t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**4.4.7 . Frais****Frais récurrents**

- Part de capitalisation - BE6302834658 : 1,76%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements.  Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,39%
Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit.  Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,37%

- Part de distribution - BE6302835663 : 1,74%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements.  Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,37%
Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit.  Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,37%

**Existence de rémunérations, commissions ou avantages non monétaires visés à l'article 118 §1, 2° de la Loi 2012**

Néant.

**Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de la Loi 2012**

Néant.

**4.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations****NOTE 1 - Dépôts et liquidités - Autres**

La rubrique « V. C. Autres » du bilan est constituée d'un montant lié à des comptes gérés sur instruments dérivés.

**NOTE 2 - Autres produits**

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient principalement des montants relatifs à une compensation CSDR.

**NOTE 3 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé d'une provision en vue de la fusion avec le compartiment Lock-In.

**NOTE 4 - Emoluments du commissaire**

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.400,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

**NOTE 5 - Nombre d'actions en fin de période**

Au 31.12.23, sur un total de 712.006,73 actions de capitalisation, un nombre de 188.665,876 actions a été incorporé pour un montant de 17.911.087,74 euros, résultant de la fusion en date du 26.10.23 avec le compartiment LOCK-IN, commercialisés par la SICAV CRELAN INVEST.

**NOTE 6 - SFDR**

Le Compartiment favorise, entre autres caractéristiques, les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (appelées « ESG ») et sont soumis à l'Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (la « Réglementation SFDR »). Le prospectus en date du 10 novembre 2023 a été publié afin de décrire la manière dont les risques en matière de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement dans le respect des objectifs et politiques d'investissement du Compartiment, en particulier, les informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont respectées; ainsi que les résultats de l'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement du Compartiment.



## 5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT DYNAMIC

### 5.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Date de lancement le 31 mai 2018 avec un prix de part initial de 100,00 EUR.

#### 5.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectif du compartiment

##### Description de l'objectif du compartiment

L'objectif de gestion du compartiment est de permettre aux investisseurs de participer à l'évolution de l'ensemble des marchés de l'univers d'investissement (marchés internationaux d'actions, obligataires et monétaires de toute nature, relatifs à toutes zones géographiques et à tous secteurs), à partir d'une gestion flexible des expositions aux classes d'actifs actions, taux et devises avec une prépondérance sur les actions.

##### Politique de placement du compartiment

##### a) Catégorie d'actifs autorisés

Pour atteindre son objectif, les investissements du compartiment peuvent consister en titres, en obligations de toute nature (les obligations senior - obligations qui bénéficient du plus haut niveau de priorité; les obligations subordonnés - obligations subordonnées disposent d'un niveau de priorité inférieur. En cas d'insolvabilité, les détenteurs de telles obligations ne seront remboursés qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non-subordonnées; les obligations covered - obligations adossées à des actifs – créances hypothécaires, créances sur secteur public et autres; les obligations convertibles – obligations auxquelles est attaché un droit de conversion qui offre à son porteur le droit d'échanger l'obligation en actions; les ABS (Asset Backed Securities) - obligations adossées à des actifs (immobilier, cartes bancaires,...); etc.), en instruments du marché monétaire, en parts d'organismes de placement collectif, directement détenus et gérés par le gestionnaire ou une autre société de gestion, en reverse repo, en actions, en dépôts, en instruments financiers dérivés, liquidités et tout autre instrument pour autant que cela soit autorisé par la réglementation applicable et conforme à l'objectif énoncé au point « objectif du compartiment ».

De façon générale, le compartiment peut investir dans tout type d'instrument autorisé par l'Arrêté Royal 2012.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 100% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

##### b) Restrictions d'investissement

La politique de placement est menée dans les limites prévues par la réglementation et celles énoncées au point d) *Caractéristiques des titres sélectionnés*.

Le compartiment ne peut pas investir directement dans des "titrisations ou des "positions de titrisation au sens du Règlement 2017/2402. Bien que le compartiment n'investira pas directement dans les "titrisations ou des "positions de titrisation susvisées, il peut être exposé à l'un et/ou l'autre de ces types de produits indirectement, à travers ses investissements dans un ou plusieurs OPC.

La proportion maximale d'actifs qui peuvent être impliqués dans des opérations de financement sur titres et des swaps sur rendement total n'excéderont pas 70% des actifs nets du compartiment, tandis que le niveau escompté d'actifs qui seront engagés dans des opérations de financement sur titres et des swaps sur rendement total est de 17,5%.

Les liquidités ne représenteront pas plus de 20% des actifs du compartiment (sauf pour les besoins de sa liquidation).

Les investissements dans les marchés frontier (c à d. dans des marchés qui ne sont pas encore considérés comme des marchés émergents selon les classifications habituelles du marché des capitaux) seront plafonnés à 10% des actifs.

##### c) Stratégie définie

La stratégie d'investissement consiste à investir directement ou indirectement sur les marchés actions et/ou obligataires libellés en Euro ou en devises, en instruments du marché monétaire et/ou en devises et/ou en instruments financiers connexes, pour obtenir une progression à moyen terme de la valeur du portefeuille. Le compartiment bénéficie d'un univers d'investissement diversifié, notamment internationalement.

La stratégie d'investissement consiste à investir sur les marchés actions et obligataires libellés en Euro ou en devises, pour obtenir une valorisation à moyen terme du portefeuille. La performance provient pour l'essentiel d'une exposition structurelle aux marchés obligataires et actions. Le gérant module au cours du temps le niveau d'exposition, en cherchant, en particulier, à atténuer l'effet des baisses de marché sur la performance du portefeuille.

La recherche de performance s'inscrit dans un cadre de risque adapté au profil de risque de la gestion. Cette stratégie d'investissement se décompose de la façon décrite dans les paragraphes suivants.

Allocation d'actif générale : l'allocation d'actif consiste à définir et à faire évoluer le poids d'actions et d'obligations dans le portefeuille, ainsi que leur répartition par pays, par devise, par secteur économique. Les décisions d'investissement reposent sur les critères suivants :

- Scénario macro-économique;
- Scénario micro-économique (prévision des marges bénéficiaires et de la qualité de bilan des entreprises);
- Analyse de la valorisation des titres (estimation de la performance potentielle future);
- Analyse du niveau de risque;
- Analyse des flux de capitaux sur le marché.

L'allocation générale est complétée par une allocation détaillée conduite au sein des obligations et des actions.

#### Allocation obligataire

- Gestion du risque de taux :

Une partie de la performance du portefeuille provient de l'investissement en obligations à taux fixe, supportant un risque de taux d'intérêt mesuré par la sensibilité aux taux d'intérêt. La stratégie de gestion consiste à optimiser l'exposition au risque de taux d'intérêt en faisant évoluer son niveau global, ainsi que sa répartition par devise et par maturité.

La sensibilité aux taux d'intérêt totale du portefeuille peut varier entre -2 et 8.

- Gestion du risque de crédit des obligations d'entreprises :

Une partie de la performance du portefeuille provient de l'investissement sur des obligations d'entreprises offrant un supplément de rendement par rapport aux obligations d'Etat les plus sûres.

La stratégie d'investissement s'articule autour de la définition de la répartition par qualité de crédit, par secteur économique, par maturité, par nationalité, et par émetteur.

- Gestion du risque de crédit des obligations d'Etat :

Une partie de la performance provient de l'investissement sur des obligations d'Etats, offrant un supplément de rendement, du fait d'une qualité de crédit inférieure à celle des meilleures dettes souveraines. La stratégie d'investissement repose principalement sur la sélection des émetteurs et de la maturité des titres.

#### Allocation actions

Une partie de la performance du portefeuille provient de l'investissement sur le marché des actions, dans le but de bénéficier de la tendance du prix de ces actifs à s'apprécier sur le long terme lorsque les entreprises sont bénéficiaires.

La stratégie d'investissement consiste à faire évoluer le niveau d'investissement du portefeuille sur les actions ainsi que sa répartition par zone géographique, par pays, par secteur économique et par taille de capitalisation.

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

#### *d) Caractéristiques des titres sélectionnés*

La sélection des obligations et actions dans le compartiment intègrera des critères ESG qui seront développés au point *h) Aspects sociaux, éthiques et environnementaux*.

#### Caractéristiques des obligations et des autres titres de créances éligibles

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de l'équipe de gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit du gestionnaire.

En vue de la sélection des titres, l'équipe de gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés.

A titre d'information, la gestion pourra recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le compartiment pourra investir en direct ou au travers d'OPC investis eux-mêmes :

- en obligations d'Etat de la zone euro ainsi qu'en obligations à échéance courte à taux fixe et à taux variable, émises ou converties en euro et en titres des marchés monétaires
- en obligations d'Etat internationales hors zone euro
- en obligations crédit « Investment Grade » correspondant à une notation allant de AAA à BBB- dans les échelles de notation de Standard and Poor's, de Fitch et/ou allant de Aaa à Baa3 dans celle de Moody's (jusqu'à 50% de l'actif)
- dans la limite de 30% de l'actif en obligations des pays émergents et en obligations haut rendement (« high yield ») euro ayant une notation allant de BB+ à D dans les échelles de notation de Standard and Poor's, de Fitch et/ou allant de Ba1 à C dans celle de Moody's.

Les émetteurs sélectionnés pourront aussi bien relever du secteur privé que du secteur public (États, collectivités territoriales, ...), les dettes privées étant susceptibles de représenter jusqu'à 100% des instruments de dette.

- en obligations convertibles dans la limite de 10%
- en obligations indexées sur l'inflation

#### Caractéristiques des actions éligibles

L'exposition à la classe d'actif actions pourra varier dans une fourchette de 40% à 80% de l'actif net et sera faite soit en direct soit au travers d'OPC.

Les actions sélectionnées seront cotées sur un marché organisé et pourront appartenir à toutes zones géographiques y compris pays émergents, tous secteurs et tous styles de gestion. Le portefeuille peut être exposé aux petites capitalisations (avec toutefois une capitalisation minimum de 150.000.000,00 EUR) et aux moyennes capitalisations.

L'exposition aux petites capitalisations et aux actions des marchés émergents sera limitée à 30% de l'actif net.

La répartition entre grandes, moyennes et petites capitalisations n'est pas pré-définie et sera déterminée en fonction des anticipations du gérant sans limites pré-établies.

#### e) Repos et Reverse Repos

Le compartiment peut conclure des opérations de repo ou reverse repo. Il est fait référence à la partie générale du prospectus à ce sujet.

#### f) Stratégie de couverture du risque de change

Toute devise pourra être utilisée.

Dans le but d'élargir l'éventail des possibilités lors de la recherche des meilleures opportunités de placement en actions et obligations mentionnés ci-dessus, les investissements peuvent être réalisés en euros et dans des titres libellés dans toutes devises hors euro.

Les investissements dans des titres libellés en devises autres que l'euro peuvent être ou non couverts.

La gestion active du risque lié à l'achat et la vente de devises autres que l'euro, représentant au maximum 75% de l'actif net.

#### g) Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le recours aux produits dérivés sert tant à couvrir le risque qu'à réaliser les objectifs d'investissement.

Le compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés, cotés ou non, pour réaliser lesdits objectifs: il peut s'agir de contrats à terme, d'options ou de swaps de titres, d'indices, de devises ou de taux d'intérêt, ou d'autres transactions portant sur des instruments dérivés. Les transactions sur instruments dérivés non cotés sont exclusivement conclues avec des établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce type de transactions. De tels instruments dérivés peuvent également être utilisés pour protéger les actifs contre les fluctuations de taux de change. Le compartiment vise toujours à conclure les transactions les plus ciblées possible, dans le respect de la réglementation applicable et des statuts.

Le compartiment peut aussi conclure des contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap). Un total return swap correspond à un dérivé de crédit sur transfert de rendement. Il s'agit d'un contrat qui échange des rendements et des risques. L'acheteur recevra le gain total, mais prend aussi le risque de payer la différence au vendeur si le prix du sous-jacent baisse.

Le compartiment pourra conclure des contrats d'échange de deux combinaisons parmi les types de flux suivants :

- Taux fixe ;
- Taux variable (indexés sur l'€STER, L'Euribor, ou toute autre référence de marche) ;
- Performance liée à une ou plusieurs devises, actions, indices boursiers ou titres cotes, OPC ou fonds d'investissement ;
- Optionnel lié à une ou plusieurs devises, actions indices boursiers ou titres cotes, OPC ou fonds d'investissement ;
- Dividendes (nets ou bruts).

h) Aspects sociaux, éthiques et environnementauxRèglement SFDR :

Le compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et qui privilégie les sociétés qui appliquent de bonnes méthodes de gouvernance d'entreprise. Le compartiment n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Pour sélectionner les titres éligibles au compartiment, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Les notations des actifs sont revues de façon mensuelle. Si lors d'une revue, un titre détenu en portefeuille est dégradé et ne satisfait plus aux critères ESG, il doit être vendu dans un délai de 90 jours. Ce délai de mise en conformité a été prévu afin d'éviter d'avoir à vendre le titre dans des conditions de marché trop dégradées ce qui pourrait pénaliser la performance du compartiment.

Nature des critères ESG

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,...). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur.

Parmi les critères génériques, l'équipe d'analystes extra-financiers suit notamment :

- La consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale.
- Le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des droits de l'homme pour la dimension sociale
- L'indépendance du conseil, la qualité de l'audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la stratégie ESG pour la dimension de la gouvernance.

Cette analyse vise à apprécier l'ensemble des règles permettant aux actionnaires de s'assurer que les entreprises dont ils détiennent des parts sont dirigées en conformité avec leurs propres intérêts.

En fonction des secteurs, des évaluations supplémentaires sur des critères spécifiques au niveau de la dimension environnementale et sociale peuvent être réalisées.

Dans le cadre d'une gestion socialement responsable (gestion ISR), l'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

Approches ESG retenues

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, « Best-in-Class » et engagement.

Le compartiment respecte les règles ESG suivantes :

- exclusions des émetteurs notés E, F et G à l'achat ;
- en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de E ou équivalent, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs ;
- la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure ou égale à la note C et ce afin de garantir un seuil minimal de prise en compte des critères ESG ;
- avec au minimum 90% des titres en portefeuille notés ESG ; et
- avec, par conséquent, un plafond de 10% des titres en portefeuille constitués par des titres autres que ceux ainsi notés ESG.

Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Le compartiment n'investit pas dans les titres des émetteurs qui réalisent sensiblement plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Le compartiment exclut également les États qui violent systématiquement et volontairement les droits de l'homme et qui se rendent coupables des plus grands crimes (crimes de guerre et crimes contre l'humanité).

L'approche « Best in Class » a ensuite pour but de sélectionner et de retenir les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers. Par ailleurs, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable. Lorsque les informations collectées présentent quelques insuffisances, voire des contradictions entre les différents contributeurs (agences de notation extra-financière), les analystes extra-financiers élargissent leurs

sources d'informations en s'appuyant notamment sur les rapports émis par les entreprises qui restent un élément incontournable dans l'appréciation de ces dernières.

Des contacts sont également pris directement avec l'entreprise pour une investigation plus approfondie. Ces différentes informations sont complétées avec d'autres parties prenantes : médias, ONG, partenaires sociaux et associatifs, etc...

#### Etapes du processus d'investissement :

Le processus d'investissement se déroule en deux étapes successives :

- La première étape consiste à restreindre préalablement l'univers d'investissement par une analyse extra-financière.
- La deuxième étape est la construction du portefeuille basée sur la sélection des titres sur des critères financiers et extra-financiers.

#### Taxonomie :

Le compartiment n'ayant pas pour objectif les investissements durables ne promeut pas les objectifs environnementaux repris dans le règlement Taxonomie. Par conséquent, la mesure dans laquelle le compartiment investit dans des activités économiques durables sur le plan environnemental est de 0%.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du compartiment qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante du compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles en annexe du prospectus.

### **5.1.4 . Gestion financière du portefeuille**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### **5.1.5 . Distributeurs**

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### **5.1.6 . Indice et benchmark**

Non applicable.

### **5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice**

Au 29/12/2023 le compartiment était exposé à hauteur de 59% aux marchés actions, soit environ 27% au marché américain, 16.5% aux marchés européens et 15.5% au reste du monde, principalement marchés émergents et Japon. Pour ce qui concerne les obligations, l'exposition aux obligations du secteur privé représentait environ 20% du portefeuille, le reste se composant essentiellement d'obligations gouvernementales de la Zone Euro et des Etats-Unis.

La performance sur l'année est positive, toutes les classes d'actif ayant contribué positivement : actions, obligations du secteur privé du fait du resserrement des spreads (primes de risque) de crédit et obligations gouvernementales du fait de la baisse des taux de marché induite par la perspective de la fin de la hausse des taux de la part des banques centrales et du début d'un cycle de baisse des taux directeurs, tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

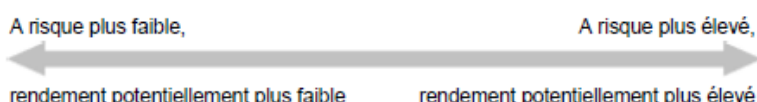
### **5.1.8 . Politique future**

L'allocation est globalement diversifiée et cette politique de diversification sera poursuivie.

Après une année 2023 positive, nous conservons à court terme une approche prudente sur les actions et sur le crédit le plus spéculatif, plus constructive sur le crédit de bonne qualité.

A moyen terme, les incertitudes géopolitiques et celles relatives à la baisse anticipée de l'inflation vers l'objectif des banques centrales et au ralentissement de la croissance (récession ?) seront les principaux facteurs déterminant la trajectoire des marchés financiers.

### **5.1.9 . Indicateur synthétique de risque**



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce niveau d'indicateur reflète le profil de risque et de rendement du Produit compte tenu des prises de position de la gestion sur les différentes classes d'actifs action, taux et change dans le cadre de la marge de manoeuvre préalablement définie.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le capital n'est pas garanti.

#### **5.1.10 . Affectations des résultats**

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer le dividende suivant : 3,23 EUR brut payable le 3 juin 2024.

## 5.2 . BILAN

	Au 31.12.23 (en EUR)	Au 31.12.22 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>119.059.870,28</b>	<b>112.789.598,23</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>117.930.250,92</b>	<b>110.801.160,02</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	39.425.711,56	32.417.490,12
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	64.375.546,53	60.792.981,64
E. OPC à nombre variable de parts	11.379.009,44	15.137.747,57
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	1.932.791,96	-672.076,68
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	772.526,61	2.389.785,23
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)	359.322,90	192.884,77
ii. Contrats à terme (+/-)	-323.790,57	542.347,37
n. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option (+/-)	9.132,49	
<b>III. Créances et dettes à plus d'un an</b>	<b>-22.027,79</b>	
B. Dettes	-22.027,79	
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-1.177.630,14</b>	<b>-2.144.467,42</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	100.456,07	127.596,73
b. Avoirs fiscaux	72.093,71	38.767,01
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-153.473,60	-100.831,16
c. Emprunts (-)	-86.706,32	
d. Collatéral (-)	-1.110.000,00	-2.210.000,00
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>2.478.972,48</b>	<b>4.306.272,16</b>
A. Avoirs bancaires à vue	2.163.380,98	2.048.115,04
C. Autres	315.591,50	2.258.157,12
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-149.695,19</b>	<b>-173.366,53</b>
B. Produits acquis	500.537,91	333.837,58
C. Charges à imputer (-)	-650.233,10	-507.204,11
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>119.059.870,28</b>	<b>112.789.598,23</b>
A. Capital	111.744.397,04	135.520.228,38
B. Participations au résultat	-36.899,37	-1.023.595,26
C. Résultat reporté	-1.636.843,83	2.227.406,51
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	8.989.216,44	-23.934.441,40
<b>SECTION 2: POSTES HORS BILAN</b>		
<b>I. Sûretés réelles (+/-)</b>	<b>706.975,64</b>	<b>184.888,29</b>
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	706.975,64	184.888,29
<b>II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)</b>	<b>60.458.056,57</b>	<b>17.576.484,52</b>
A. Contrats d'option et warrants achetés	14.253.393,67	16.751.432,96
B. Contrats d'option et warrants vendus	46.204.662,90	825.051,56
<b>III. Montants notionnels des contrats à terme (+)</b>	<b>182.313.736,43</b>	<b>129.556.350,90</b>
A. Contrats à terme achetés	155.044.598,45	95.636.822,66
B. Contrats à terme vendus	27.269.137,98	33.919.528,24

## 5.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.23 (en EUR)	Au 31.12.22 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>7.960.916,36</b>	<b>-24.568.329,83</b>
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	2.035.592,03	-5.633.434,59
B. Instruments du marché monétaire	-23.499,45	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	10.159.790,51	-12.708.939,85
D. Autres valeurs mobilières		-1.617,70
E. OPC à nombre variable de parts	327.278,75	-1.734.731,43
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	20.339,87	-7.180.176,89
I. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option	-465.292,78	-58.242,34
ii. Contrats à terme	-1.460.434,62	4.076.332,26
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option	-189.632,66	-102.370,00
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	1.215,70	-4.248.065,80
b. Autres positions et opérations de change	-2.444.440,99	3.022.916,51
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>2.943.442,91</b>	<b>2.514.091,04</b>
A. Dividendes	1.791.110,93	1.968.072,03
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	1.224.630,82	698.292,53
b. Dépôts et liquidités	146.268,82	51.324,00
C. Intérêts d'emprunts (-)	-13.580,49	-30.281,23
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-204.987,17	-173.316,29
<b>III. Autres produits</b>	<b>322,49</b>	<b>1.685,35</b>
B. Autres	322,49	1.685,35
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-1.896.719,00</b>	<b>-1.881.887,96</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-187.073,72	-145.774,22
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-50.307,54	-51.324,09
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-544.758,03	-549.538,44
b. Gestion administrative et comptable	-52.143,38	-52.252,56
c. Rémunération commerciale	-942.540,68	-949.886,29
E. Frais administratifs (-)	-2.329,25	-3.179,66
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-113,24	-2.138,41
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.555,64	-986,67
H. Services et biens divers (-)	-13.474,18	-14.587,99
J. Taxes	-100.429,98	-114.719,43
K. Autres charges (-)	-1.993,36	2.499,80
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>1.047.046,40</b>	<b>633.888,43</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>9.007.962,76</b>	<b>-23.934.441,40</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-18.746,32</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>8.989.216,44</b>	<b>-23.934.441,40</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>7.315.473,24</b>	<b>-22.730.630,15</b>
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	-1.636.843,83	2.227.406,51
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	8.989.216,44	-23.934.441,40
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-36.899,37	-1.023.595,26
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>-7.632.130,29</b>	<b>21.093.786,32</b>
<b>III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter</b>	<b>869.547,18</b>	<b>1.636.843,83</b>
<b>IV. (Distribution des dividendes)</b>	<b>-552.890,13</b>	



## 5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 5.4.1 . Composition des actifs au 31.12.23

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS</u></b>							
<b><u>DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR</u></b>							
<b><u>UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN</u></b>							
<b><u>MARCHE SIMILAIRE</u></b>							
FRANCE 0.70 13-30 25/07A	5.540.000	EUR	103,07%	7.095.284,21		6,02%	5,96%
France				7.095.284,21		6,02%	5,96%
UNITED STATES 0.125 22-52 15/02S	1.500.000	USD	61,56%	923.671,49		0,78%	0,77%
UNITED STATES 4 23-28 29/02S	3.300.000	USD	100,34%	2.996.691,18		2,54%	2,52%
États-Unis				3.920.362,67		3,32%	3,29%
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	2.250.000	EUR	94,96%	2.136.487,50		1,81%	1,80%
SPAIN 2.70 18-48 31/10A	1.425.000	EUR	85,94%	1.224.687,75		1,04%	1,03%
Espagne				3.361.175,25		2,85%	2,83%
<b>OBLIGATIONS-Emises par un état</b>				<b>14.376.822,13</b>		<b>12,19%</b>	<b>12,08%</b>
ARKEMA 4.25 23-30 20/05A	200.000	EUR	104,27%	208.534,00		0,18%	0,17%
ARVAL SERVICE LEASE 4.125 23-26 13/04A	100.000	EUR	101,14%	101.143,00		0,08%	0,08%
CARMILA 5.5 23-28 09/10A	100.000	EUR	103,57%	103.574,00		0,09%	0,09%
CARREFOUR 3.75 23-30 10/10A	100.000	EUR	101,86%	101.862,00		0,08%	0,09%
CIE DE SAINT-GO 3.8750 23-30 29/11A	300.000	EUR	103,28%	309.828,00		0,26%	0,26%
COMPAGNIE DE SAINT G 3.5 23-29 18/01A	100.000	EUR	102,06%	102.058,00		0,09%	0,09%
ELO 6.00 23-29 22/03A	200.000	EUR	101,45%	202.898,00		0,17%	0,17%
ICADE SANTE SAS 5.5 23-28 19/09A	100.000	EUR	104,61%	104.613,00		0,09%	0,09%
INDIGO GROUP SA 4.5 23-30 18/04A	100.000	EUR	103,86%	103.857,00		0,09%	0,09%
JC DECAUX SE 5.0 3-29 11/01A	100.000	EUR	105,00%	105.004,00		0,09%	0,09%
ORANGE SA FL.R 23-XX 18/04A	100.000	EUR	104,56%	104.559,00		0,09%	0,09%
SUEZ 1.875 22-27 24/05A	100.000	EUR	95,61%	95.608,00		0,08%	0,08%
TDF INFRASTRUCTURE 5.625 23-28 21/07A	100.000	EUR	104,91%	104.910,00		0,09%	0,09%
TELEPERFORMANCE 5.2500 23-28 22/11A	100.000	EUR	104,53%	104.527,00		0,09%	0,09%
TOTALENERGIES SE FL.R 21-XX 25/01A	300.000	EUR	89,39%	268.182,00		0,23%	0,22%
WORLDLINE SA 4.125 23-28 12/09A	100.000	EUR	98,81%	98.811,00		0,08%	0,08%
France				2.219.968,00		1,88%	1,87%
AKELIUS RESIDENTIAL 1 20-28 17/09A	100.000	EUR	85,86%	85.855,00		0,07%	0,07%
ARCADIS NV 4.875 23-28 28/02A	100.000	EUR	103,47%	103.469,00		0,09%	0,09%
ASHLAND SERVICES BV 2.00 20-28 30/01S	100.000	EUR	92,64%	92.642,00		0,08%	0,08%
EASYJET FINCO B.V. 1.875 21-28 03/03A	200.000	EUR	93,37%	186.736,00		0,16%	0,16%
KONINKLIJKE AHOLD 3.5 23-28 04/04A	100.000	EUR	102,02%	102.024,00		0,08%	0,08%
SARTORIUS FINAN 4.2500 23-26 14/09A	100.000	EUR	102,21%	102.208,00		0,08%	0,08%
STELLANTIS NV 0.625 21-27 30/03A	150.000	EUR	92,07%	138.111,00		0,12%	0,12%
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 24/09A	200.000	EUR	92,86%	185.720,00		0,16%	0,16%
UNIVERSAL MUSIC GROUP N 3.0 22-27 30/06A	200.000	EUR	99,99%	199.976,00		0,17%	0,17%
UPJOHN FINANCE 1.362 20-27 23/06A	200.000	EUR	92,72%	185.442,00		0,16%	0,15%
Pays-Bas				1.382.183,00		1,17%	1,16%
AMERICAN TOWER CORP 0.4 21-27 15/02A	300.000	EUR	91,08%	273.240,00		0,23%	0,23%
AT&T INC 1.6 20-28 27/05A	200.000	EUR	93,82%	187.638,00		0,16%	0,16%
BALL CORP 1.5000 19-27 15/03S	100.000	EUR	93,66%	93.662,00		0,08%	0,08%
CELANESE US HOLDINGS 4.777 22-26 19/07A	100.000	EUR	101,57%	101.569,00		0,09%	0,09%
ENEL FINANCE AMERICA 7.1 22-27 14/10S	200.000	USD	106,55%	192.841,63		0,16%	0,16%
VERIZON COMM 4.25 22-30 31/10A	160.000	EUR	105,88%	169.406,40		0,14%	0,14%
VF CORP 2.8 20-27 23/04S	100.000	USD	91,75%	83.032,58		0,07%	0,07%
VF CORP 4.125 23-26 07/03A	100.000	EUR	98,85%	98.847,00		0,09%	0,08%
VF CORP 4.25 23-29 07/03A	150.000	EUR	95,83%	143.737,50		0,12%	0,12%
États-Unis				1.343.974,11		1,14%	1,13%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
BASF SE 3.125 22-28 29/06A	100.000	EUR	101,10%	101.096,00		0,09%	0,08%
BERTELSMANN AG 3.5 22-29 29/05A	100.000	EUR	101,19%	101.192,00		0,09%	0,09%
BOSCH GMBH ROBERT 3.625 23-30 02/06A	200.000	EUR	102,60%	205.196,00		0,17%	0,17%
HEIDELBERGCEMENT AG 3.75 23-32 31/05A	100.000	EUR	100,94%	100.941,00		0,08%	0,08%
LANXESS AG 1.75 22-28 22/03A	100.000	EUR	91,33%	91.325,00		0,08%	0,08%
<b>Allemagne</b>				<b>599.750,00</b>		<b>0,51%</b>	<b>0,50%</b>
ARCE MI 4.875 22-26 26/09A	180.000	EUR	103,04%	185.472,00		0,16%	0,15%
AROUNDTOWN SA FL.R 18-XX 17/01A	100.000	EUR	34,50%	34.500,00		0,03%	0,03%
EUROFINS SCIENTIFIC 4.75 23-30 06/09A	120.000	EUR	105,23%	126.279,60		0,11%	0,11%
SES 3.5 22-29 14/01A	210.000	EUR	98,28%	206.381,70		0,17%	0,17%
<b>Luxembourg</b>				<b>552.633,30</b>		<b>0,47%</b>	<b>0,46%</b>
ANGLO AMER CAPITAL 4.5 23-28 15/09A	100.000	EUR	103,77%	103.765,00		0,09%	0,09%
DS SMITH PLC 08750 1 4.375 23-27 27/07A	110.000	EUR	102,86%	113.141,60		0,09%	0,09%
INTERHOTELS GR 4.375 23-29 28/11A	100.000	EUR	103,56%	103.555,00		0,09%	0,09%
VODAFONE GROUP PLC FL.R 20-80 27/08A/08A	200.000	EUR	94,82%	189.630,00		0,16%	0,16%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>510.091,60</b>		<b>0,43%</b>	<b>0,43%</b>
ABERTIS INFRASTRUCT 4.125 23-29 07/08A	100.000	EUR	102,57%	102.565,00		0,09%	0,08%
ABERTIS INFRASTRUCTU 4.125 23-28 31/01A	100.000	EUR	102,84%	102.835,00		0,09%	0,09%
AENA SA 4.25 23-30 13/10A	100.000	EUR	106,20%	106.197,00		0,09%	0,09%
IBERDROLA FINANZAS FL.R 21-XX 16/11A12A	200.000	EUR	88,92%	177.830,00		0,15%	0,15%
<b>Espagne</b>				<b>489.427,00</b>		<b>0,42%</b>	<b>0,41%</b>
AUTOSTRADA ITALIA 1.625 22-28 25/01A/01A	100.000	EUR	91,84%	91.837,00		0,08%	0,08%
ENI SPA 3.625 23-27 19/05A	160.000	EUR	101,46%	162.342,40		0,14%	0,13%
LEASYS SPA 4.5000 23-26 26/07A	120.000	EUR	101,71%	122.056,80		0,10%	0,10%
SNAM SPA 4.0 23-29 27/11A	100.000	EUR	102,90%	102.896,00		0,09%	0,09%
<b>Italie</b>				<b>479.132,20</b>		<b>0,41%</b>	<b>0,40%</b>
SECURITAS TREASURY I 4.25 23-27 04/04A	110.000	EUR	101,82%	112.003,10		0,10%	0,10%
SECURITAS TREASURY I 4.375 23-29 06/03A	130.000	EUR	103,37%	134.386,20		0,11%	0,11%
<b>Irlande</b>				<b>246.389,30</b>		<b>0,21%</b>	<b>0,21%</b>
ORSTED 2.25 22-28 14/06A	110.000	EUR	95,99%	105.593,40		0,09%	0,09%
VESTAS WIND SYSTEMS 4.125 23-31 15/06A	100.000	EUR	103,13%	103.129,00		0,09%	0,09%
<b>Danemark</b>				<b>208.722,40</b>		<b>0,18%</b>	<b>0,18%</b>
ELIA GROUP SANV FL.R 23-XX 15/06A	100.000	EUR	101,50%	101.503,00		0,08%	0,08%
PROXIMUS SA 4.0 23-30 08/03A	100.000	EUR	104,48%	104.477,00		0,09%	0,09%
<b>Belgique</b>				<b>205.980,00</b>		<b>0,17%</b>	<b>0,17%</b>
NESTE OYJ 3.875 23-31 21/05A	100.000	EUR	103,68%	103.681,00		0,09%	0,09%
STORA ENSO OYJ 4.0 23-26 01/06A	100.000	EUR	101,08%	101.080,00		0,08%	0,08%
<b>Finlande</b>				<b>204.761,00</b>		<b>0,17%</b>	<b>0,17%</b>
TELE2 AB 3.75% 23-2922/11A	100.000	EUR	102,51%	102.509,00		0,09%	0,09%
<b>Suède</b>				<b>102.509,00</b>		<b>0,09%</b>	<b>0,09%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</b>				<b>8.545.520,91</b>		<b>7,25%</b>	<b>7,18%</b>
AXA FL.R 23-43 11/07A	100.000	EUR	106,84%	106.837,00		0,09%	0,09%
BFCM BANQUE FEDERATI 4.375 23-30 02/05A	200.000	EUR	103,75%	207.508,00		0,17%	0,17%
BFCM FL.R 22-32 16/06A	200.000	EUR	98,73%	197.458,00		0,17%	0,16%
BNP PARIBAS FL.R 22-99 31/12S	400.000	EUR	103,42%	413.676,00		0,35%	0,35%
BNP PARIBAS SA FL.R 20-28 19/02A	100.000	EUR	90,94%	90.939,00		0,08%	0,08%
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	100.000	EUR	94,56%	94.563,00		0,08%	0,08%
BPCE SA FL.R 22-29 02/03A	100.000	EUR	92,31%	92.313,00		0,08%	0,08%
BPCE SA FL.R 23-30 02/03A	100.000	EUR	104,43%	104.427,00		0,09%	0,09%
BPCE SA FL.R 23-35 25/01A	100.000	EUR	102,74%	102.737,00		0,09%	0,08%
CREDIT AGRICOLE FL.R 23-XX 23/03Q	300.000	EUR	105,69%	317.073,00		0,27%	0,27%
CREDIT AGRICOLE SA FL.R 23-33 28/08A	100.000	EUR	104,91%	104.911,00		0,09%	0,09%
LA BANQUE POSTALE FL.R 21-32 02/02A	200.000	EUR	87,87%	175.734,00		0,15%	0,15%
LA BANQUE POSTALE FL.R 22-34 05/03A	100.000	EUR	104,44%	104.436,00		0,09%	0,09%
PSA BANQUE FRANCE 4.0 23-27 21/01A	100.000	EUR	101,63%	101.627,00		0,08%	0,08%
RCI BANQUE SA 4.625 23-26 02/10A	90.000	EUR	102,56%	92.303,10		0,08%	0,08%
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	50.000	EUR	105,69%	52.843,50		0,04%	0,04%
SOCIETE GENERALE SA 4.25 22-30 06/12A	100.000	EUR	101,50%	101.497,00		0,08%	0,08%
SOCIETE GENERALE SA FL.R 21-27 02/12A	100.000	EUR	91,60%	91.598,00		0,08%	0,08%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
SOCIETE GENERALE SA FL.R 23-XX 18/07S	100.000	EUR	102,93%	102.927,00		0,09%	0,09%
UNIBAIL RODAMCO SE FL.R 23-99 31/12A	200.000	EUR	99,51%	199.010,00		0,17%	0,17%
WENDEL SE 1 21-31 01/06A	100.000	EUR	83,40%	83.396,00		0,07%	0,07%
WENDEL SE 2.5 15-27 09/02A	100.000	EUR	96,60%	96.603,00		0,08%	0,08%
<b>France</b>				<b>3.034.416,60</b>		<b>2,57%</b>	<b>2,55%</b>
ABN AMRO BANK 4.25 22-30 21/02A	100.000	EUR	103,74%	103.742,00		0,09%	0,09%
ABN AMRO BANK 4.375 23-28 20/10A	100.000	EUR	103,63%	103.632,00		0,09%	0,09%
ABN AMRO BANK 4 23-28 16/01A	100.000	EUR	102,50%	102.503,00		0,09%	0,09%
ABN AMRO BANK 5.5 23-33 21/09A	200.000	EUR	104,53%	209.062,00		0,18%	0,18%
ABN AMRO BANK FL.R 20-XX 22/09S	400.000	EUR	95,37%	381.464,00		0,32%	0,32%
ADECCO INTL FIN SERV FL.R 21-82 21/03A	200.000	EUR	86,66%	173.326,00		0,15%	0,14%
ARGENTUM NETHERLANDS 5.75 15-50 15/08A	300.000	USD	98,35%	267.013,58		0,23%	0,22%
COOPE RABOBANK UA 3.913 23-26 03/11A	200.000	EUR	102,20%	204.396,00		0,17%	0,17%
COOPERATIEVE RABOB FL.R 23-29 25/04A	100.000	EUR	102,84%	102.839,00		0,09%	0,09%
COOPERATIVE RABOBANK FL.R 18-XX XX/XXS	200.000	EUR	96,25%	192.496,00		0,16%	0,16%
ENEL FINANCE IN 0.00 21-26 28/05A	100.000	EUR	92,71%	92.709,00		0,08%	0,08%
HEIMSTADEN BOSTAD TSY 0.625 22-25 24/07A	200.000	EUR	88,50%	176.998,00		0,15%	0,15%
ING GROEP NV FL.R 19-XX 16/04S	200.000	USD	99,21%	179.556,56		0,15%	0,15%
ING GROUP NV FL.R 20-31 26/05A	200.000	EUR	95,37%	190.736,00		0,16%	0,16%
NIBC BANK NV 6.0 23-28 16/11A	100.000	EUR	106,15%	106.145,00		0,09%	0,09%
SANDOZ FINANCE BV 3.97 23-27 17/04A	180.000	EUR	101,94%	183.497,40		0,16%	0,15%
SIKA CAPITAL BV 3.75 23-26 03/11A	120.000	EUR	101,63%	121.956,00		0,10%	0,10%
TENNET HOLDING BV 3.875 22-28 28/10A	130.000	EUR	104,02%	135.220,80		0,11%	0,11%
<b>Pays-Bas</b>				<b>3.027.292,34</b>		<b>2,57%</b>	<b>2,54%</b>
BANCO BPM SPA 4.625 23-27 29/11A	110.000	EUR	103,03%	113.334,10		0,10%	0,09%
INTE 5.25 22-30 13/01A	220.000	EUR	107,08%	235.565,00		0,20%	0,20%
INTESA SANPAOLO 4.875 23-30 19/05A	150.000	EUR	105,04%	157.560,00		0,13%	0,13%
INTESA SANPAOLO FL.R 20-XX 31/12S	250.000	EUR	94,11%	235.265,00		0,20%	0,20%
INTESA SANPAOLO FL.R 23-28 08/03A	170.000	EUR	103,40%	175.771,50		0,15%	0,15%
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	200.000	EUR	105,49%	210.984,00		0,18%	0,18%
INTESA SANPAOLO FL.R 23-XX 07/03S	200.000	EUR	109,88%	219.758,00		0,19%	0,18%
MEDIOBANCA DI C -30 01/02A	170.000	EUR	102,90%	174.928,30		0,15%	0,15%
MEDIOBANCA DI C 4.8750 23-27 13/09A	150.000	EUR	102,78%	154.167,00		0,13%	0,13%
MEDIOBANCA DI C FL.R 23-28 14/03A	250.000	EUR	103,28%	258.190,00		0,22%	0,22%
UNICREDIT FL.R 23-29 16/02A	180.000	EUR	102,22%	183.988,80		0,15%	0,15%
<b>Italie</b>				<b>2.119.511,70</b>		<b>1,80%</b>	<b>1,78%</b>
AMERICAN HONDA FIN 3.75 23-27 25/10A	170.000	EUR	102,56%	174.350,30		0,15%	0,15%
BANK OF AMERICA CORP 4.134 23-28 12/06A	150.000	EUR	103,07%	154.597,50		0,13%	0,13%
FORD MOTOR CREDIT 4.867 23-27 03/08A	160.000	EUR	102,70%	164.323,20		0,14%	0,14%
FORD MOTOR CREDIT CO 4.125 20-27 17/08SS	200.000	USD	94,66%	171.326,70		0,14%	0,14%
FORD MOTOR CREDIT CO 5.125 23-29 20/02A	130.000	EUR	104,55%	135.911,10		0,11%	0,11%
GENERAL MOTORS FINAN 4.3 23-29 15/02A	20.000	EUR	102,93%	20.585,40		0,02%	0,02%
GENERAL MOTORS FINAN 4.5 23-27 22/11A	100.000	EUR	103,58%	103.576,00		0,09%	0,09%
HARLEY DAVIDSON FIN 5.125 23-26 05/04A	100.000	EUR	103,10%	103.104,00		0,09%	0,09%
JPM CHASE FL.R 23-31 13/11A	210.000	EUR	105,30%	221.119,50		0,19%	0,18%
PERNOD RICARD INTER 1.25 20-28 01/04S	200.000	USD	86,89%	157.266,97		0,13%	0,13%
SANTANDER HOLDINGS U FL.R 23-29 09/03S	123.000	USD	103,18%	114.855,29		0,10%	0,10%
TOYOTA MOTOR CREDIT 4.05 23-29 13/09A	120.000	EUR	104,86%	125.836,80		0,10%	0,10%
WEA FINANCE LLC 2.875 19-27 15/01S	100.000	USD	89,07%	80.602,71		0,07%	0,07%
<b>États-Unis</b>				<b>1.727.455,47</b>		<b>1,46%</b>	<b>1,45%</b>
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/06A	100.000	EUR	105,01%	105.005,00		0,09%	0,09%
BANCO DE SABADELL FL.R 23-28 10/11A	100.000	EUR	105,07%	105.068,00		0,09%	0,09%
BANCO NTANDER FL.R 23-33 23/08A	200.000	EUR	104,71%	209.422,00		0,18%	0,17%
BANCO SANTANDER 4.8750 23-31 18/10A	100.000	EUR	106,42%	106.416,00		0,09%	0,09%
BANKINTER SA FL.R 23-30 03/05A	100.000	EUR	103,64%	103.641,00		0,09%	0,09%
BBVA FL.R 23-31 13/01A	100.000	EUR	104,87%	104.866,00		0,09%	0,09%
BBVA FL.R 23-33 15/09A	100.000	EUR	104,98%	104.982,00		0,09%	0,09%
BBVA FL.R 23-XX 21/09Q	200.000	EUR	108,19%	216.384,00		0,18%	0,18%
CAIXABANK SA 4.25 23-30 06/09A	100.000	EUR	103,70%	103.703,00		0,09%	0,09%
CAIXABANK SA FL.R 23-27 16/05A	100.000	EUR	102,03%	102.027,00		0,08%	0,08%
CAIXABANK SA FL.R 23-29 19/07A	100.000	EUR	104,52%	104.516,00		0,09%	0,09%
<b>Espagne</b>				<b>1.366.030,00</b>		<b>1,16%</b>	<b>1,15%</b>
BP CAPITAL MARKETS 2.519 20-28 07/04A	200.000	EUR	98,05%	196.106,00		0,17%	0,16%
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	300.000	EUR	96,47%	289.419,00		0,24%	0,24%
BRAMBLES FINANCE 4.25 23-31 22/03A	10.000	EUR	105,34%	10.533,50		0,01%	0,01%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
HSBC FL.R 23-28 10/03A	160.000	EUR	103,65%	165.832,00		0,14%	0,14%
HSBC HOLDINGS PLC FL.R 22-32 16/11A	180.000	EUR	107,45%	193.415,40		0,16%	0,16%
LLOYDS BANK CORPORAT 4.125 23-27 30/05A	100.000	EUR	102,29%	102.293,00		0,09%	0,09%
NATIONWIDE BUILDING 4.5 23-26 01/11A	110.000	EUR	103,08%	113.384,70		0,09%	0,09%
RENTOKIL INITIAL FIN 3.875 22-27 27/06A	100.000	EUR	101,84%	101.838,00		0,09%	0,09%
STANDARD CHARTERED 1.2 21-31 23/03A	100.000	EUR	90,65%	90.646,00		0,08%	0,08%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>1.263.467,60</b>		<b>1,07%</b>	<b>1,06%</b>
ALLIANZ SE FL.R 20-XX 30/04A	200.000	USD	88,37%	159.947,51		0,13%	0,13%
BAYERISCHE LANDESBAN 1 21-31 23/06A	200.000	EUR	86,11%	172.226,00		0,15%	0,15%
DEUTSCHE BOERSE AG 3.875 23-26 28/09A	200.000	EUR	102,12%	204.246,00		0,17%	0,17%
SANTANDER CONSUMER B 4.5 23-26 30/06A	100.000	EUR	102,15%	102.149,00		0,09%	0,09%
VONOVIA SE 0.375 21-27 16/06A	200.000	EUR	89,29%	178.576,00		0,15%	0,15%
<b>Allemagne</b>				<b>817.144,51</b>		<b>0,69%</b>	<b>0,69%</b>
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	120.000	EUR	103,86%	124.628,40		0,11%	0,11%
BANK OF IRELAND GRP FL.R 23-31 04/07A	120.000	EUR	106,59%	127.908,00		0,11%	0,11%
CA AUTO BANK SPA IRI 4.375 23-26 08/06A	180.000	EUR	101,53%	182.757,60		0,15%	0,15%
CA AUTO BANK SPA IRI 4.75 23-27 25/01A	130.000	EUR	103,28%	134.260,10		0,11%	0,11%
DXC CAPITAL FUNDING LT0.45 21-27 15/09A	200.000	EUR	88,60%	177.204,00		0,15%	0,15%
<b>Irlande</b>				<b>746.758,10</b>		<b>0,63%</b>	<b>0,63%</b>
GRAND CITY PROPERTIES FL.R 20-XX 09/06A	100.000	EUR	44,98%	44.975,00		0,04%	0,04%
HEIDELBERG MATERI 1.125 19-27 01/12A	100.000	EUR	94,36%	94.362,00		0,08%	0,08%
TRATON FINANCE LUXEM 0.75 21-29 24/03A	300.000	EUR	86,83%	260.496,00		0,22%	0,22%
TRATON FINANCE LUXEM 4.5 23-26 23/11A	200.000	EUR	102,11%	204.216,00		0,17%	0,17%
<b>Luxembourg</b>				<b>604.049,00</b>		<b>0,51%</b>	<b>0,51%</b>
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 22-33 07/06A	200.000	EUR	98,26%	196.512,00		0,17%	0,17%
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 23-99 31/12S	200.000	EUR	105,34%	210.688,00		0,18%	0,18%
RAIFFEISEN BANK INTL FL.R 23-27 26/01A	100.000	EUR	100,92%	100.924,00		0,08%	0,08%
<b>Autriche</b>				<b>508.124,00</b>		<b>0,43%</b>	<b>0,43%</b>
BELFIUS SANV FL.R 23-33 19/04A	100.000	EUR	102,22%	102.218,00		0,09%	0,08%
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	100.000	EUR	102,30%	102.297,00		0,09%	0,09%
KBC GROUPE FL.R 23-33 25/04A	100.000	EUR	102,14%	102.137,00		0,08%	0,08%
KBC GROUPE SA FL.R 23-30 19/04A	100.000	EUR	103,70%	103.700,00		0,09%	0,09%
<b>Belgique</b>				<b>410.352,00</b>		<b>0,35%</b>	<b>0,34%</b>
HEIMSTADEN BOSTAD AB FL.R 21-99 31/12A	100.000	EUR	38,43%	38.433,00		0,03%	0,03%
SVENSKA HANDELSBANK FL.R 23-34 16/08A	100.000	EUR	104,71%	104.706,00		0,09%	0,09%
VOLVO TREASURY AB 2.00 22-27 19/08A	200.000	EUR	96,50%	192.990,00		0,16%	0,16%
<b>Suède</b>				<b>336.129,00</b>		<b>0,28%</b>	<b>0,28%</b>
DNB BANK A FL.R 23-29 01/11A	130.000	EUR	105,03%	136.539,00		0,12%	0,11%
DNB BANK ASA FL.R 23-28 19/07A	160.000	EUR	103,28%	165.244,80		0,14%	0,14%
<b>Norvège</b>				<b>301.783,80</b>		<b>0,26%</b>	<b>0,25%</b>
MACQUARIE GROUP 4.7471 23-30 23/01A	120.000	EUR	105,44%	126.529,20		0,11%	0,11%
<b>Australie</b>				<b>126.529,20</b>		<b>0,11%</b>	<b>0,11%</b>
JYSKE BANK DNK FL.R 23-28 26/10A	110.000	EUR	103,93%	114.325,20		0,10%	0,09%
<b>Danemark</b>				<b>114.325,20</b>		<b>0,10%</b>	<b>0,09%</b>
<b>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</b>				<b>16.503.368,52</b>		<b>13,99%</b>	<b>13,86%</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				<b>39.425.711,56</b>		<b>33,43%</b>	<b>33,12%</b>
3M CO	250	USD	109,32	24.733,03		0,02%	0,02%
ABBVIE INC	593	USD	154,97	83.164,90		0,07%	0,07%
ADOBE INC	1.494	USD	596,60	806.624,80		0,68%	0,68%
ADVANCED MICRO DEVICES INC	1.081	USD	147,41	144.208,33		0,12%	0,12%
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	792	USD	273,80	196.243,98		0,17%	0,16%
AMERICAN EXPRESS	322	USD	187,34	54.591,38		0,05%	0,05%
AMERICAN TOWER CORP	320	USD	215,88	62.517,29		0,05%	0,05%
AMERIPRISE FINANCIAL INC	107	USD	379,83	36.779,92		0,03%	0,03%
AMGEN INC	2.338	USD	288,02	609.403,40		0,52%	0,51%
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	1.713	USD	19,37	30.027,88		0,03%	0,03%
APPLIED MATERIALS INC	4.949	USD	162,07	725.868,26		0,62%	0,61%
ARISTA NETWORKS INC	326	USD	235,51	69.480,78		0,06%	0,06%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
ARRAY TECH PREFERENTIAL SHARE	3.573	USD	16,80	54.322,53		0,05%	0,05%
ATLISSIAN CORPORATION PL	2.524	USD	237,86	543.310,99		0,46%	0,46%
AUTODESK INC	237	USD	243,48	52.221,50		0,04%	0,04%
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	203	USD	232,97	42.799,01		0,04%	0,04%
AVALONBAY COMMUN	2.273	USD	187,22	385.114,08		0,33%	0,32%
AVERY DENNISON CORP	203	USD	202,16	37.138,90		0,03%	0,03%
BAKER HUGHES - REG SHS -A-	16.726	USD	34,18	517.370,75		0,44%	0,43%
BALL CORP	4.153	USD	57,52	216.181,50		0,18%	0,18%
BEST BUY CO INC	5.281	USD	78,28	374.114,64		0,32%	0,31%
BIOGEN IDEC INC	1.100	USD	258,77	257.599,10		0,22%	0,22%
BOOKING HOLDINGS INC	15	USD	3.547,22	48.152,31		0,04%	0,04%
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	10.784	USD	51,31	500.748,45		0,42%	0,42%
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	382	USD	1.116,25	385.889,14		0,33%	0,32%
BURLINGTON STORES INC	163	USD	194,48	28.688,00		0,02%	0,02%
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	233	USD	272,37	57.431,86		0,05%	0,05%
CAMPBELL SOUP CO	13.065	USD	43,23	511.131,18		0,43%	0,43%
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	335	USD	131,12	39.751,31		0,03%	0,03%
CARLYLE GROUP - REGISTERED SHS	1.057	USD	40,69	38.922,47		0,03%	0,03%
CARRIER GLOBAL CORP	8.719	USD	57,45	453.309,10		0,38%	0,38%
CBRE GROUP	642	USD	93,09	54.084,87		0,05%	0,05%
CENCORA INC	2.600	USD	205,38	483.247,06		0,41%	0,41%
CISCO SYSTEMS INC	11.043	USD	50,52	504.879,96		0,43%	0,42%
COCA-COLA CO	1.626	USD	58,93	86.715,10		0,07%	0,07%
CROWN HOLDINGS INC	5.535	USD	92,09	461.283,39		0,39%	0,39%
CUMMINS - REGISTERED	146	USD	239,57	31.653,59		0,03%	0,03%
CVS HEALTH	6.208	USD	78,96	443.605,14		0,38%	0,37%
DECKERS OUTDOOR	838	USD	668,43	506.917,95		0,43%	0,43%
DEERE AND CO	105	USD	399,87	37.996,70		0,03%	0,03%
EBAY INC	9.034	USD	43,62	356.618,17		0,30%	0,30%
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	4.203	USD	76,25	290.026,02		0,25%	0,24%
ELEVANCE HEALTH	1.291	USD	471,56	550.935,71		0,47%	0,46%
ELI LILLY & CO	1.293	USD	582,92	682.095,53		0,58%	0,57%
EQUINIX INC	627	USD	805,39	456.995,05		0,39%	0,38%
EQUITABLE HOLDINGS INC	6.068	USD	33,30	182.863,71		0,16%	0,15%
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	223	USD	146,25	29.514,71		0,02%	0,02%
EVERSOURCE ENERGY	8.901	USD	61,72	497.167,17		0,42%	0,42%
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	4.186	USD	60,07	227.559,29		0,19%	0,19%
FIRST SOLAR INC	382	USD	172,28	59.557,43		0,05%	0,05%
FMC CORP	307	USD	63,05	17.517,06		0,01%	0,01%
GENERAL MILLS INC	8.517	USD	65,14	502.079,08		0,43%	0,42%
GENUINE PARTS CO	223	USD	138,50	27.950,68		0,02%	0,02%
GILEAD SCIENCES INC	7.378	USD	81,01	540.897,54		0,46%	0,45%
GODADDY -A-	5.681	USD	106,16	545.787,29		0,46%	0,46%
HEALTHPEAK PROPERTIES INC	13.701	USD	19,80	245.502,08		0,21%	0,21%
HERSHEY	319	USD	186,44	53.822,95		0,05%	0,05%
HOME DEPOT INC	1.054	USD	346,55	330.555,38		0,28%	0,28%
HOST HOTELS & RESORTS - SHS	9.750	USD	19,47	171.794,12		0,15%	0,14%
HP ENTERPRISE CO	8.394	USD	16,98	128.986,53		0,11%	0,11%
HP INC	20.478	USD	30,09	557.631,69		0,47%	0,47%
HUBSPOT INC	94	USD	580,54	49.385,30		0,04%	0,04%
IBM CORP	1.400	USD	163,55	207.212,67		0,18%	0,17%
ILLINOIS TOOL WORKS	210	USD	261,94	49.780,45		0,04%	0,04%
INGERSOLL RAND INC	6.888	USD	77,34	482.097,67		0,41%	0,41%
INTEL CORP	6.188	USD	50,25	281.400,00		0,24%	0,24%
INTUIT	90	USD	625,03	50.907,42		0,04%	0,04%
JPMORGAN CHASE CO	2.793	USD	170,10	429.945,07		0,36%	0,36%
KELLANOVA	8.963	USD	55,91	453.503,47		0,38%	0,38%
KEYSIGHT TECHNOLOGIES	1.438	USD	159,09	207.032,96		0,18%	0,17%
LAM RESEARCH CORP	97	USD	783,26	68.756,76		0,06%	0,06%
LAS VEGAS SANDS CORP	6.881	USD	49,21	306.438,02		0,26%	0,26%
LKQ CORP	642	USD	47,79	27.765,77		0,02%	0,02%
LOWE'S CO INC	2.880	USD	222,55	580.039,82		0,49%	0,49%
MARSH MCLENNAN COS	248	USD	189,47	42.523,58		0,04%	0,04%
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	4.487	USD	60,31	244.896,81		0,21%	0,21%
MASTERCARD INC -A-	651	USD	426,51	251.274,22		0,21%	0,21%
MERCK & CO INC	7.361	USD	109,02	726.240,92		0,62%	0,61%
MICROSOFT CORP	8.049	USD	376,04	2.739.136,62		2,32%	2,30%
MOODY S CORP	124	USD	390,56	43.827,55		0,04%	0,04%
NASDAQ INC	9.900	USD	58,14	520.892,31		0,44%	0,44%
NVIDIA CORP	3.180	USD	495,22	1.425.158,01		1,21%	1,20%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
OKTA -A-	2.726	USD	90,53	223.334,64		0,19%	0,19%
ORMAT TECHNOLOGIES	871	USD	75,79	59.740,35		0,05%	0,05%
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	6.612	USD	89,47	535.362,57		0,45%	0,45%
PAYCHEX INC	329	USD	119,11	35.463,52		0,03%	0,03%
PEPSICO INC	615	USD	169,84	94.526,33		0,08%	0,08%
PFIZER INC	2.354	USD	28,79	61.331,82		0,05%	0,05%
PPG INDUSTRIES INC	283	USD	149,55	38.301,04		0,03%	0,03%
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	414	USD	78,67	29.474,55		0,02%	0,02%
PROCTER & GAMBLE CO	2.894	USD	146,54	383.788,92		0,33%	0,32%
QORVO INC	363	USD	112,61	36.993,15		0,03%	0,03%
QUALCOMM INC	1.098	USD	144,63	143.713,79		0,12%	0,12%
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	68	USD	878,29	54.048,62		0,05%	0,05%
ROBERT HALF INC	452	USD	87,92	35.963,66		0,03%	0,03%
ROCKWELL AUTOMATION	158	USD	310,48	44.394,43		0,04%	0,04%
S&P GLOBAL INC	1.472	USD	440,52	586.828,45		0,50%	0,49%
SALESFORCE INC	899	USD	263,14	214.084,04		0,18%	0,18%
SEALED AIR	741	USD	36,52	24.489,88		0,02%	0,02%
SERVICENOW INC	84	USD	706,49	53.706,03		0,05%	0,05%
SYNCHRONY FINANCIAL	17.392	USD	38,19	601.086,41		0,51%	0,51%
TARGET CORP	411	USD	142,42	52.972,51		0,04%	0,04%
TESLA MOTORS INC	2.350	USD	248,48	528.441,63		0,45%	0,44%
TEXAS INSTRUMENTS INC	582	USD	170,46	89.780,74		0,08%	0,08%
THE CIGNA GROUP - REG SHS	1.783	USD	299,45	483.184,93		0,41%	0,41%
TJX COS INC	481	USD	93,81	40.834,94		0,03%	0,03%
TRACTOR SUPPLY CO	191	USD	215,03	37.168,08		0,03%	0,03%
TRIMBLE	687	USD	53,20	33.075,48		0,03%	0,03%
T ROWE PRICE GROUP INC	398	USD	107,69	38.787,89		0,03%	0,03%
UBER TECH PREFERENTIAL SHARE	9.282	USD	61,57	517.188,00		0,44%	0,43%
UIPATH INC	16.205	USD	24,84	364.282,53		0,31%	0,31%
UNITEDHEALTH GROUP INC	857	USD	526,47	408.312,03		0,35%	0,34%
UNITED RENTALS INC	105	USD	573,42	54.487,87		0,05%	0,05%
VERIZON COMMUNICATIONS INC	14.531	USD	37,70	495.763,53		0,42%	0,42%
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	152	USD	406,89	55.970,39		0,05%	0,05%
VISA INC -A-	1.303	USD	260,35	307.000,95		0,26%	0,26%
WALGREENS BOOTS	1.008	USD	26,11	23.817,99		0,02%	0,02%
WATERS	141	USD	329,23	42.010,34		0,04%	0,04%
WELLTOWER OP - REG SHS	1.494	USD	90,17	121.913,10		0,10%	0,10%
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	131	USD	352,12	41.744,54		0,04%	0,04%
WEYERHAEUSER CO	904	USD	34,77	28.445,32		0,02%	0,02%
WORKDAY INC -A-	1.993	USD	276,06	497.907,31		0,42%	0,42%
WW GRAINGER INC	695	USD	828,69	521.212,26		0,44%	0,44%
XYLEM INC	4.717	USD	114,36	488.177,48		0,41%	0,41%
ZSCALER INC	2.251	USD	221,56	451.340,78		0,38%	0,38%
<b>États-Unis</b>				<b>34.622.749,94</b>		<b>29,36%</b>	<b>29,08%</b>
3I GROUP PLC	18.582	GBP	24,21	517.657,47		0,44%	0,43%
ANGLO AMERICAN PLC	9.584	GBP	19,71	217.320,41		0,18%	0,18%
AON PREFERENTIAL SHARE	119	USD	291,02	31.340,62		0,03%	0,03%
BT GROUP PLC	110.258	GBP	1,24	156.813,64		0,13%	0,13%
EASYJET PLC	11.304	GBP	5,10	66.337,26		0,06%	0,06%
INFORMA PLC	50.096	GBP	7,81	450.319,26		0,38%	0,38%
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	2.200	GBP	70,90	179.483,34		0,15%	0,15%
INTL CONS AIRLINES GROUP	52.292	EUR	1,78	93.132,05		0,08%	0,08%
LINDE PLC	1.533	USD	409,69	568.375,36		0,48%	0,48%
LINDE PLC	384	EUR	368,60	141.542,40		0,12%	0,12%
PEARSON PLC	20.982	GBP	9,64	232.792,64		0,20%	0,19%
RELX PLC	8.425	GBP	31,10	301.498,76		0,26%	0,25%
RIO TINTO PLC	7.231	GBP	58,42	486.088,28		0,41%	0,41%
ROYALTY PHARMA PLC	19.885	USD	28,09	505.492,90		0,43%	0,42%
SHELL PLC	7.479	GBP	25,72	221.301,98		0,19%	0,19%
SSE PLC	5.061	GBP	18,56	108.086,02		0,09%	0,09%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>4.277.582,39</b>		<b>3,63%</b>	<b>3,59%</b>
AMPLIFON SPA	4.674	EUR	31,34	146.483,16		0,12%	0,12%
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	21.467	EUR	19,11	410.127,04		0,35%	0,35%
BANCO BPM - REG SHS	33.583	EUR	4,78	160.560,32		0,14%	0,14%
ENEL SPA	38.787	EUR	6,73	261.036,51		0,22%	0,22%
ENI SPA	18.105	EUR	15,35	277.875,54		0,24%	0,23%
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	18.682	EUR	11,45	213.908,90		0,18%	0,18%
INTESA SANPAOLO	155.167	EUR	2,64	410.183,96		0,35%	0,35%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
MEDIOBANCA	51.125	EUR	11,21	572.855,63		0,49%	0,48%
NEXI SPA	8.491	EUR	7,41	62.884,35		0,05%	0,05%
PIAGGIO AND C SPA	56.093	EUR	2,98	167.044,95		0,14%	0,14%
PIRELLI & C.SPA	37.062	EUR	4,93	182.604,47		0,15%	0,15%
POSTE ITALIANE SPA	16.561	EUR	10,28	170.164,28		0,14%	0,14%
PRYSMIAN SPA	5.933	EUR	41,17	244.261,61		0,21%	0,21%
SNAM SPA	36.712	EUR	4,66	170.894,36		0,15%	0,14%
<b>Italie</b>				<b>3.450.885,08</b>		<b>2,93%</b>	<b>2,90%</b>
ACCOR SA	5.303	EUR	34,60	183.483,80		0,16%	0,15%
AIR LIQUIDE SA	3.469	EUR	176,12	610.960,28		0,52%	0,51%
ARKEMA SA	432	EUR	103,00	44.496,00		0,04%	0,04%
EDENRED SA	1.074	EUR	54,14	58.146,36		0,05%	0,05%
LVMH	228	EUR	733,60	167.260,80		0,14%	0,14%
NEOEN SPA	2.019	EUR	30,28	61.135,32		0,05%	0,05%
PERNOD RICARD SA	258	EUR	159,75	41.215,50		0,04%	0,03%
PUBLICIS GROUPE	5.393	EUR	84,00	453.012,00		0,38%	0,38%
RENAULT SA	4.370	EUR	36,91	161.274,85		0,14%	0,14%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	599	EUR	181,78	108.886,22		0,09%	0,09%
TECHNIP ENER --- BEARER AND REG SHS	2.944	EUR	21,16	62.295,04		0,05%	0,05%
UNIBAIL RODAMCO	3.749	EUR	66,92	250.883,08		0,21%	0,21%
VALLOUREC - SHS	3.913	EUR	14,03	54.879,83		0,05%	0,05%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	3.689	EUR	28,56	105.357,84		0,09%	0,09%
VINCI SA	514	EUR	113,70	58.441,80		0,05%	0,05%
VIVENDI SA	54.155	EUR	9,68	524.003,78		0,44%	0,44%
<b>France</b>				<b>2.945.732,50</b>		<b>2,50%</b>	<b>2,47%</b>
AJINOMOTO CO INC	9.400	JPY	5.440,00	327.102,92		0,28%	0,28%
DENSO CORP	32.700	JPY	2.127,00	444.910,77		0,38%	0,37%
RENESAS ELECTRONICS	22.700	JPY	2.549,00	370.129,21		0,31%	0,31%
SEKISUI HOUSE LTD	26.500	JPY	3.132,00	530.915,37		0,45%	0,45%
SOFTBANK	46.900	JPY	1.759,50	527.861,26		0,45%	0,44%
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	8.300	JPY	2.689,00	142.766,58		0,12%	0,12%
<b>Japon</b>				<b>2.343.686,11</b>		<b>1,99%</b>	<b>1,97%</b>
BCE INC	9.000	CAD	52,17	320.673,41		0,27%	0,27%
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	6.900	CAD	63,80	300.655,65		0,25%	0,25%
GILDAN ACTIVEWEAR	1.000	CAD	43,82	29.927,61		0,03%	0,03%
LOBLAW COMPANIES	500	CAD	128,28	43.805,49		0,04%	0,04%
MANULIFE FINANCIAL REGISTERED	2.000	CAD	29,28	39.994,54		0,03%	0,03%
NUTRIEN - REGISTERED	600	CAD	74,65	30.590,08		0,03%	0,03%
STANTEC INC	7.700	CAD	106,38	559.435,87		0,47%	0,47%
SUN LIFE FINANCIAL INC	3.100	CAD	68,72	145.493,79		0,12%	0,12%
THOMSON REUTERS --- REGISTERED SHS	3.900	CAD	193,73	516.013,52		0,44%	0,43%
TORONTO DOMINION BANK	2.400	CAD	85,62	140.341,48		0,12%	0,12%
<b>Canada</b>				<b>2.126.931,44</b>		<b>1,80%</b>	<b>1,79%</b>
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	39.230	EUR	13,59	533.135,70		0,45%	0,45%
ALFEN NV	1.134	EUR	60,28	68.357,52		0,06%	0,06%
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	2.056	EUR	33,02	67.889,12		0,06%	0,06%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	19.173	EUR	26,02	498.785,60		0,42%	0,42%
NXP SEMICONDUCTORS	3.111	USD	229,68	646.637,54		0,55%	0,54%
STELLANTIS --- BEARER AND REGISTERED SHS	11.085	EUR	21,15	234.433,54		0,20%	0,19%
<b>Pays-Bas</b>				<b>2.049.239,02</b>		<b>1,74%</b>	<b>1,72%</b>
COCA COLA HBC - REG SHS	5.403	GBP	23,05	143.304,93		0,12%	0,12%
DSM FIRMENICH	489	EUR	92,00	44.988,00		0,04%	0,04%
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	4.397	CHF	84,87	402.995,02		0,34%	0,34%
STMICROELECTRONICS	5.641	EUR	45,21	255.029,61		0,22%	0,21%
SWISS RE - REG SHS	4.701	CHF	94,56	480.050,28		0,41%	0,40%
TE CONNECTIVITY LTD - REG SHS	4.830	USD	140,50	614.131,22		0,52%	0,52%
<b>Suisse</b>				<b>1.940.499,06</b>		<b>1,65%</b>	<b>1,63%</b>
AENA SME SA	923	EUR	164,10	151.464,30		0,13%	0,13%
AMADEUS IT GROUP SA -A-	2.132	EUR	64,88	138.324,16		0,12%	0,11%
CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES	3.874	EUR	28,08	108.781,92		0,09%	0,09%
EDP RENOVAVEIS SA	13.407	EUR	18,53	248.364,68		0,21%	0,21%
IBERDROLA SA	38.260	EUR	11,87	454.146,20		0,39%	0,38%
INDITEX SHARE FROM SPLIT	12.571	EUR	39,43	495.674,53		0,42%	0,42%
REPSOL SA	14.258	EUR	13,45	191.770,10		0,16%	0,16%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
SOLARIA ENERGIA	3.279	EUR	18,61	61.022,19		0,05%	0,05%
<b>Espagne</b>				<b>1.849.548,08</b>		<b>1,57%</b>	<b>1,55%</b>
ACCENTURE - SHS CLASS A	2.462	USD	350,91	781.846,53		0,66%	0,66%
CRH PLC	3.542	USD	69,16	221.687,53		0,19%	0,19%
TRANE TECH - REG SHS	2.329	USD	243,90	514.066,15		0,44%	0,43%
<b>Irlande</b>				<b>1.517.600,21</b>		<b>1,29%</b>	<b>1,28%</b>
AURUBIS	964	EUR	74,26	71.586,64		0,06%	0,06%
CAPITAL STAGE AG	4.086	EUR	15,59	63.700,74		0,05%	0,05%
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	1.905	EUR	62,60	119.253,00		0,10%	0,10%
HENKEL AG & CO KGAA PREFERENTIAL SHARE	4.670	EUR	72,86	340.256,20		0,29%	0,29%
MUENCHENER RUECK - REG SHS	1.376	EUR	375,10	516.137,60		0,44%	0,43%
NORDEX AG NACH KAPITALHERABSETZUNG	6.045	EUR	10,40	62.868,00		0,05%	0,05%
SIEMENS ENERGY - REG SHS	9.739	EUR	12,00	116.868,00		0,10%	0,10%
SMA SOLAR TECHNOLOGY AG	1.106	EUR	60,55	66.968,30		0,06%	0,06%
WACKER CHEMIE AG	945	EUR	114,30	108.013,50		0,09%	0,09%
<b>Allemagne</b>				<b>1.465.651,98</b>		<b>1,24%</b>	<b>1,23%</b>
AKER CARBON - REGISTERED SHS	27.451	NOK	13,58	33.164,41		0,03%	0,03%
DNB BANK ASA	24.863	NOK	216,00	477.773,05		0,41%	0,40%
EQUINOR ASA	14.261	NOK	322,15	408.716,80		0,35%	0,34%
NEL ASA	94.271	NOK	6,89	57.784,55		0,05%	0,05%
NORSK HYDRO ASA	12.483	NOK	68,40	75.960,78		0,06%	0,07%
SCATEC SOLAR ASA	8.469	NOK	82,15	61.894,79		0,05%	0,05%
<b>Norvège</b>				<b>1.115.294,38</b>		<b>0,95%</b>	<b>0,94%</b>
BRAMBLES	52.267	AUD	13,60	437.084,92		0,37%	0,37%
DEXUS - STAPLED SECURITY	29.007	AUD	7,68	136.981,96		0,11%	0,12%
TELSTRA CORP	197.634	AUD	3,96	481.233,87		0,41%	0,40%
<b>Australie</b>				<b>1.055.300,75</b>		<b>0,89%</b>	<b>0,89%</b>
BOLIDEN - REG SHS	2.703	SEK	314,50	76.612,61		0,07%	0,06%
HENNES AND MAURITZ AB	9.142	SEK	176,62	145.517,31		0,12%	0,12%
HOLMEN - REG SHS	1.941	SEK	425,70	74.466,81		0,06%	0,06%
NIBE INDUSTRIER	9.025	SEK	70,80	57.585,62		0,05%	0,05%
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	11.208	SEK	138,80	140.201,01		0,12%	0,12%
SKF AB -B-	4.457	SEK	201,30	80.857,44		0,07%	0,07%
SSAB - REG SHS -B-	13.283	SEK	77,08	92.272,32		0,08%	0,08%
SVENSKA CELLULOSA SCA AB-SHS-B-	5.513	SEK	151,10	75.073,39		0,06%	0,06%
<b>Suède</b>				<b>742.586,51</b>		<b>0,63%</b>	<b>0,62%</b>
APTIV PLC	2.272	USD	89,72	184.474,06		0,15%	0,16%
FERGUSON PLC	2.820	USD	193,07	492.721,63		0,42%	0,41%
WPP PLC	4.132	GBP	7,53	35.802,27		0,03%	0,03%
<b>Jersey</b>				<b>712.997,96</b>		<b>0,60%</b>	<b>0,60%</b>
CARLSBERG AS -B-	368	DKK	846,80	41.812,23		0,04%	0,04%
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	2.245	DKK	698,10	210.285,19		0,18%	0,18%
ORSTED	2.236	DKK	374,30	112.296,53		0,09%	0,09%
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	4.169	DKK	214,30	119.875,04		0,10%	0,10%
<b>Danemark</b>				<b>484.268,99</b>		<b>0,41%</b>	<b>0,41%</b>
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	32.522	EUR	13,34	433.843,48		0,37%	0,37%
<b>Portugal</b>				<b>433.843,48</b>		<b>0,37%</b>	<b>0,37%</b>
NESTE	3.220	EUR	32,21	103.716,20		0,09%	0,09%
STORA ENSO -R-	5.767	EUR	12,53	72.231,68		0,06%	0,06%
UPM KYMMENE CORP	5.394	EUR	34,06	183.719,64		0,16%	0,15%
<b>Finlande</b>				<b>359.667,52</b>		<b>0,31%</b>	<b>0,30%</b>
VERBUND AG	1.251	EUR	84,05	105.146,55		0,09%	0,09%
VOESTALPINE AG	2.427	EUR	28,56	69.315,12		0,06%	0,06%
<b>Autriche</b>				<b>174.461,67</b>		<b>0,15%</b>	<b>0,15%</b>
SANDS CHINA LTD	64.000	HKD	22,85	169.427,90		0,14%	0,14%
<b>Macao</b>				<b>169.427,90</b>		<b>0,14%</b>	<b>0,14%</b>



Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
BANK HAPOALIM (IL662577) Israël	19.441	ILS	32,51	158.034,38 158.034,38		0,13% 0,13%	0,13% 0,13%
ARCELORMITTAL SA Luxembourg	4.729	EUR	25,68	121.417,08 121.417,08		0,10% 0,10%	0,10% 0,10%
UMICORE SA Belgique	4.334	EUR	24,90	107.916,60 107.916,60		0,09% 0,09%	0,09% 0,09%
ANTOFAGASTA PLC Chili	3.899	GBP	16,80	75.350,91 75.350,91		0,06% 0,06%	0,06% 0,06%
KGHM POLSKA MIEDZ SA (PLN) Pologne	2.648	PLN	122,70	74.872,59 74.872,59		0,06% 0,06%	0,06% 0,06%
<b>ACTIONS</b>				<b>64.375.546,53</b>		<b>54,59%</b>	<b>54,07%</b>
ISHARES IV-ISHARES MSCI EM SRI UCITS ETF	1.450.000	USD	6,96	9.133.294,12	0,26%	7,74%	7,67%
ISHARES MSCI JAPAN SRI USD-A	348.282	EUR	6,15	2.142.630,86	0,21%	1,82%	1,80%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>11.275.924,98</b>		<b>9,56%</b>	<b>9,47%</b>
<b>OPC-Actions</b>				<b>11.275.924,98</b>		<b>9,56%</b>	<b>9,47%</b>
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHT TERM SRI Z C Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA	1	EUR	103.084,46	103.084,46 103.084,46	0,00%	0,09% 0,09%	0,09% 0,09%
<b>OPC-Monétaires</b>				<b>103.084,46</b>		<b>0,09%</b>	<b>0,09%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>11.379.009,44</b>		<b>9,65%</b>	<b>9,56%</b>
EURO BOBL FUTURE 03/24	-28	EUR	119,28	-66.080,00		-0,06%	-0,06%
EURO BTP FUTURE -EUX 03/24	51	EUR	119,15	172.890,00		0,15%	0,15%
EURO BUXL FUTURE 03/24	14	EUR	141,72	120.680,00		0,10%	0,10%
EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/24	-24	EUR	131,51	-97.440,00		-0,08%	-0,08%
EURO SCHATZ 03/24	13	EUR	106,55	8.385,00		0,01%	0,01%
JPN 10 YEARS BOND 03/24	-3	JPY	146,71	-25.778,80		-0,02%	-0,02%
US 10 YEARS NOTE 03/24	131	USD	112,29	476.986,71		0,40%	0,40%
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/24	81	USD	118,01	414.048,36		0,35%	0,35%
US 2 YEARS NOTE- CBT 03/24	54	USD	102,31	95.856,90		0,08%	0,08%
US 5 YEARS NOTE-CBT 03/24	124	USD	108,25	278.923,93		0,24%	0,23%
US TREASURY BOND 03/24	48	USD	124,30	431.674,21		0,37%	0,36%
US ULTRA BD CBT 30YR 03/24	11	USD	133,19	122.645,65		0,10%	0,10%
<b>Contrat futures - Sur obligations</b>				<b>1.932.791,96</b>		<b>1,64%</b>	<b>1,62%</b>
EUR/GBP (CME) 03/24	3	GBP	0,87	1.927,39		0,00%	0,00%
EUR/SWISS FRANC(CME) 03/24	-7	CHF	0,92	14.835,31		0,01%	0,01%
<b>Contrat futures - Sur devises</b>				<b>16.762,70</b>		<b>0,01%</b>	<b>0,01%</b>
DJ.STOXX600.INS(EUX) 03/24	141	EUR	348,60	-52.875,00		-0,04%	-0,04%
DJ EURO ST HOUSEHOLD 03/24	14	EUR	1.503,70	-18.270,00		-0,02%	-0,02%
DJ EURO STOXX 50 03/24	30	EUR	4.543,00	-7.682,50		-0,01%	-0,01%
DJ EURO STOXX 600 03/24	30	EUR	765,40	-9.220,00		-0,01%	-0,01%
DJ STOXX 600 FOOD 03/24	32	EUR	726,60	4.480,00		0,00%	0,00%
FTSE 100 INDEX 03/24	9	GBP	7.756,50	22.213,91		0,02%	0,02%
MINI MSCI EMG MKT 03/24	48	USD	1.033,70	100.995,48		0,09%	0,09%
MSCI EUROPE INDEX 03/24	-77	EUR	311,45	-10.972,00		-0,01%	-0,01%
MSCI WLD IDX 03/24	-83	USD	9.974,00	-224.494,34		-0,19%	-0,19%
OMXS30 INDEX (OML) 01/24	-8	SEK	2.401,25	-3.669,79		0,00%	0,00%
S&P/TSE CAN 60 INDEX 03/24	-1	CAD	1.270,40	-491,74		0,00%	0,00%
S&P 500 EMINI INDEX 03/24	-32	USD	4.820,00	-137.809,95		-0,12%	-0,12%
SPI 200 INDEX (SFE) 03/24	4	AUD	7.585,00	8.854,45		0,01%	0,01%
STOXX EUR 600 03/24	34	EUR	479,80	7.310,00		0,01%	0,01%
SWISS MARKET INDEX 03/24	-1	CHF	11.081,00	-431,97		0,00%	0,00%
TOPIX (OSE) 03/24	-2	JPY	2.366,00	-1.727,12		0,00%	0,00%
<b>Contrat futures - Sur indices financiers</b>				<b>-323.790,57</b>		<b>-0,27%</b>	<b>-0,27%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>							
DJ EURO STOXX 50 20240119 P4400	138	EUR	14,20	19.596,00		0,02%	0,02%
EURO STOXX 50 SEP 4000.0 20.09.24 PUT	138	EUR	87,80	121.164,00		0,10%	0,10%
NASDAQ 100 INDEX 20240216 C17500	9	USD	148,25	120.746,61		0,10%	0,10%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
SP 500 JUN 4300.0 21.06.24 PUT <b>Contrat d'option - Sur indices financiers</b>	21	USD	51,47	97.816,29 <b>359.322,90</b>		0,08% <b>0,30%</b>	0,08% <b>0,30%</b>
BUND 10 A 20240126 P134,5	53	EUR	0,38	-10.070,00		-0,01%	-0,01%
CBOT YST 10 A 20240126 P110	194	USD	0,11	19.202,49		0,02%	0,02%
<b>Contrat d'option - Sur instruments financiers dérivés</b>				<b>9.132,49</b>		<b>0,01%</b>	<b>0,01%</b>
A/EUR/AUD/20240111		AUD		-22.995,63		-0,02%	-0,02%
A/EUR/AUD/20240111		AUD		-6.206,32		-0,01%	-0,01%
A/EUR/CAD/20240111		CAD		-4.071,68		0,00%	0,00%
A/EUR/CAD/20240111		CAD		-204,79		0,00%	0,00%
A/EUR/CAD/20240111		CAD		40,85		0,00%	0,00%
A/EUR/CAD/20240111		CAD		-204,79		0,00%	0,00%
A/EUR/CAD/20240111		CAD		-30.927,38		-0,03%	-0,03%
A/EUR/CHF/20240111		CHF		-37.427,12		-0,03%	-0,03%
A/EUR/CHF/20240111		CHF		-39.724,89		-0,03%	-0,03%
A/EUR/DKK/20240111		DKK		-98,07		0,00%	0,00%
A/EUR/DKK/20240111		DKK		-78,39		0,00%	0,00%
A/EUR/DKK/20240111		DKK		-73,24		0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20240111		GBP		-5.010,81		0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20240111		GBP		48,12		0,00%	0,00%
A/EUR/GBP/20240111		GBP		-6.049,46		-0,01%	-0,01%
A/EUR/HKD/20240111		HKD		987,37		0,00%	0,00%
A/EUR/JPY/20240111		JPY		-76.264,40		-0,07%	-0,06%
A/EUR/NOK/20240111		NOK		-107.700,70		-0,09%	-0,09%
A/EUR/NOK/20240111		NOK		-14.681,95		-0,01%	-0,01%
A/EUR/NOK/20240111		NOK		-16.864,75		-0,01%	-0,01%
A/EUR/NOK/20240111		NOK		-621,76		0,00%	0,00%
A/EUR/PLN/20240111		PLN		-1.423,57		0,00%	0,00%
A/EUR/SEK/20240111		SEK		-1.721,19		0,00%	0,00%
A/EUR/SEK/20240111		SEK		-13.242,21		-0,01%	-0,01%
A/EUR/SEK/20240111		SEK		-6.810,18		-0,01%	-0,01%
A/EUR/USD/20240111		USD		53.879,27		0,05%	0,04%
A/EUR/USD/20240111		USD		33.291,39		0,03%	0,03%
A/EUR/USD/20240111		USD		23.382,53		0,02%	0,02%
A/EUR/USD/20240111		USD		633.926,57		0,54%	0,53%
A/EUR/USD/20240111		USD		1.250,62		0,00%	0,00%
A/USD/SEK/20240111		SEK		-7.961,49		-0,01%	-0,01%
OACT 240111 EURUSD		USD		14.355,26		0,01%	0,01%
OACT 240111 EURUSD		USD		31.744,53		0,03%	0,03%
OVCT 240411 EURUSD		EUR		-1.422,55		0,00%	0,00%
V/AUD/USD/20240111		AUD		-77.680,66		-0,07%	-0,07%
V/CAD/NOK/20240111		CAD		61.866,60		0,05%	0,05%
V/EUR/AUD/20240111		EUR		55.576,98		0,05%	0,05%
V/EUR/CAD/20240111		EUR		5.408,95		0,00%	0,00%
V/EUR/CAD/20240111		EUR		947,82		0,00%	0,00%
V/EUR/CAD/20240111		EUR		24.729,32		0,02%	0,02%
V/EUR/CHF/20240111		EUR		20.613,61		0,02%	0,02%
V/EUR/CHF/20240111		EUR		9.842,42		0,01%	0,01%
V/EUR/GBP/20240111		EUR		-3,06		0,00%	0,00%
V/EUR/JPY/20240111		EUR		2.012,24		0,00%	0,00%
V/EUR/JPY/20240111		EUR		331.181,22		0,28%	0,28%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-1.689,01		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-788,57		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		344,65		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-2.705,67		0,00%	0,00%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-6.028,44		-0,01%	-0,01%
V/EUR/USD/20240111		EUR		-1.297,96		0,00%	0,00%
V/GBP/USD/20240111		GBP		-28.842,86		-0,03%	-0,03%
V/GBP/USD/20240111		GBP		-28.842,86		-0,02%	-0,02%
<b>Contrat forwards</b>				<b>755.763,91</b>		<b>0,64%</b>	<b>0,63%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>117.930.250,92</b>		<b>100,00%</b>	<b>99,05%</b>
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		157.061,20			0,13%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		JPY		76.045,83			0,06%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		AUD		23.515,96			0,02%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		GBP		20.727,52			0,02%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		CAD		9.560,85			0,01%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		CHF		10.693,84			0,01%

Dénomination	Quantité au 31.12.23	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		SEK		17.986,30			0,01%
<b>Autres</b>				<b>315.591,50</b>			<b>0,26%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		986.172,61			0,83%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		642.507,30			0,54%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SGD		145.597,57			0,12%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		136.789,94			0,11%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		JPY		79.407,43			0,07%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		81.734,47			0,07%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		35.957,96			0,03%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		17.843,67			0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		PLN		13.203,07			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		13.447,65			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		7.482,81			0,01%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		1.213,77			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		NOK		2.022,73			0,00%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>2.163.380,98</b>			<b>1,82%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>2.478.972,48</b>			<b>2,08%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-1.177.630,14</b>			<b>-0,99%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-171.722,98</b>			<b>-0,14%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>119.059.870,28</b>			<b>100,00%</b>

#### 5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	2,50%
Australie	1,03%
Autriche	0,59%
Belgique	0,63%
Canada	1,85%
Chili	0,07%
Danemark	0,70%
Espagne	6,13%
États-Unis	36,13%
Finlande	0,49%
France	13,37%
Irlande	11,97%
Israël	0,14%
Italie	5,25%
Japon	2,03%
Jersey	0,62%
Luxembourg	1,11%
Macao	0,15%
Norvège	1,23%
Pays-Bas	5,61%
Pologne	0,06%
Portugal	0,38%
Royaume-Uni	5,25%
Suède	1,03%
Suisse	1,68%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Art graphique, maison d'édition	2,13%
Articles de bureaux et ordinateurs	1,59%
Banques et institutions financières	12,58%

Bien de consommation divers	0,32%
Biotechnologie	0,62%
Chimie	2,31%
Compagnies d'assurance	2,24%
Construction de machines et appareils	1,43%
Constructions, matériaux de construction	1,91%
Distribution, commerce de détail	2,66%
Electronique et semi-conducteurs	3,70%
Electrotechnique et électronique	1,44%
Energie et eau	2,92%
Fonds d'investissement	9,79%
Holding et sociétés financières	10,22%
Industrie aéronautique et spatiale	0,08%
Industrie agro-alimentaire	1,80%
Industrie automobile	3,47%
Industrie minière	0,47%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	4,86%
Industries d'emballage	0,77%
Internet et services d'Internet	7,14%
Métaux non ferreux	0,90%
Papier et bois	0,44%
Pays et gouvernements	12,48%
Pétrole	1,89%
Restauration, industrie hôtelière	0,73%
Secteurs divers	0,17%
Service d'environnement et de recyclage	0,22%
Service de santé publique et service social	0,83%
Services divers	0,89%
Sociétés immobilières	2,54%
Tabac et alcool	0,07%
Télécommunication	2,88%
Textile et habillement	0,72%
Transports	0,79%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
AUD	0,92%
CAD	1,85%
CHF	0,77%
DKK	0,42%
EUR	42,71%
GBP	2,77%
HKD	0,15%
ILS	0,14%
JPY	2,03%
NOK	0,97%
PLN	0,06%
SEK	0,64%
USD	46,57%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	115.169.559,65	75.980.173,55	191.149.733,20
Ventes	115.679.517,28	79.211.965,32	194.891.482,60
<b>Total 1</b>	<b>230.849.076,93</b>	<b>155.192.138,87</b>	<b>386.041.215,80</b>
Souscriptions	4.140.728,13	2.448.001,42	6.588.729,55
Remboursements	3.777.661,87	5.530.012,07	9.307.673,94
<b>Total 2</b>	<b>7.918.390,00</b>	<b>7.978.013,49</b>	<b>15.896.403,49</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	117.776.083,76	114.970.733,29	116.356.091,55
<b>Taux de rotation</b>	<b>189,28%</b>	<b>128,04%</b>	<b>318,11%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 5.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

#### Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
DJ.STOXX600.INS(EUX) 03/24	EUR	2.510.505,00	2.510.505,00	50,00	12.12.23
DJ EURO ST HOUSEHOLD 03/24	EUR	1.070.860,00	1.070.860,00	50,00	12.12.23
DJ EURO STOXX 50 03/24	EUR	1.370.582,50	1.370.582,50	10,00	11.12.23
DJ EURO STOXX 600 03/24	EUR	1.157.320,00	1.157.320,00	50,00	12.12.23
DJ STOXX 600 FOOD 03/24	EUR	1.158.080,00	1.158.080,00	50,00	12.12.23
EUR/GBP (CME) 03/24	GBP	324.031,25	372.856,85	125.000,00	13.12.23
EUR/SWISS FRANC(CME) 03/24	CHF	-822.675,00	-888.417,93	125.000,00	13.12.23
EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	-3.273.760,00	-3.273.760,00	1.000,00	30.11.23
EURO BTP FUTURE -EUX 03/24	EUR	5.903.760,00	5.903.760,00	1.000,00	04.12.23
EURO BUXL FUTURE 03/24	EUR	1.863.400,00	1.863.400,00	1.000,00	04.12.23

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/24	EUR	-3.058.800,00	-3.058.800,00	1.000,00	01.12.23
EURO SCHATZ 03/24	EUR	1.376.700,00	1.376.700,00	1.000,00	01.12.23
FTSE 100 INDEX 03/24	GBP	678.780,00	781.059,78	10,00	11.12.23
JPN 10 YEARS BOND 03/24	JPY	-436.100.000,01	-2.789.611,72	1.000.000,00	08.12.23
MINI MSCI EMG MKT 03/24	USD	2.369.280,00	2.144.144,80	50,00	11.12.23
MSCI EUROPE INDEX 03/24	EUR	-2.387.193,00	-2.387.193,00	100,00	12.12.23
MSCI WLD IDX 03/24	USD	-8.030.353,75	-7.267.288,46	10,00	12.12.23
OMXS30 INDEX (OML) 01/24	SEK	-1.880.280,00	-169.455,66	100,00	12.12.23
S&P/TSE CAN 60 INDEX 03/24	CAD	-253.360,00	-173.036,47	200,00	22.12.23
S&P 500 EMINI INDEX 03/24	USD	-7.559.720,00	-6.841.375,57	50,00	08.12.23
SPI 200 INDEX (SFE) 03/24	AUD	744.100,00	457.541,66	25,00	19.12.23
STOXX EUR 600 03/24	EUR	808.350,00	808.350,00	50,00	11.12.23
SWISS MARKET INDEX 03/24	CHF	-110.410,00	-119.233,26	10,00	11.12.23
TOPIX (OSE) 03/24	JPY	-47.050.000,00	-300.965,91	10.000,00	25.12.23
US 10 YEARS NOTE 03/24	USD	14.261.601,56	12.906.426,75	1.000,00	24.11.23
US 10YR ULTRA (CBOT) 03/24	USD	9.101.742,19	8.236.870,76	1.000,00	27.11.23
US 2 YEARS NOTE- CBT 03/24	USD	11.013.437,50	9.966.911,76	2.000,00	22.11.23
US 5 YEARS NOTE-CBT 03/24	USD	13.179.695,31	11.927.326,07	1.000,00	24.11.23
US TREASURY BOND 03/24	USD	5.520.000,00	4.995.475,11	1.000,00	27.11.23
US ULTRA BD CBT 30YR 03/24	USD	1.334.007,81	1.207.246,89	1.000,00	27.11.23

### Engagements sur forwards

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/USD/20240111	33.122.171,95	633.926,57	14.11.23
V/EUR/JPY/20240111	8.382.851,73	331.181,22	14.11.23
V/CAD/NOK/20240111	1.681.828,08	61.866,60	14.11.23
V/EUR/AUD/20240111	1.896.114,62	55.576,98	14.11.23
A/EUR/USD/20240111	3.133.883,54	53.879,27	14.11.23
A/EUR/USD/20240111	3.526.456,90	33.291,39	20.11.23
OACT 240111 EURUSD	1.368.749,59	31.744,53	07.12.23
V/EUR/CAD/20240111	1.415.554,68	24.729,32	14.11.23
A/EUR/USD/20240111	1.221.719,46	23.382,53	14.11.23
V/EUR/CHF/20240111	506.488,53	20.613,61	14.11.23
OACT 240111 EURUSD	1.386.138,86	14.355,26	30.11.23
V/EUR/CHF/20240111	256.725,70	9.842,42	27.11.23
V/EUR/CAD/20240111	280.460,11	5.408,95	29.11.23
V/EUR/JPY/20240111	65.159,45	2.012,24	29.11.23
A/EUR/USD/20240111	145.035,77	1.250,62	27.11.23
A/EUR/HKD/20240111	148.129,22	987,37	28.11.23
V/EUR/CAD/20240111	500.106,34	947,82	04.12.23
V/EUR/USD/20240111	380.892,36	344,65	29.12.23
A/EUR/GBP/20240111	77.576,41	48,12	27.11.23
A/EUR/CAD/20240111	12.665,50	40,85	27.12.23
V/EUR/GBP/20240111	82.267,33	-3,06	27.11.23
A/EUR/DKK/20240111	108.814,73	-73,24	14.11.23

Contrepartie	En EUR	Evaluation du Forward Exchanges	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/DKK/20240111	188.035,18	-78,39	14.11.23
A/EUR/DKK/20240111	221.768,94	-98,07	21.12.23
A/EUR/CAD/20240111	14.732,98	-204,79	15.11.23
A/EUR/CAD/20240111	14.732,98	-204,79	15.11.23
A/EUR/NOK/20240111	141.160,69	-621,76	21.12.23
V/EUR/USD/20240111	184.267,38	-788,57	29.11.23
V/EUR/USD/20240111	1.200.423,53	-1.297,96	26.12.23
OVCT 240411 EURUSD	185.261,19	-1.422,55	30.11.23
A/EUR/PLN/20240111	76.226,89	-1.423,57	14.11.23
V/EUR/USD/20240111	246.032,90	-1.689,01	19.12.23
A/EUR/SEK/20240111	45.414,23	-1.721,19	14.11.23
V/EUR/USD/20240111	145.021,87	-2.705,67	05.12.23
A/EUR/CAD/20240111	212.360,79	-4.071,68	28.11.23
A/EUR/GBP/20240111	1.639.157,91	-5.010,81	14.11.23
V/EUR/USD/20240111	1.129.781,50	-6.028,44	28.11.23
A/EUR/GBP/20240111	1.898.624,94	-6.049,46	14.11.23
A/EUR/AUD/20240111	332.626,21	-6.206,32	28.11.23
A/EUR/SEK/20240111	346.806,62	-6.810,18	04.12.23
A/USD/SEK/20240111	1.093.539,91	-7.961,49	21.12.23
A/EUR/SEK/20240111	289.907,07	-13.242,21	14.11.23
A/EUR/NOK/20240111	257.416,74	-14.681,95	14.11.23
A/EUR/NOK/20240111	446.822,95	-16.864,75	27.11.23
A/EUR/AUD/20240111	768.575,82	-22.995,63	14.11.23
V/GBP/USD/20240111	1.451.913,52	-28.842,86	14.11.23
V/GBP/USD/20240111	1.451.913,52	-28.842,86	14.11.23
A/EUR/CAD/20240111	1.990.448,20	-30.927,38	14.11.23
A/EUR/CHF/20240111	955.497,69	-37.427,12	14.11.23
A/EUR/CHF/20240111	2.138.474,00	-39.724,89	04.12.23
A/EUR/JPY/20240111	2.263.562,39	-76.264,40	14.11.23
V/AUD/USD/20240111	1.725.733,74	-77.680,66	14.11.23
A/EUR/NOK/20240111	2.073.147,38	-107.700,70	14.11.23

### Engagements sur options

Contrepartie	En EUR	Evaluation	Date de réalisation de la transaction
BUND 10 A 20240126 P134.5	-7.128.500,00	-10.070,00	14.12.23
CBOT YST 10 A 20240126 P110	-19.312.217,20	19.202,49	14.12.23
DJ EURO STOXX 50 20240119 P4400	-6.072.000,00	19.596,00	14.12.23
EURO STOXX 50 SEP 4000.0 20.09.24 PUT	-5.520.000,00	121.164,00	26.09.23
NASDAQ 100 INDEX 20240216 C17500	14.253.393,67	120.746,61	20.12.23
SP 500 JUN 4300.0 21.06.24 PUT	-8.171.945,70	97.816,29	25.07.23

### 5.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPEC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
Année	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2021	257.535,02	67.487,82	52.078,13	15.789,71	845.358,56	173.316,94	1.018.675,51	30.913.589,14	7.779.311,94	6.266.475,66	1.816.609,30	125.833.584,65	124,53	118,66
2022	148.949,07	29.893,62	57.712,49	21.321,42	936.595,14	181.889,14	1.118.484,28	16.586.381,60	3.155.655,38	6.260.221,51	2.127.004,79	112.789.598,23	102,00	94,86
2023	54.007,08	8.958,80	70.335,72	19.674,53	920.266,50	171.173,42	1.091.439,92	5.709.595,94	879.133,61	7.377.687,67	1.929.986,27	119.059.870,28	110,30	102,57

**5.4.6 . Performances**

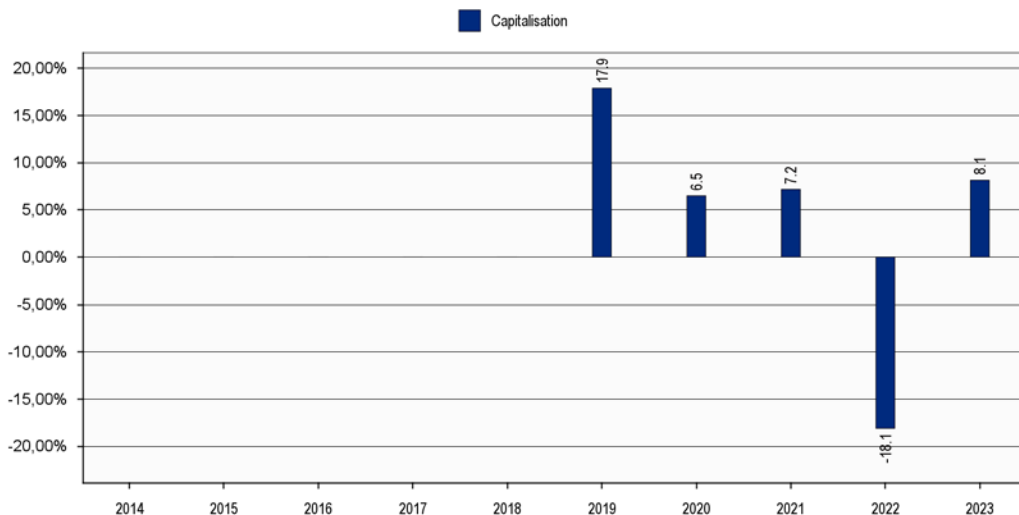
\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
8,14% (en EUR)	-1,72% (en EUR)	3,57% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P (t; t+n) = \left( \frac{VNI t+n}{VNI t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**5.4.7 . Frais**

**Frais récurrents**

- Part de capitalisation - BE6302838691 : 1,80%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements.	1,54%
---	--	-------



	Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	
Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit.  Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,26%

- Part de distribution - BE6302839707 : 1,80%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements.  Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,54%
Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit.  Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,26%

#### Existence de rémunérations, commissions ou avantages non monétaires visés à l'article 118 §1, 2° de la Loi 2012

Néant.

#### Existence de fee-sharing agreements visés à l'article 119 de la Loi 2012

Néant.

### 5.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations

#### NOTE 1 - Dépôts et liquidités - Autres

La rubrique « V. C. Autres » du bilan est constituée d'un montant lié à des comptes gérés sur instruments dérivés.

#### NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient des montants relatifs à une compensation CSDR.

#### NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement ainsi que des frais out of pocket pour l'année 2022.

#### NOTE 4 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.400,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

#### NOTE 5 – SFDR

Le Compartiment favorise, entre autres caractéristiques, les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (appelées « ESG ») et sont soumis à l'Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (la « Réglementation SFDR »). Le prospectus en date du 10 novembre 2023 a été publié afin de décrire la manière dont les risques en matière de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement dans le respect des objectifs et politiques d'investissement du Compartiment, en particulier, les informations sur la manière dont les

caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont respectées; ainsi que les résultats de l'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité sur le rendement du Compartiment.

# ANNEXES

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :  
CRELAN INVEST - BALANCED

Identifiant d'entité juridique :  
5493007WC2IZOUAG6Q14

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **53,55 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit a respecté tous les aspects matériels des caractéristiques décrites dans le prospectus.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises. L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG du produit qui est mesurée par rapport à la note ESG de son univers d'investissement. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : 1.028 (C). Amundi a développé son propre processus de notation

par le produit sont atteintes.

ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises. L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG du produit qui est mesurée par rapport à la note ESG de son univers d'investissement. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : 1.028 (C).

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.908 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence était de ( ).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
ISHARES SUST MSCI EM SRI	Finance	Fonds	Irlande	6,97 %

La liste comprend les investissements constituant la plus grande

**proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2023 au 31/12/2023**

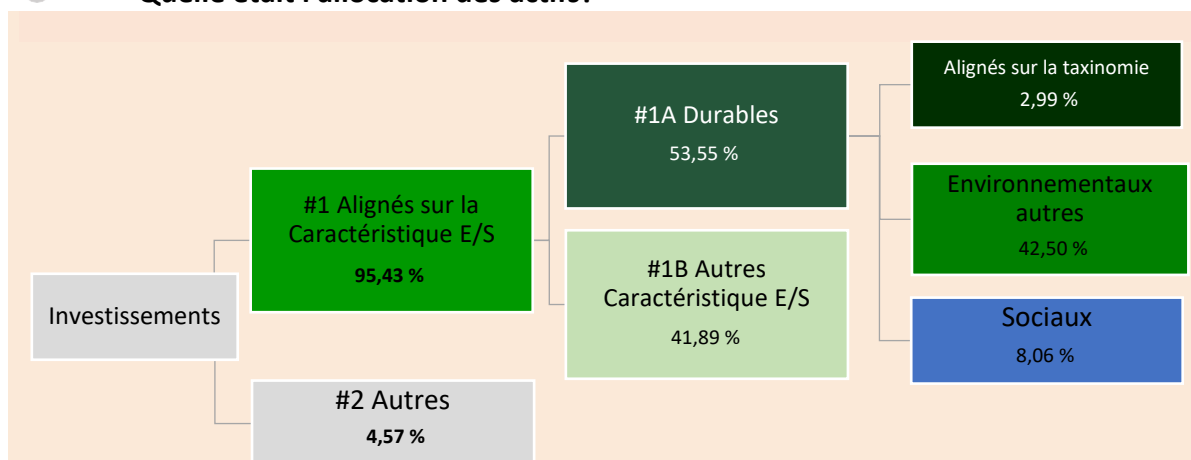
OAT IE 0.7% 7/30	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	France	6,04 %
SPAIN 2.35% 7/33	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Espagne	3,75 %
DBR % 02/30	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Allemagne	2,64 %
BTPS 4.4% 05/33 10Y	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	2,60 %
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	1,64 %
US TSY 4% 02/28	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	États-Unis	1,47 %
ISHARES MSCI JAPAN SRI USD-A	Finance	Fonds	Irlande	1,35 %
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	0,87 %
TII 0.125% 02/52	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	États-Unis	0,79 %
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI - Z	Finance	Fonds	France	0,75 %
ADOBE INC	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	0,49 %
ACCENTURE PLC -A	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	Irlande	0,48 %
ACAFP VAR PERP EMTN	Corporates	Bancaire	France	0,45 %
APPLIED MATERIALS INC	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	0,42 %



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.



La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

<b>Secteur</b>	<b>Sous-Secteur</b>	<b>% d'actifs</b>
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	17,63 %
<i>Corporates</i>	<i>Bancaire</i>	14,36 %
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	9,07 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels &amp; Services Informatiques</i>	4,55 %
<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	4,23 %
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	3,19 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs &amp; Equipement de fabrication</i>	2,92 %
<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. &amp; Sciences de la Vie</i>	2,81 %
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	2,71 %
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	2,09 %
<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	1,99 %

<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	<i>1,83 %</i>
<i>Santé</i>	<i>Services &amp; Equipements de Santé</i>	<i>1,65 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	<i>1,59 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>1,56 %</i>
<i>Conso cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution &amp; Retail</i>	<i>1,41 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	<i>1,36 %</i>
<i>Conso non cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson &amp; Tabac</i>	<i>1,31 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	<i>1,29 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	<i>1,26 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Industrie de base</i>	<i>1,11 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	<i>1,10 %</i>
<i>Conso cyclique</i>	<i>Automobiles &amp; Composants</i>	<i>1,09 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	<i>1,08 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>0,98 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Pétrole et Gaz</i>	<i>0,96 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	<i>0,90 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>0,88 %</i>

<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	<i>0,86 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Services professionnels</i>	<i>0,83 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	<i>0,82 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	<i>0,80 %</i>
<i>Conso cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	<i>0,75 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Assurance</i>	<i>0,74 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	<i>0,74 %</i>
<i>Conso cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables &amp; vêtement</i>	<i>0,73 %</i>
<i>Conso non cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	<i>0,63 %</i>
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>0,53 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	<i>0,49 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Contenants et emballages</i>	<i>0,44 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres secteurs industriels</i>	<i>0,44 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i>	<i>0,39 %</i>
<i>Conso non cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution &amp; Retail</i>	<i>0,38 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Équipement et Services pour Énergie</i>	<i>0,37 %</i>

Corporates	BROKERAGE	0,32 %
Matériaux	Papier et Industrie du Bois	0,24 %
Corporates	Énergie	0,24 %
Autres	Autres	0,19 %
Corporates	Gaz naturel	0,15 %
Corporates	Autres services aux collectivités	0,14 %
Matériaux	Bâtiments	0,13 %
Services publics	Services publics de gaz	0,10 %
Services publics	Multi-Utilitaires	0,06 %
Immobilier	Foncières / Développeurs immobiliers	0,04 %
Liquidités	Liquidités	1,51 %



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 2,99 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup>?**

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour

une transition vers une économie verte ;

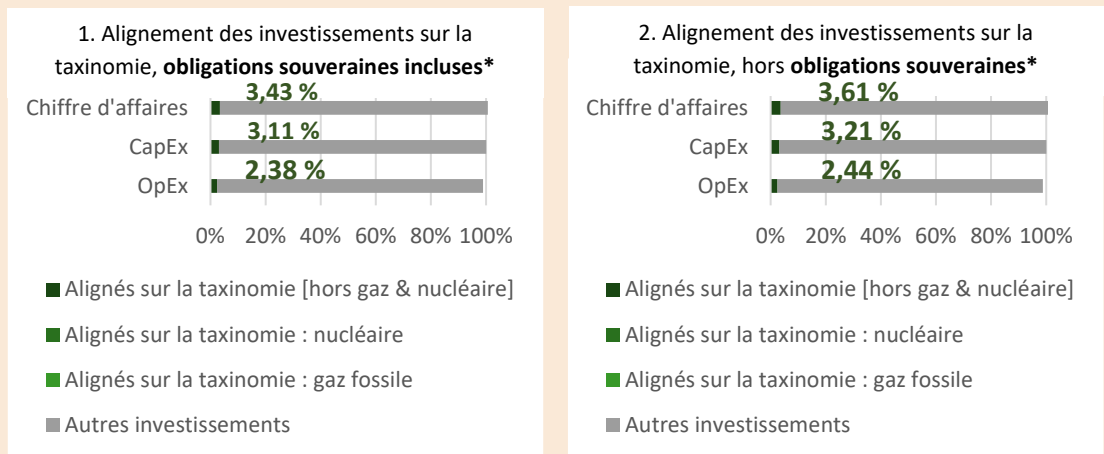
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/12/2023, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,08 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,94 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxinomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.

correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **42,50 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **8,06 %** à la fin de la période.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG. □

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :  
CRELAN INVEST - CONSERVATIVE

Identifiant d'entité juridique :  
549300X2TVEKOH3NMS13

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: \_\_\_\_\_



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: \_\_\_\_\_



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **43,94 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un **objectif social**



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit a respecté tous les aspects matériels des caractéristiques décrites dans le prospectus.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues

#### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises. L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG du produit qui est mesurée par rapport à la note ESG de son univers d'investissement. ▪ La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : 1.036 (C). Amundi a développé son propre processus de notation



par le produit sont atteintes.

ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises. L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG du produit qui est mesurée par rapport à la note ESG de son univers d'investissement. ▪ La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : 1.036 (C).

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.962 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence était de ( ).

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
US TSY 4% 02/28	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	États-Unis	7,37 %

La liste comprend les investissements constituant la plus grande

**proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2023 au 31/12/2023**

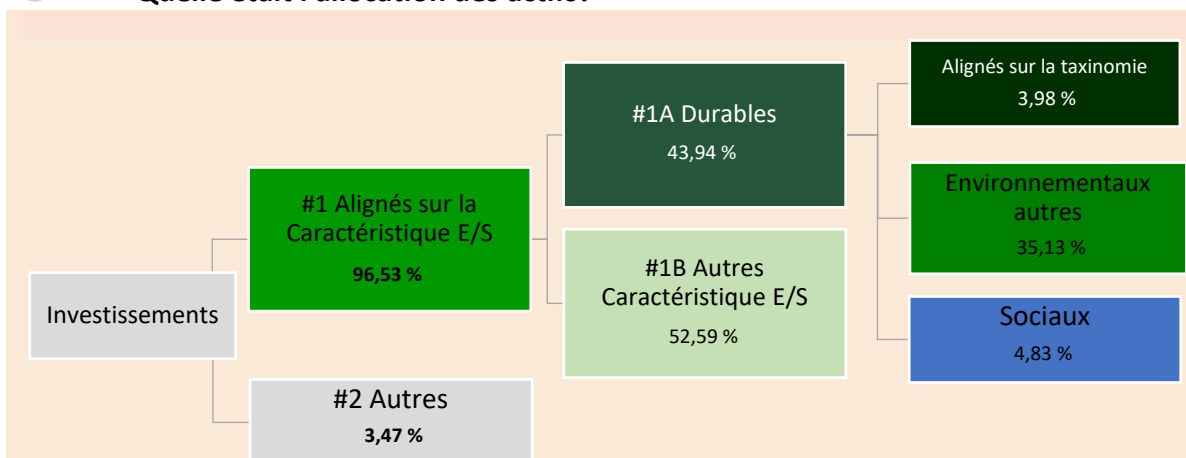
OAT IE 0.7% 7/30	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	France	5,39 %
US TSY 0.875% 11/30	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	États-Unis	4,32 %
ISHARES SUST MSCI EM SRI	Finance	Fonds	Irlande	3,89 %
SPAIN 2.35% 7/33	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Espagne	3,12 %
DBR % 02/30	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Allemagne	2,91 %
BTPS 4.4% 05/33 10Y	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	2,63 %
DBR 2.3% 02/33	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Allemagne	2,17 %
AMUNDI ULTRA SHORT TERM GREEN BOND I	Finance	Fonds	France	1,92 %
US TSY 4.125% 11/32	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	États-Unis	1,21 %
OAT 0.5% 05/29	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	France	1,15 %
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	0,94 %
DNBNO VAR 11/29 EMTN	Corporates	Bancaire	Norvège	0,67 %
BTPS 1.75% 07/24 5Y	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	0,65 %
TII 0.125% 02/52	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	États-Unis	0,64 %



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

<b>Secteur</b>	<b>Sous-Secteur</b>	<b>% d'actifs</b>
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	32,96 %
<i>Corporates</i>	<i>Bancaire</i>	15,86 %
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	6,55 %
<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	3,91 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels &amp; Services Informatiques</i>	2,61 %
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	2,51 %
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	2,08 %
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	1,98 %
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	1,80 %
<i>Corporates</i>	<i>Industrie de base</i>	1,73 %
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	1,72 %
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	1,66 %
<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. &amp; Sciences de la Vie</i>	1,64 %

<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs &amp; Equipement de fabrication</i>	<i>1,61 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	<i>1,56 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	<i>1,23 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	<i>1,09 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	<i>1,09 %</i>
<i>Santé</i>	<i>Services &amp; Equipements de Santé</i>	<i>0,95 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>0,85 %</i>
<i>Conso cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution &amp; Retail</i>	<i>0,84 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	<i>0,77 %</i>
<i>Conso non cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson &amp; Tabac</i>	<i>0,75 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	<i>0,74 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	<i>0,63 %</i>
<i>Conso cyclique</i>	<i>Automobiles &amp; Composants</i>	<i>0,63 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	<i>0,63 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	<i>0,63 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres secteurs industriels</i>	<i>0,56 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Pétrole et Gaz</i>	<i>0,54 %</i>

<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	<i>0,52 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	<i>0,48 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Services professionnels</i>	<i>0,48 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Énergie</i>	<i>0,48 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>BROKERAGE</i>	<i>0,45 %</i>
<i>Conso cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables &amp; vêtement</i>	<i>0,41 %</i>
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>0,41 %</i>
<i>Conso cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	<i>0,39 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	<i>0,35 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Assurance</i>	<i>0,30 %</i>
<i>Conso non cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	<i>0,26 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Contenants et emballages</i>	<i>0,25 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	<i>0,24 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i>	<i>0,22 %</i>
<i>Conso non cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution &amp; Retail</i>	<i>0,21 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Équipement et Services pour Énergie</i>	<i>0,19 %</i>

Corporates	Gaz naturel	0,16 %
Corporates	Autres services aux collectivités	0,11 %
Matériaux	Papier et Industrie du Bois	0,11 %
Autres	Autres	0,11 %
Matériaux	Bâtiments	0,08 %
Services publics	Services publics de gaz	0,05 %
Services publics	Multi-Utilitaires	0,03 %
Immobilier	Foncières / Développeurs immobiliers	0,02 %
Liquidités	Liquidités	1,63 %



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 3,98 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup>?**

Oui:

Dans le gaz fossile     Dans l'énergie nucléaire

Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

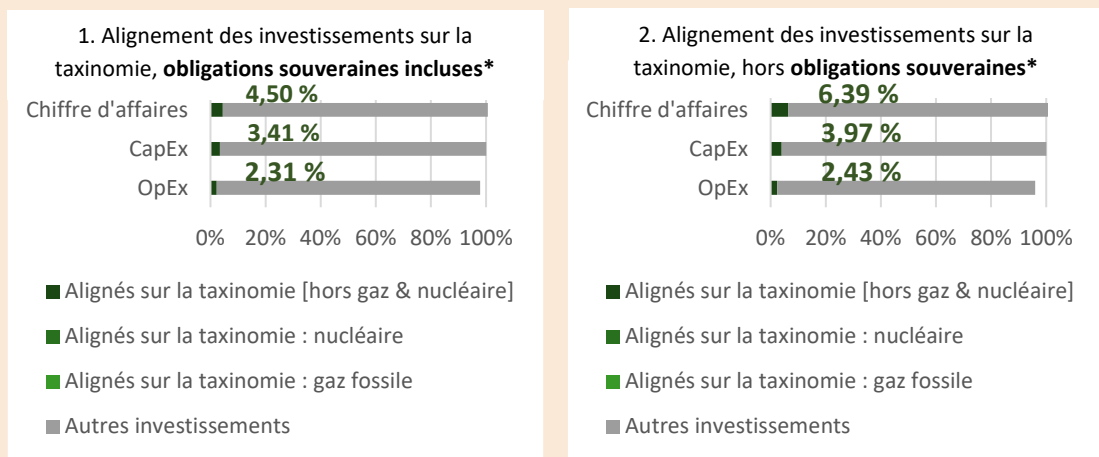
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour



refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.


**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/12/2023, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,05 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,65 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxinomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **35,13 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **4,83 %** à la fin de la période.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG. □

Les indices de référence sont des indices

permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :  
CRELAN INVEST - DYNAMIC

Identifiant d'entité juridique :  
549300C151JFAUDEGY55

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **56,44 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit a respecté tous les aspects matériels des caractéristiques décrites dans le prospectus.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in1class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises. L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG du produit qui est mesurée par rapport à la note ESG de son univers d'investissement. ▪ La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : 0.979 (C). Amundi a développé son propre processus de notation

par le produit sont atteintes.

ESG interne basé sur l'approche " Best-in1class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises. L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG du produit qui est mesurée par rapport à la note ESG de son univers d'investissement. ▪ La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : 0.979 (C).

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.846 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence était de ( ).

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
ISHARES SUST MSCI EM SRI	Finance	Fonds	Irlande	7,61 %

La liste comprend les investissements constituant la plus grande

**proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2023 au 31/12/2023**

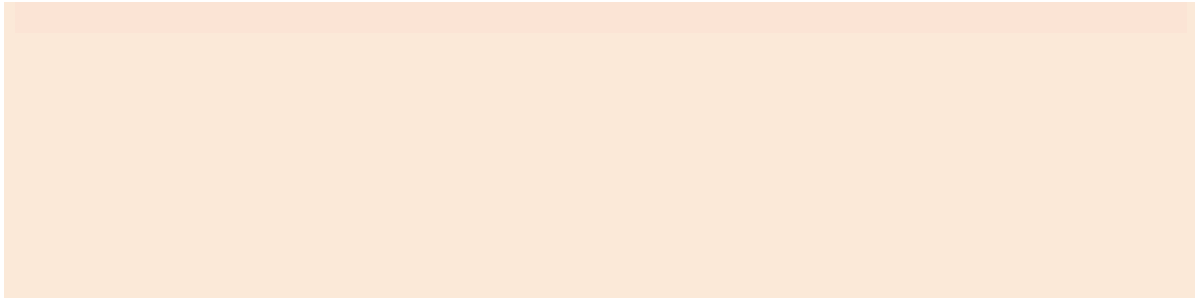
OAT IE 0.7% 7/30	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	France	5,95 %
US TSY 4% 02/28	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	États-Unis	2,54 %
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	2,29 %
SPAIN 2.35% 7/33	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Espagne	1,81 %
ISHARES MSCI JAPAN SRI USD-A	Finance	Fonds	Irlande	1,79 %
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	1,19 %
SPAIN 2.7% 10/48 30Y	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Espagne	1,03 %
TII 0.125% 02/52	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	États-Unis	0,77 %
ADOBE INC	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	0,67 %
ACCENTURE PLC -A	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	Irlande	0,65 %
MERCK & CO. INC.	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	États-Unis	0,61 %
APPLIED MATERIALS INC	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	0,61 %
ELI LILLY & CO	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	États-Unis	0,57 %
NXP SEMICONDUCTOR S NV USD	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	Pays-Bas	0,54 %



**Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?**

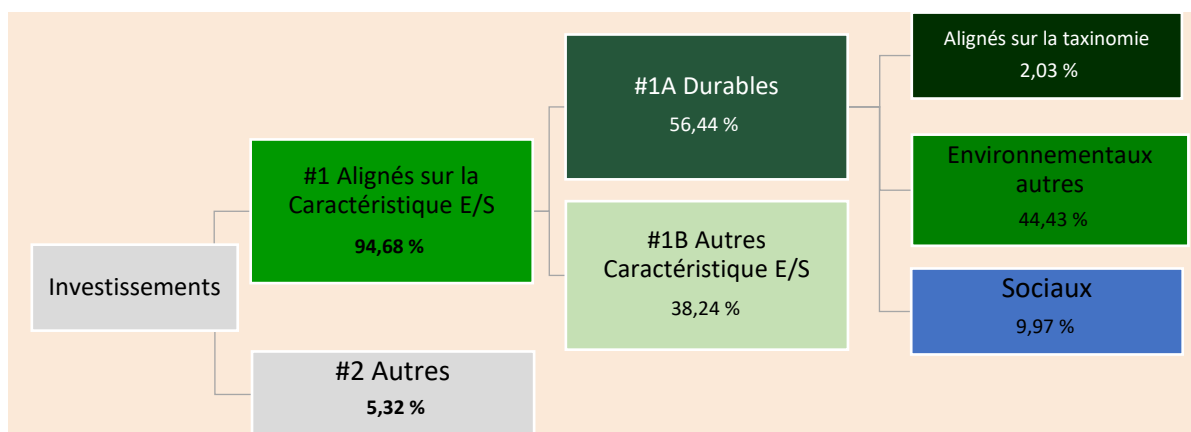


**Quelle était l'allocation des actifs?**



**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.





La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

<i>Secteur</i>	<i>Sous-Secteur</i>	<i>% d'actifs</i>
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>12,12 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>9,48 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Bancaire</i>	<i>9,32 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels &amp; Services Informatiques</i>	<i>6,39 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>4,51 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs &amp; Equipement de fabrication</i>	<i>4,14 %</i>

<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. &amp; Sciences de la Vie</i>	<i>3,99 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	<i>3,10 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	<i>3,01 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	<i>2,78 %</i>
<i>Santé</i>	<i>Services &amp; Equipements de Santé</i>	<i>2,35 %</i>
<i>Conso cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution &amp; Retail</i>	<i>2,04 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	<i>1,89 %</i>
<i>Conso non cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson &amp; Tabac</i>	<i>1,89 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	<i>1,84 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	<i>1,74 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	<i>1,60 %</i>
<i>Conso cyclique</i>	<i>Automobiles &amp; Composants</i>	<i>1,59 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	<i>1,56 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	<i>1,56 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Pétrole et Gaz</i>	<i>1,37 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	<i>1,32 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	<i>1,29 %</i>

<i>Industrie</i>	<i>Services professionnels</i>	<i>1,18 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	<i>1,14 %</i>
<i>Conso cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	<i>1,05 %</i>
<i>Conso cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables &amp; vêtement</i>	<i>1,03 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>0,88 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	<i>0,88 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Énergie</i>	<i>0,87 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Industrie de base</i>	<i>0,84 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	<i>0,71 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	<i>0,69 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	<i>0,68 %</i>
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>0,65 %</i>
<i>Conso non cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	<i>0,63 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Contenants et emballages</i>	<i>0,62 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	<i>0,57 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i>	<i>0,56 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Équipement et Services pour Énergie</i>	<i>0,53 %</i>

<i>Conso non cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution &amp; Retail</i>	0,52 %
<i>Corporates</i>	<i>Assurance</i>	0,46 %
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	0,42 %
<i>Matériaux</i>	<i>Papier et Industrie du Bois</i>	0,34 %
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	0,32 %
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	0,30 %
<i>Corporates</i>	<i>Autres secteurs industriels</i>	0,24 %
<i>Matériaux</i>	<i>Bâtiments</i>	0,19 %
<i>Corporates</i>	<i>BROKERAGE</i>	0,17 %
<i>Services publics</i>	<i>Services publics de gaz</i>	0,14 %
<i>Services publics</i>	<i>Multi-Utilitaires</i>	0,09 %
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	0,09 %
<i>Corporates</i>	<i>Autres services aux collectivités</i>	0,08 %
<i>Immobilier</i>	<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	0,05 %
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	2,23 %



### **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 2,03 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:  
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus

provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup>?**

Oui:

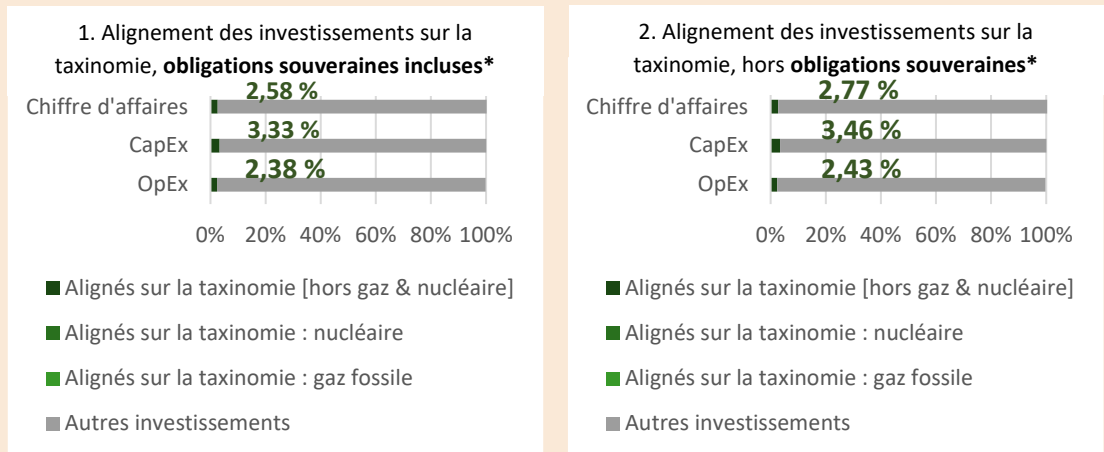
Dans le gaz fossile       Dans l'énergie nucléaire

Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/12/2023, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,07 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 1,01 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxinomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



#### **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **44,43 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



#### **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

La part des investissements durables sur le plan social était de **9,97 %** à la fin de la période.



#### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



#### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?**

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-

mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG. □

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.